This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

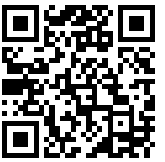

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez LECLERC et chez BLOT, libraires

ET A PARIS

Chez DERACHE, libraire, rue Montmartre, 48

Digitized by Google

RECUEIL

DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

—

(IVe SÉRIE)

TOME PREMIER

Années 1869, 1870, 1871 et 1872

ÉVREUX

A. HÉRISSEY, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

—

FÉVRIER 1873

Digitized by Google

LOAN STACK

Digitized by Google

AS162
S6749K3
ser. 4
v.1-2

TABLE DES MATIÈRES

—

DISCOURS. — RAPPORTS. — EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX. DISTRIBUTIONS DE PRIX

Pages

Rapport sur les conférences scientifiques et littéraires d'Évreux (année 1869), lu à la séance générale du 6 juin 1869, par M. Émile COLOMBEL, secrétaire perpétuel de la Société..... I

Concours agricole départemental tenu à Brionne le 3 octobre 1869. — Discours prononcé par M. TOURANGIN, préfet de l'Eure, président de la Société..... X

Liste des récompenses..... XVII

Lettre adressée par M. BOUGAREL, au secrétaire perpétuel, sur le concours ayant pour objet de décerner un prix de mille francs à un ouvrage d'histoire politique ou littéraire intéressant la circonscription de l'Académie de Caen.... XX

Rapport de M. DE ROSTOLAN, sur diverses questions agronomiques, lu à la séance générale du 23 janvier 1870... XXIII

Discours prononcé par M. l'amiral DE LA RONCIÈRE-LE NOURY, président de la Société, à la séance générale du 10 avril 1870..... XXXI

CONCOURS RÉGIONAL D'ÉVREUX. — Année 1870..... XXXIV

Séance publique du 18 mai 1870..... XXXVI

Liste des récompenses..... XXXIX

Rapport fait par M. le vicomte DE FAYET, au nom de la commission chargée d'examiner l'établissement de fromagerie de M. DUMOUTIER, agriculteur à Claville..... XLIII

Rapport fait par M. DE BLAVETTE, au nom de la commission chargée d'étudier le concours régional de 1870 au point de vue des bestiaux..... XLVII

Concours de moissonneuses tenu à Guichainville le 18 juillet 1870..... LIV

Digitized by Google

Pages

Rapport sur la distribution des secours en semences accordés par la Société anglaise aux paysans français, lu par M. Émile Colombel, secrétaire perpétuel, à la séance du 4 juin 1871 LVI

Allocution prononcée par M. le marquis de Blosseville, président de la Société, à la séance générale du 9 juillet 1871 LIX

Concours de moissonneuses tenu à Damville le 6 août 1871. LXI

Discours prononcé par M. le marquis de Blosseville, président de la Société, à la séance publique tenue à Damville, le 6 août 1871 LXII

Liste des récompenses LXVI

Cours public et gratuit de physique expérimentale..... LXVII

Notice sur le *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*, lue à la séance générale du 10 décembre 1871, par M. le marquis de Blosseville, président de la Société. LXIX

Discours prononcé par M. Izarn, vice-président de la Société, sur la tombe de M. Th. Bonnin, membre de la Société LXXIV

Discours prononcé par M. Bordeaux, sur la tombe de M. Bonnin..... LXXVI

Vœu émis par la section d'agriculture de la Société, présidée par M. le comte de Rostolan, dans la séance du 28 janvier 1872..... LXXIX

Discours prononcé par M. le baron Sers, préfet de l'Eure, président de la Société, à la séance du 10 mars 1872.... LXXX

Rapport sur la distribution des secours accordés par le Gouvernement aux cultivateurs français éprouvés par la guerre, lu à la séance du 10 mars 1872, par M. de Rostolan, président de la section d'agriculture..... LXXXV

Rapport sur les conférences scientifiques et littéraires d'Évreux de 1870, lu à la séance générale du 10 mars 1872, par M. Émile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société. LXXXIX

Lettre adressée, le 25 juin 1872, par M. Antoine Passy, à M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel XCIX

Concours de moissonneuses tenu à Beaumont-le-Roger, le 1er août 1872 C

Liste des récompenses..... CI

Section de l'arrondissement des Andelys. — Concours de moissonneuses tenu à Mantelle, le 4 août 1872..... CII

Digitized by Google

Pages

Concours agricole départemental tenu le 22 septembre 1872, à Beaumont-le-Roger..... CIX

Rapport de M. Victor MARIE sur le concours des domestiques ruraux, lu à la séance publique de Beaumont-le-Roger, le 22 septembre 1872 CXI

Rapport sur le prix de culture perfectionnée accordé à M. GRANDIN, lu à la séance publique de Beaumont-le-Roger, par M. le comte DE ROSTOLAN, président de la section d'agriculture..... CXVI

Toast de M. le préfet CXIX

Toast de M. le comte DE BOISGELIN..... CXX

Réponse de M. le préfet..... CXX

Toast de M. le duc DE BROGLIE..... CXXI

Liste des récompenses..... CXXIV

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS. — Liste des récompenses décernées au concours agricole de Louviers, du 29 septembre 1872..... CXXX

Concours des écoles primaires. — Proposition relative à l'enseignement agricole et horticole dans les écoles rurales, présentée par M. Paul DE SALVANDY, député de l'Eure, et lue à la séance de la Société d'agriculture le 10 décembre 1871 CXXXI

Rapport sur l'enseignement agricole, présenté au nom de la section d'agriculture, et lu à la séance générale du 10 mars 1872, par M. Paul Rateau, inspecteur primaire. CXXXIX

Rapport sur le concours agricole entre les écoles primaires, lu à la séance publique du 6 octobre 1872, par M. IZARN, vice-président de la Société..... CL

Séance publique du 6 octobre 1872. — Rapport général sur la situation et les travaux de la Société pendant les années 1866-1867-1868-1869-1870-1871 et 1872, lu par M. Émile COLOMBEL, secrétaire perpétuel de la Société... CLX

Notice de M. DE SALVANDY sur l'enseignement primaire CLXXIV

Liste des lauréats du concours des écoles primaires..... CLXXX

Rapport de M. le professeur MORIÈRE sur les conférences agricoles de 1872..... CLXXXIV

Digitized by Google

Pages

LISTES DIVERSES

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs et par les éditeurs, ou envoyés par le gouvernement..... CLXXXVII
Liste des présidents de la Société depuis sa réorganisation en 1832..... CXCI
Composition de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure..... CXCIII
Liste générale des membres de la Société..... CXCVII
Sociétés correspondantes..... CCXVIII

Digitized by Google

Société libre d'Agriculture
SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE L'EURE

RAPPORT

SUR LES

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

D'ÉVREUX (ANNÉE 1869)

Lu à la séance générale du 6 juin 1869

Par M. ÉMILE COLOMBEL, Secrétaire perpétuel de la Société

—

MESSIEURS,

L'année dernière, à pareille époque, M. le président Duverger se plaisait à vous faire pressentir pour notre Société des jours plus prospères. L'accueil bienveillant fait à votre Bureau par M. Tourangin, accueil auquel vous avez répondu par l'unanimité de vos suffrages, n'était pas un présage trompeur, et votre nouveau président vient de vous apporter lui-même le témoignage le plus éclatant de la faveur que vous n'avez jamais cessé de mériter. Les subventions du département et de l'État, sans lesquelles vous ne sauriez faire tout le bien qu'on attend d'une institution comme la vôtre, vous sont désormais assurées; mais tout en vous félicitant de cet heureux résultat, je ne puis me défendre d'un sentiment de regret.

Comment se fait-il, en effet, que dans le département de l'Eure si riche, si industrieux, habité par une population si intelligente, une société académique, s'occupant avec la même sollicitude d'agriculture, d'histoire et de littérature, ne puisse réunir un nombre d'adhérents assez considérable pour vivre de ses propres ressources sans attendre comme

Digitized by Google

un appoint indispensable la manne bienfaisante des allocations budgétaires? On s'en étonne surtout lorsqu'on voit avec quel empressement et quelle assiduité sont suivies les conférences dont je me propose de vous rendre compte, lorsqu'on voit avec quelle sagacité, quel discernement, le public écoute et applaudit ceux qui viennent l'instruire et le charmer.

Le succès de ces réunions s'est affirmé en 1869 d'une manière tout particulièrement positive et irrécusable. C'est par des chiffres qu'on peut l'évaluer, car la souscription a dépassé de près de 150 francs celles des années précédentes : cet éloge, tout prosaïque qu'il puisse paraître, en vaut bien un autre, à mon avis, et vous me saurez gré d'arriver sans plus de préambule à la partie la plus intéressante de mon sujet.

Trois des orateurs qui se sont fait entendre dans la première série des conférences vous sont déjà connus. MM. Gidel, Hatzfeld et Saint-René-Taillandier nous sont revenus avec le même gracieux empressement que par le passé, et ce serait abuser de votre attention que d'apprécier de nouveau dans ce rapport les qualités brillantes qui vous les ont fait distinguer entre tous depuis plusieurs années. Il serait injuste cependant de ne pas dire un mot du choix heureux des sujets qu'ils ont traités.

M. Gidel, en nous parlant des *Gazettes et Journaux au* XVII^e^ *siècle*, en nous expliquant les origines du journalisme qui a pris de nos jours une si grande place dans la vie des peuples, abordait une question toute palpitante d'actualité.

On s'attendait même à lui voir franchir un peu les limites de son cadre. Mais il n'a eu garde de s'égarer dans le domaine de la politique contemporaine, et il faut lui en savoir gré et reconnaître combien il a su intéresser son auditoire en se maintenant dans une sphère purement historique et littéraire. — Nos conférences ont un caractère qu'il serait regrettable de voir se modifier : elles doivent demeurer un délassement

Digitized by Google

de l'intelligence et un encouragement à l'étude des sciences et des lettres ; c'est le but que vous leur avez assigné et qui suffit à justifier leur institution et à assurer leur avenir.

Avant de nous quitter, M. Gidel, pour reconnaître votre accueil sympathique, a offert une seconde conférence que nous nous sommes empressés d'accepter pour l'an prochain et il a fait hommage à la Société de son savant mémoire sur la littérature grecque moderne, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres et qui a pris place dans les rayons de votre bibliothèque.

Messieurs, toutes les fois que notre inimitable Molière entre en scène, tous les yeux se portent sur lui, toutes les oreilles s'ouvrent avec un redoublement d'attention pour l'écouter. C'est ce qui lui est arrivé, quand il vous a été présenté le 11 mars par M. Hatzfeld, en compagnie de ce chef-d'œuvre intitulé *les Femmes savantes* : matière inépuisable et d'un intérêt d'autant plus actuel que l'on cherche à notre époque et avec grande raison à rehausser le niveau de l'instruction chez la femme.

Le grand poëte était-il donc un ennemi des lumières ? Non, certes, et ce qu'il a voulu peindre dans sa charmante comédie, c'est le ridicule d'une exagération, c'est le pédantisme avec les nuances diverses qu'il affecte, suivant que la femme est jeune ou vieille ou seulement parvenue à la maturité de l'âge. La moralité de la pièce, c'est Clitandre qui en donne la formule et non Chrysale, le mari débonnaire et borné dont Philaminte a bien quelque raison de rougir un peu. Quand j'ajouterais que le savant professeur a donné, dans cette leçon, mille témoignages nouveaux de la finesse d'observation, de l'élévation de pensée, de la sûreté de goût et de jugement qui distinguent son beau talent, je ne ferais que répondre au sentiment unanime de tous les auditeurs de M. Hatzfeld.

La Société française à la veille de 89 ! C'est dans ce champ si vaste et si souvent moissonné que M. Saint-René-Taillan-

Digitized by Google

dier a trouvé moyen de glaner encore et de découvrir un coin inexploré et bien curieux pourtant à étudier. Présenter Bernardin de Saint-Pierre, le peintre aimable des chastes amours de Paul et de Virginie, l'amant passionné des beautés de la nature, comme l'un des penseurs et des moralistes qui ont tracé les programmes de l'Assemblée constituante, c'était assurément surprendre son public par la nouveauté d'un sujet tout à fait original.

L'éminent professeur a trouvé dans les *Études de la nature*, l'un des livres les plus étonnants de cette époque féconde, la justification de la thèse hardie qu'il a soutenue et développée avec tant de chaleur et d'éloquence !

M. Taillandier ne pouvait choisir une matière mieux appropriée au vœu de votre programme. Il n'en est pas qui fournisse une source plus abondante de commentaires, d'observations et de controverses, qui fasse plus travailler les esprits, et l'orateur avait depuis longtemps quitté notre ville qu'on dissertait encore, non sans se permettre un grain de critique, et sur les considérations émises par lui et sur l'état de la société française à la fin du XVIII^e^ siècle.

Mais j'ai hâte de vous entretenir du succès des nouveaux collaborateurs que votre commission a appelés à son aide. M. Émile Deschanel, qu'on pourrait considérer comme le créateur de ce genre d'enseignement si répandu aujourd'hui, a bien voulu consacrer une soirée à nous faire admirer l'un des génies les plus séduisants et les plus sympathiques du XVII^e^ siècle, *M^me^ de Sévigné*. Pendant deux heures, trop vite écoulées, l'habile conférencier a fait passer sous nos yeux une admirable série de tableaux, tracés par la main de cette charmante femme, dans des lettres qui sont restées l'un des plus riches monuments de la langue française. Ce n'était qu'une causerie entremêlée de lectures irréprochables par le choix et par le ton, lectures si bien faites que certains critiques y trouvaient des intentions que M^me^ de Sévigné n'avait pas eues; comme si ce n'était pas le propre des œuvres du

Digitized by Google

génie de renfermer des sources de richesses que les chercheurs les plus ingénieux ne sauraient tarir. Ce n'était qu'une causerie, mais qui pendant deux heures n'a cessé d'être pétillante de verve gauloise et de gaieté spirituelle. Quelques délicats ont regretté la forme un peu trop familière peut-être de certains passages, mais les applaudissements chaleureux et réitérés d'un auditoire entraîné ont prouvé à M. Deschanel qu'on avait su apprécier tout le mérite de sa conférence.

— La littérature, si bien représentée dans les quatre entretiens que je viens d'analyser, a cédé deux fois la place à des récits de voyages d'un intérêt non moins vif, quoique d'ordre tout différent.

M. Jules Duval, vice-président de la Société de géographie et l'un des économistes les plus distingués de notre temps, n'a pas mis moins de bonne grâce que ses devanciers à venir placer sous nos yeux l'ensemble des explorations des voyageurs contemporains sur le continent africain. Parti de l'Algérie avec M. H. Duveyrier, il nous a conduits avec cet adolescent de 19 ans dans les solitudes du Sahara, puis dans le Maroc avec M. et M^me^ Beaumier, au Sénégal avec le général Faidherbe et MM. Mage et Quintin, plus au sud avec le capitaine Girard, au Gabon et sur la côte de Guinée avec Duchaillu et l'infortuné Jules Gérard.

Les côtes du Sénégal et de Guinée rappellent un souvenir qui a fourni à l'orateur l'occasion d'une digression pleine de goût et d'à-propos en présence d'un auditoire normand. On sait en effet que dès le XIV^e^ siècle (1364), des marchands de Dieppe et de Rouen visitèrent cette partie de l'Afrique, et qu'ils y fondèrent des établissements commerciaux d'une certaine importance. Ces comptoirs, longtemps prospères sous l'administration de la Compagnie des Indes-Orientales, et après des fortunes diverses qui la firent passer deux fois sous la domination anglaise, revinrent définitivement à la France en 1814. Mettre en lumière ce fait glorieux des

Digitized by Google

annales normandes, saluer en passant les noms de Jehan le Rouennais, de Jean de Bethencourt et des fameux armateurs Dieppois Jean Ango, père et fils, c'était en même temps faire acte de courtoisie et réveiller un sentiment patriotique qui s'est manifesté par de vives acclamations.

Des voyageurs plus célèbres encore ont fourni à M. Jules Duval l'occasion de peindre avec une véritable éloquence les sentiments de solidarité et de généreuse confraternité dont les peuples doivent s'animer pour concourir à étendre le champ des connaissances géographiques, si utiles à toutes les nations. Il a glorifié surtout la mission encore inachevée et déjà si prodigieuse du docteur Livingstone, et après avoir cité M^me^ Ida Pfeiffer, Grant, Speke, Baker et sa jeune femme, Lejean, Lesaint, René Caillé et l'intrépide explorateur du Soudan, Henri Barth, il a terminé en nous montrant M^lle^ de Tinné, belle et audacieuse jeune fille qui n'a pas craint de s'enfoncer dans les profondeurs du Sahara où l'on a perdu ses traces depuis plusieurs mois.

M. Jules Duval n'est pas seulement un aimable narrateur, sa conférence a révélé en lui toute l'érudition d'un savant et tout le talent d'un orateur fécond et élégant. Le charme de sa parole a doublé le succès brillant que devaient lui assurer les agréments de son sujet. Ajoutons, car c'est une bonne nouvelle à vous annoncer, que nous pouvons espérer entendre de nouveau M. Jules Duval à Évreux l'année prochaine. Enfin, vous avez à le remercier de l'hommage qu'il vous a fait d'un mémoire sur un Normand peu connu, mais digne de l'être, le sieur de Vateville, Antoine de Montchrétien, auteur du premier *Traité d'économie politique*, publié en 1615 dans la ville de Rouen.

Pour clore la première série des conférences, il me reste à vous parler de M. Raynal. M. Raynal n'est pas un orateur, ni un professeur, ni un savant, mais c'est un homme, et un homme des plus énergiquement trempés qui se puissent rencontrer. Sa vie de navigateur, semée des aventures les plus

Digitized by Google

tragiques, des péripéties les plus émouvantes, formerait le texte d'entretiens sans fin et d'un intérêt sans cesse croissant. Vous en avez pu juger par le récit de son *Naufrage aux îles Auckland*. Quelle simplicité, quelle modestie dans la narration de cet événement horrible qui l'a placé pendant dix-neuf mois et demi avec quatre compagnons d'infortune, en présence d'une mort sans cesse menaçante, sur un roc désert et inhospitalier ! Quelle foi ardente dans l'intervention de la toute-puissance divine à tous les instants où il se trouvait face à face avec un cruel trépas ! Il craignait de l'avoir trop souvent exprimé devant vous, mais il s'excusait en disant : « Je voudrais voir ceux qui me blâmeront aux prises avec de pareilles angoisses; j'ai ma preuve, en moi, de l'existence de Dieu, que les athées m'apportent une preuve pareille à l'appui de leur négation. » Je le répète, Messieurs, le naufragé des Auckland est un caractère, c'est un de ces hommes dont on est heureux de presser la main, parce qu'on sent en lui la noblesse de l'âme et la sincère générosité d'un cœur haut placé.

— Après une campagne littéraire aussi brillamment remplie, il était bon qu'un peu de repos vous permît de reprendre haleine et, de son côté, votre commission a profité de la vacance de Pâques, pour faire droit aux réclamations de la science trop négligée, qui revendiquait son tour de parole.

A son grand regret, les démarches tentées auprès du savant naturaliste Pouchet n'ont pas obtenu le résultat que vous souhaitiez. Une santé gravement altérée l'a empêché de remplir ses bienveillantes promesses, et c'est une raison également fâcheuse qui nous a privés d'entendre M. Morière.

Mais les adhésions de M. Maurice Raynaud et de M. Simonin et l'offre obligeante de M. Guyot de Lisle vous ont fourni une ample compensation.

M. le docteur Raynaud vous est connu de longue date, et sa leçon sur *les Méthodes graphiques appliquées aux sciences médicales* lui a donné l'occasion de prouver une fois de plus

Digitized by Google

que chez les hommes de son intelligence, le mérite n'a pas besoin d'attendre le nombre des années. Élégance et précision dans le langage, clarté méthodique dans l'exposition et la démonstration, habileté dans l'expérimentation, telles sont les qualités qui désignent M. Raynaud pour une chaire d'enseignement à la Faculté dont il est agrégé. Grâce à cette leçon si complète, si intéressante et en même temps si justement goûtée et applaudie, vous avez été initiés aux plus récentes découvertes et aux derniers progrès de la science médicale.

La séance de physique expérimentale de M. Guyot de Lisle, membre de l'Association polytechnique, tendait à un but analogue à propos des phénomènes de *la Lumière*. Un court exposé théorique a précédé de curieuses expériences dans lesquelles le professeur a été aidé par un habile constructeur de Paris, M. Molteni, et par un habitant d'Évreux, M. Camus, dont le talent comme photographe égale la modestie, et qui a droit à tous vos remercîments pour sa coopération utile et désintéressée. Ces expériences ont porté principalement sur la lumière *Drummond*, produite par une combinaison de l'hydrogène et de l'oxigène, et sur la lumière au *magnésium*. M. Guyot a terminé par des opérations de photographie nocturne et par une exhibition fantasmagorique qui ont achevé de lui concilier les suffrages de son auditoire.

La soirée de clôture, à laquelle j'arrive enfin, présentait un double attrait. Le fauteuil des *lecturers* devait être occupé par M. Simonin, ingénieur des mines, et l'un des orateurs les plus fêtés de la Sorbonne et du boulevard des Capucines. Le sujet traité était la relation d'un *Voyage* de M. Simonin lui-même *parmi les tribus des Peaux-Rouges*. Toutes les promesses d'un tel programme ont été tenues et vous avez tous conservé le souvenir de ce récit étincelant *d'humour* et d'esprit. M. Simonin sait donner à sa pensée un tour vif et piquant qui fait de lui un type exceptionnel et tout à fait original. Aussi, vous me pardonnerez de vous citer, en ter-

Digitized by Google

minant, la conclusion de son discours que je crois avoir bien retenue :

« Une bonne conférence, a-t-il dit, doit remplir trois conditions : instruire, émouvoir, amuser. J'ai cherché à vous instruire en vous faisant connaître les mœurs et les coutumes des sauvages du Grand-Ouest. Je me suis efforcé de vous émouvoir en vous racontant la touchante passion et la fin romanesque de la belle Monéga, la fille de la Queue-Bariolée; enfin j'ai tenté de vous amuser par quelques plaisanteries innocentes; si mes efforts n'ont pas été vains, vous devez être satisfaits.

« Quant à moi, je vous ai vus constamment m'écouter avec la plus bienveillante attention, personne n'a dormi, aussi je suis parfaitement content de vous. »

Cette tirade pittoresque a été accueillie par une triple salve d'applaudissements, et M. Simonin a pu partir avec la confiance d'avoir conquis toutes les sympathies d'un public tel qu'il n'en avait point, disait-il, rencontré de meilleur ni de plus intelligent à Paris et en Amérique.

Le spirituel conteur a promis de revenir à Évreux l'an prochain, à moins qu'il ne se trouve alors en Chine, en Australie ou chez les Mormons, trois hypothèses qui, à son respect, ne sont pas plus invraisemblables les unes que les autres.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous proposer de voter les plus sincères remercîments à tous les hommes distingués dont la collaboration a assuré l'éclatant succès de vos conférences de 1869.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

—

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

TENU A BRIONNE LE 3 OCTOBRE 1869

—

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. TOURANGIN, PRÉFET DE L'EURE

Président de la Société

—

MESSIEURS,

En prenant la parole dans cette réunion solennelle, en usant du privilége attaché au titre de président que je dois à vos bienveillants suffrages, j'ai compté sur votre indulgence. Je ne saurais, en effet, sans présomption, devant une assemblée composée d'hommes aussi distingués par leur savoir que par leur expérience, entreprendre d'aborder des questions spéciales qui leur sont familières, et qu'une longue pratique ou des études suivies, permettent seules d'approfondir. Je répondrai mieux, je l'espère, à votre pensée, comme à la juste impatience des lauréats, en me bornant à de courtes réflexions inspirées par la fête qui nous réunit.

La mission que s'est donnée la Société libre de l'Eure est de celles qui commandent toutes les sympathies. On ne peut se défendre d'un sentiment d'estime pour les hommes qui se dévouent spontanément à la tâche, quelquefois ingrate, mais assurément difficile, d'améliorer les pratiques agricoles. L'étendue même du programme que vous vous êtes tracé est un témoignage de l'intelligente sagacité qui a présidé à votre

Digitized by Google

organisation; car, en associant les sciences, les arts, les belles-lettres à l'agriculture, vous avez proclamé les liens étroits qui unissent ces diverses branches de l'activité humaine, et l'appui mutuel qu'il est dans la nature des choses qu'elles se donnent. Cette alliance devient de plus en plus désirable et féconde, à une époque où les découvertes des sciences physiques, la législation, les doctrines économiques et morales réagissent d'une manière si rapide et si profonde sur la production agricole.

On a dit que la persévérance n'était pas une vertu française : la Société libre de l'Eure a bien prouvé le contraire. Depuis près de quarante ans, elle poursuit son œuvre avec une constance que ni les temps difficiles ni aucun obstacle n'a découragée. Ses annales constatent la multiplicité et l'importance des concours qu'elle a ouverts; les primes offertes aux exploitations bien conduites et à l'élevage des bestiaux; les efforts faits pour propager les bonnes méthodes et vulgariser l'emploi des instruments perfectionnés; les récompenses décernées annuellement aux bons serviteurs ruraux; les conférences agricoles, aussi intéressantes qu'instructives, qu'elle a ouvertes; enfin, elle a publié un code des usages locaux, dont la magistrature reconnaît chaque jour l'utilité. En un mot, elle n'a rien négligé de ce qui pouvait encourager et éclairer nos cultivateurs. Aussi, la Société libre de l'Eure peut-elle, à juste titre, s'attribuer une part honorable dans les progrès, dont le remarquable concours auquel nous assistons aujourd'hui affirme une fois de plus la réalité.

Mais il est juste d'ajouter que la Société a rencontré dans les corps électifs l'appui et les encouragements qui lui étaient dûs. Les administrations municipales se sont fait partout un devoir de s'associer à vos travaux et d'ajouter à vos solennités agricoles l'éclat et l'attrait des fêtes publiques.

C'est ainsi que la ville de Brionne, qui a mis généreusement plusieurs primes à votre disposition, nous offre aujour-

Digitized by Google

d'hui, avec tant d'entrain et de bonne grâce, une splendide hospitalité.

Le Conseil général de l'Eure, si sage et si judicieux appréciateur des intérêts du département, s'est aussi montré sans cesse préoccupé d'accroître la prospérité de l'agriculture. Il inscrit, chaque année, à son budget, des crédits dont la destination spéciale est de soutenir les associations agricoles et d'encourager l'industrie chevaline. Lorsque le retour périodique du concours régional fournit l'occasion d'offrir à nos cultivateurs des points de comparaison qui stimulent leur zèle et élargissent leurs vues, le Conseil général ne recule devant aucun sacrifice.

Mais ce n'est là que la moindre partie de son action, et l'étude de son budget démontre que l'assemblée départementale est dominée surtout par la pensée que multiplier les voies de communication est la manière la plus efficace dont l'administration puisse servir l'agriculture.

Cette doctrine ne date pas d'hier; nous lui devons la construction des routes départementales, et nos devanciers ont fait preuve, alors, d'une prévoyance d'autant plus remarquable qu'ils étaient les premiers à tenter une expérience dont les routes impériales fournissaient seules les éléments d'appréciation. Ces routes se sont faites; elles ont porté la vie et la richesse sur un grand nombre de points de notre territoire. Leur développement est de 790 kilomètres; elles ont coûté 11,850,000 fr. à construire, et leur entretien annuel représente déjà une somme totale de 9,827,000 fr.

Mais on n'a pas tardé à reconnaître qu'il fallait leur créer des affluents pour vivifier le pays tout entier.

L'intérêt des campagnes, la justice distributive exigeaient que le bienfait accordé aux localités principales atteignît successivement les agglomérations secondaires, et finalement les plus humbles villages.

Le réseau vicinal a été entrepris : 1441 kilomètres de chemins de grande communication; 829 kilomètres de chemins

Digitized by Google

d'intérêt commun ; 4,583 kilomètres de chemins vicinaux ordinaires à l'état d'entretien ; telle est l'œuvre immense, conduite à bonne fin par le Conseil général, avec l'aide des ressources communales. Cette vaste opération n'a pas donné lieu à une dépense de moins de 17,000,000 fr. et l'entretien, qui dépasse annuellement un million, a déjà coûté 9,280,000 fr.

C'est donc une somme de près de 48 millions que représentent les sacrifices faits depuis 35 ans pour l'établissement et la conservation des voies de terre du département ; mais ces sacrifices, quel est celui d'entre vous qui les regrette? quel est le cultivateur qui consentirait, en présence d'une viabilité qui a transformé les campagnes, à revenir au passé?

En est-il un seul qui ne rende en lui-même justice à cette active sollicitude qui a placé l'Eure au premier rang pour l'avancement des chemins ; car aucun autre département de l'empire n'en possède une aussi grande longueur par hectare et par habitant ? (Statistique officielle de 1868).

Grâce aux efforts du Conseil général, grâce à la loi de 1868 due à la haute initiative de l'Empereur, les chemins vicinaux ordinaires seront terminés dans un délai de 10 ans. Mais tout se lie et s'enchaîne dans la voie du progrès.

L'admirable instrument de travail mis aux mains de nos cultivateurs par les chemins vicinaux, en multipliant les transports agricoles, a rendu nécessaire d'ouvrir à tous ces petits affluents des débouchés que les routes ne suffisaient plus à fournir. La solution était indiquée.

Depuis que l'état a construit le grand réseau qu'on pourrait appeler « les routes impériales de fer », l'agriculture, le commerce, l'industrie en ont tiré des avantages si manifestes, y ont puisé une telle vitalité que les populations réclament des chemins de fer de toutes parts. Un mouvement d'opinion, analogue à celui qui s'était produit il y a 35 ans pour les voies de terre, a donné naissance à la loi de 1865 sur les chemins de fer départementaux.

Digitized by Google

Fidèle à ses habitudes de prévoyance et d'initiative, et s'inspirant des mêmes vues qui animaient jadis les promoteurs des routes départementales, le Conseil général a entrepris résolûment le réseau des chemins de fer de l'Eure, donnant ainsi un nouvel et éclatant témoignage de son dévouement aux intérêts agricoles, qui ne réclament pas les chemins de fer avec moins d'ardeur que les pays industriels. Après un examen attentif des besoins légitimes, il a classé un réseau d'ensemble desservant toutes les parties du territoire et comportant un développement de 371 kilomètres.

Trois lignes sont déjà en exploitation; d'autres sont en construction ou concédées sous condition. Elles représentent une longueur totale de 290 kilomètres, dont les populations jouissent déjà ou sont assurées de jouir dans un bref délai. Le surplus du réseau se fera au fur et à mesure des demandes de concession.

En admettant que cette éventualité soit prochaine, la charge financière, qui en résultera, ne dépassera pas les forces du département. Elle peut être facilement couverte, sans augmentation d'impôts, par les ressources dont le Conseil général dispose dans son budget extraordinaire. Sans doute, le chiffre des subventions à fournir aux compagnies concessionnaires est considérable et s'accroîtra encore des intérêts nécessités par le service des emprunts; mais ce sacrifice, bien inférieur à celui que les routes de terre ont exigé, est largement compensé par l'avantage que retirent les producteurs de la jouissance immédiate de voies de communication rapides et à bon marché.

Il ne sera d'ailleurs que temporaire, car une fois les emprunts soldés, les chemins de fer ne coûteront plus aucun entretien. Ils formeront, au contraire, un capital destiné à faire retour au département à l'expiration des concessions, tandis que les routes et les chemins grèvent à perpétuité nos finances d'une charge annuelle qui n'est pas moindre aujourd'hui de 1,466,000 fr.

Digitized by Google

Si, dans l'exécution de la loi sur les chemins d'intérêt local, le département de l'Eure a pris le premier rang, si le Conseil général a consacré sans hésiter toutes ses ressources disponibles à cette entreprise capitale, ce ne sont certainement pas nos cultivateurs qui s'en plaindront.

Ils savent quelle valeur donne aux produits du sol la proximité d'une gare. Ils apprécient l'utilité des transports économiques. Ils se souviennent enfin que l'industrie et l'agriculture sont sœurs; ce qui profite à l'une enrichit l'autre; et si l'agriculture produit bon nombre des matières premières qu'emploie l'industrie, celle-ci lui a fourni, avec ces machines dont vous recommandez si judicieusement l'usage, le soc même de la charrue.

Mais, Messieurs, l'action des corps électifs, celle des pouvoirs publics, si utile, si efficace qu'elle soit, loin d'exclure l'initiative individuelle, l'appelle et la provoque. C'est aux associations locales, puisant leurs inspirations dans leur amour du sol et leurs connaissances pratiques, de marcher en éclaireurs, d'indiquer les écueils, de recommander les améliorations véritables. Car s'il appartient, dans notre organisation sociale, aux représentants de la commune, du département et de l'État de disposer des ressources publiques, on ne saurait trop s'entourer des lumières de tous pour en éclairer l'emploi judicieux comme pour imprimer aux efforts privés une sage direction.

L'année prochaine le département de l'Eure sera le siége du concours régional. Nos cultivateurs s'y rendront, je l'espère, avec un empressement patriotique. Ils répondront à notre appel, ils exposeront leurs plus beaux produits. Ils savent tous qu'il ne suffit pas d'offrir à nos voisins une fête digne d'eux. Il importe surtout de leur montrer que nous avons profité des luttes précédentes, réalisé des progrès nouveaux, tenté de généreux efforts pour atteindre au premier rang.

Il me reste, Messieurs, un devoir à remplir : c'est de

Digitized by Google

remercier en votre nom la section de Bernay de la part qu'elle a bien voulu prendre au concours qui nous assemble aujourd'hui. En s'associant ainsi à votre réunion, en y apportant l'expérience de ses membres et l'appui de ses ressources financières, elle a montré quel souvenir reconnaissant elle garde du patronage bienveillant que la Société de l'Eure a si longtemps exercé sur elle.

Digitized by Google

LISTE DES RECOMPENSES

—

CONCOURS DE BESTIAUX

Taureaux. — *1er Prix* (150 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Pierre-Félix Lonché, cultivateur à Bosc-Robert. — *2e Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. François Cosset, cultivateur à Goupillières. — *Prix offert par la ville de Brionne* (50 fr.), M. Lenormand, cultivateur à Bosguérard. — *Prix offert par M. Join-Lambert* (50 fr.), M. François Béranger, cultivateur à Franqueville. — *Mention honorable*, M. le comte d'Auger, propriétaire à Menneval.

Vaches laitières. — *1er Prix* (120 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. François Duclos, propriétaire et maire de Beaumontel. — *2e Prix* (90 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. le comte d'Auger, propriétaire à Menneval. — *Prix de la ville* (50 fr.), M. Baudoin, propriétaire et maire de Carsix.

Génisses. — *1er Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Joret, marchand de vaches à la Rivière-Thibouville. — *2e prix* (80 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Chardon, propriétaire à Saint-Nicolas. — *Prix de la ville* (50 fr.), M. Démarre, cultivateur à Plasnes. — *Prix offert par M. Join-Lambert* (50 fr.), M. Charles Pouchet, cultivateur à Franqueville.

Béliers. — *1er Prix* (130 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. le comte Balthazar de Rostolan, propriétaire au Buisson-Garambourg, près Évreux. — *2e Prix* (80 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Louis Goubert, cultivateur à Bernay. — *Prix de la ville* (50 fr.), M. Hélard, cultivateur au Cormier.

Brebis. — *1er Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Pierre Guérie, propriétaire à Bernay. — *2e Prix* (80 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Frédéric Hervieu, propriétaire à Beaumontel. — *Prix de la ville* (50 fr., plus 50 fr. *offerts par M. Join-Lambert*), M. Augustin Deshayes, propriétaire à Aclou.

Porcs. — *Prix* (90 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Frédéric Hervieu, propriétaire à Beaumontel.

Truies. — *Prix* (90 fr.), M. Pierre Guérie, propriétaire à Bernay.

—

Chevaux de trait. — *1er Prix* (150 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Jules Castel, propriétaire à Sainte-Opportune. — *2e Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Mabire, propriétaire à Calleville. — *Prix de la ville* (50 fr.), M. Alexandre Decambos, propriétaire à Har-

Digitized by Google

court. — *Prix offert par M. Join-Lambert* (100 fr.) M. Mabire, propriétaire à Calleville. — *Prix offert par M. Join-Lambert* (50 fr.), M. Démare, propriétaire au Marché-Neuf.

JUMENTS POULINIÈRES DE TRAIT.— *1er Prix* (150 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Jules Castel, maire à Sainte-Opportune. — *2e Prix* (100 fr. et 10 fr. pour le domestique), M. Domnèque, cultivateur à Écardenville. — *Prix de la ville* (50 fr.), M. Émile Joret, propriétaire à la Rivière-Thibouville. — *Prix exceptionnel offert par M. le maire de Brionne, pour la meilleure jument poulinière de gros trait et suitée* (200 fr.), M. Armand Lecomte, maire à la Chapelle-Gauthier.

—

ANIMAUX DE BASSE-COUR. — *Prix* (50 fr.), M. Ecalard, propriétaire à Saint-Léger-de-Rotes. — *Mention honorable*, M. Pinet, à Drucourt.

—

PRIMES POUR LES INSTRUMENTS, PRODUITS ET ENTREPRISES AGRICOLES. — *Prix* (150 fr.), M Désiré Philoque, constructeur de machines agricoles à Bourgtheroulde. — *Prix* (50 fr et une médaille d'argent), M. Désiré Philoque, constructeur de machines agricoles à Bourgtheroulde. — *Prix* (70 fr. et une médaille d'argent), M. Leclerc, constructeur de semoirs à Rouen. — *Prix* (20 fr. et une médaille d'argent), M. Lefebure, propriétaire à Chambord, pour des attelles à ressort. — *Prix* (30 fr.), M. Gallouin, constructeur au Neubourg, pour une exposition de barattes. — *Prix* (60 fr.), M. Sanson, jardinier à Nassandres, pour produits agricoles. — *Prix* (40 fr.), M. Viel, instituteur à Saint-Martin-Saint-Firmin, pour une exposition de légumes. — *Prix* (20 fr.), M. Chenevière, cultivateur à Goupillières, pour une exposition de lin. — *Prix* (20 fr.) M. Mouchel-Beni, jardinier chez M. Sement, à Bernay.

RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES RURAUX

PRIX DU DÉPARTEMENT

Prix (100 fr. et une médaille de bronze), Casimir-Scipion Piédelièvre, 30 ans de services chez M. Sébire, à Brétigny, arrondissement de Bernay. — *Mention honorable*, Frédéric Duperron, 24 ans de services chez M. Legendre, à Villez-Champ-Dominel.

BERGERS. — *Prix* (100 fr. et une médaille de bronze), Frédéric Duchêne, 40 ans de services chez M. Binière, à Écardenville, arrondissement de Bernay.

HOMMES A TOUTES MAINS. — *1er Prix* (80 fr. et une médaille de bronze), Michel Commine, 43 ans de services chez Mlle Roussel, à Saint-Éloi-de-Fourques, arrondissement de Bernay. — *2e Prix* (50 fr.),

Digitized by Google

Robert-Philémon Deschamps, 43 ans de services chez M. Leseigneur, à Notre-Dame-d'Épine, arrondissement de Bernay. — *Mentions honorables*, François Masson, 39 ans de services chez M. Vimont, à Écardenville. — Auguste Clérenville, 29 ans de services chez M. Legendre, à Villez-Champ-Dominel, arrondissement d'Évreux.

Servantes. — *1er Prix* (80 fr. et une médaille de bronze), Marie Mallet, 58 ans de services chez M. Lebourgeois, à Saint-Victor-de-Chrétienville, arrondissement de Bernay. — *2e Prix* (50 fr.), Rose Hamel, 55 ans de service chez M. Vallée, à Verneusses, arrondissement de Bernay. — *3e Prix* (50 fr.) Rose Lecomte, 49 ans de services chez M. Leseigneur, à Notre-Dame-d'Épine, arrondissement de Bernay. — *Mentions honorables*, Rose Duclos, 38 ans de services chez M. Douis, à Piencourt, arrondissement de Bernay; — Marguerite Curot, 29 ans de services chez M. Buisson, à Villez-Champ-Dominel.

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS ET OUVRIÈRES AGRICOLES DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

1er Prix (60 fr. et une médaille de bronze), Rose-Félicité Boisney, 53 ans de services chez M. Brière, à Bretigny. — *2e Prix* (50 fr. et une médaille de bronze), veuve Mercier, née Mathilde Gruchet, journalière, 53 ans de services chez M. Hervieu, à Beaumontel, — *3e Prix* (40 fr. et une médaille de bronze), Michel Cudorge, jardinier chez M. d'Heudières, à Brionne. — *4e Prix* (30 fr. et une médaille de bronze), Frédéric Ozérée, 48 ans de services, journalier à la Haye-de-Calleville.

PRIX OFFERTS PAR M. JOIN-LAMBERT, CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT

1er Prix (60 fr.), Louis-Amand Jouan, domestique depuis 32 ans chez M. Lambert, cultivateur à Saint-Éloi-de-Fourques. — *2e Prix* (40 fr.), Marie-Marguerite Porte, servante depuis 25 ans chez M. Blin, propriétaire-cultivateur à Saint-Pierre-de-Salerne.

Digitized by Google

LETTRE

ADRESSÉE

PAR M. BOUGAREL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ, AU SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

SUR LE

CONCOURS AYANT POUR OBJET

DE DÉCERNER UN PRIX DE MILLE FRANCS

A un ouvrage d'histoire politique ou littéraire

INTÉRESSANT LA CIRCONSCRIPTION DE L'ACADÉMIE DE CAEN

—

Caen, le 10 novembre 1869.

CHER MONSIEUR,

La Société libre d'agriculture de l'Eure a bien voulu me charger de prendre part au vote ayant pour objet de décerner, au nom de l'Empereur, un prix de 1,000 fr. à un ouvrage d'histoire politique ou littéraire, intéressant la circonscription de l'Académie de Caen.

J'ai dû à cette mission d'assister à une lutte d'un vif intérêt entre un grand nombre d'ouvrages dont plusieurs ont des mérites sérieux.

Deux d'entre eux surtout ont fixé l'attention du Jury et l'hésitation a dû être grande dans l'esprit de chacun des juges comme dans l'ensemble du Jury lui-même.

La difficulté de décider entre deux œuvres d'une importance capitale s'est manifestée par le partage presque égal des voix.

Sept se sont prononcées en faveur des *Notices sur la Révolution française dans le département de l'Eure*, par M. Boivin-Champeaux, premier avocat général à la cour impériale de Caen, chevalier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

Huit ont attribué le prix à *l'Histoire du siége et de la prise de Rouen par les Anglais en 1418-1419*, ouvrage de M. Léon Puiseux, ancien professeur d'histoire au lycée de Caen, aujourd'hui inspecteur d'Académie à Tours, chevalier de la Légion d'honneur.

En portant à votre connaissance cette décision du Jury, je vous prie d'exprimer à la Société ma reconnaissance pour la mission dont elle a bien voulu m'honorer.

Je vous prie aussi d'agréer l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

J. BOUGAREL.

P.-S. La liste du Jury pouvant vous intéresser, je la transcris ci-après.

LISTE DES MEMBRES COMPOSANT LE JURY

Nommés par le Ministre :

MM. Allou, recteur de l'Académie, président;
Ollivier, premier président de la Cour impériale;
Bertrand, maire de Caen, doyen honoraire de la Faculté des lettres;
Hébert-Duperron, inspecteur de l'Académie;
Laffetay, chanoine de Bayeux;
Des Essarts, président de chambre à la Cour impériale;
Joly, professeur à la Faculté des lettres;
Cauvet, professeur à la Faculté de droit;
Chatel, archiviste du département du Calvados, ancien élève de l'École des Chartes.

Délégués des Sociétés :

MM. Damin, professeur à la Faculté des lettres (diverses Sociétés);
Renault, conseiller à la Cour impériale, président de la Société des Antiquaires de Normandie;
Buret, (Société des Beaux-Arts, de Caen);
De Beaurepaire, conseiller à la Cour impériale (diverses Sociétés);

Digitized by Google

MM. Morière, professeur à la Faculté des sciences, secrétaire de l'Association normande;

Dr Labbey, (Société d'Agriculture de Bayeux);

De la Chapelle, (Société académique de Cherbourg),

Métivier, (Société des lettres de la Flèche);

Bougarel, ingénieur en chef à Caen (Société libre de l'Eure);

Julien Travers, bibliothécaire de la ville de Caen, professeur honoraire de la Faculté des lettres (Société des lettres de Rouen;

Millet Saint-Pierre, (Société havraise d'études diverses.)

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. DE ROSTOLAN

SUR DIVERSES QUESTIONS AGRONOMIQUES

LU A LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 23 JANVIER 1870

—

MESSIEURS,

Dans notre séance du 17 décembre dernier, vous avez répondu à l'appel qui vous a été fait par la Société des agriculteurs de France, lorsqu'elle vous invitait :

1° A vous agréger à elle;

2° A vous faire représenter au congrès qu'elle doit tenir ces jours-ci;

3° A examiner un programme de questions qui intéressent l'agriculture de notre pays, au point de vue de ses souffrances et de ses besoins.

En me désignant pour vous représenter à ce congrès, puis en m'appelant à la direction de votre section d'agriculture, vous m'avez, Messieurs, accordé un témoignage très-flatteur de confiance et d'estime, que je m'efforcerai, croyez-le bien, de justifier, en mettant tous mes soins à soutenir les intérêts de nos contrées agricoles et la réputation de notre Société.

Je vais d'abord, Messieurs, comme président et rapporteur de nos travaux, mettre sous vos yeux le procès-verbal de notre réunion, qui mieux que tout ce que je pourrais vous dire, vous renseignera sur la manière dont nous avons étudié ces diverses questions, au point de vue de leurs avantages et de leurs inconvénients. Puis on vous présentera des chiffres exacts, afin que vous vous persuadiez bien que ce n'est qu'après nous être entourés des renseignements les plus précis que nous sommes arrivés à en tirer les conclusions que nous

Digitized by Google

avons l'honneur de présenter à votre appréciation, comme étant l'expression vraie et sincère des sentiments de la grande majorité des agriculteurs de notre département.

Ce travail a été scrupuleusement accompli, par les soins de M. Petit, notre secrétaire, qui m'a secondé dans cette nouvelle enquête avec un zèle et un dévouement que je suis heureux de signaler à votre attention.

La Commission, nommée par la Société d'agriculture de l'Eure dans sa séance générale du 19 décembre, pour étudier la question relative à l'abaissement du prix des laines et pour exprimer son avis sur un questionnaire adressé par la Société des agriculteurs de France, s'est réunie le 2 janvier à la bibliothèque. Etaient présents : MM. de Rostolan, président, Bagot, de Salvandy, Guillot-Raffy, Béguin, Varillon, Lépicouché, Seugé, Pétard et Léon Petit, secrétaire.

M. le président a mis sous les yeux de la Commission le questionnaire dressé par la Société des agriculteurs de France.

La première question est ainsi conçue :

1° Peut-on remédier à la dépréciation du prix des laines, et par quels moyens? Le renchérissement de la viande offre-t-il un dédommagement suffisant aux producteurs de la laine?

La question se divise en deux phases : Avant le traité de commerce, la laine était cotée à un prix assez rémunérateur, la moyenne des prix établis pendant une période de dix années, cote la laine à 1 fr. 20 c. par 500 grammes. Mais depuis 1860, la situation a complétement changé et les cultivateurs, surtout dans ces trois dernières années, ont vu leurs produits délaissés. Le relevé donne les prix suivants pour les laines de qualité supérieure.

1861	1 fr. 15
1862	1 025
1863	1 075
1864	1 225

Digitized by Google

1865	1	04
1866	1	025
1867	»	97.5
1868	»	95
1869	»	75

Pendant les premières années qui ont suivi le décret de 1860, la baisse sur les laines indigènes ne s'est pas immédiatement produite, mais, depuis les trois dernières années, une baisse continue s'est fait sentir et menace de s'aggraver encore tous les ans. La réponse à cet état de choses est facile à donner. Les étrangers voyant dans le produit de leurs laines une source de bénéfices, ont augmenté le nombre de leurs troupeaux, et chaque année la concurrence devient de plus en plus redoutable.

En présence d'une situation si désastreuse faite aux producteurs des laines, la commission est d'avis qu'un droit sur les laines étrangères soit fixé *ad valorem*, d'après les résultats de l'enquête générale. Ce droit représenterait les charges nationales que les produits similaires étrangers doivent de toute justice supporter en entrant sur le territoire français.

Depuis le libre échange, la viande de mouton est vendue par le cultivateur à des prix moindres qu'auparavant, ce qui s'explique par les importations considérables provenant d'Allemagne et de Hongrie. En 1868, et d'après la statistique, sur 1 million 500 mille moutons qui ont composé l'approvisionnement du marché de la Villette, la Hongrie et l'Allemagne en ont fourni 791,000. Ainsi on peut affirmer que les moutons étrangers font concurrence aux nôtres dans une proportion qui peut être évaluée à la moitié.

La viande de bœuf et de vache est livrée par les cultivateurs à des prix un peu plus élevés, mais il faut remarquer que les animaux maigres sont très-rares et cotés à des prix excessifs.

Quant aux porcs, il y en a très-peu de mis en vente, ils

Digitized by Google

servent généralement à la consommation intérieure de la ferme dans nos contrées.

2° La production et le commerce des céréales rencontrent-ils des obstacles sur lesquels il y ait lieu d'appeler l'attention du législateur?

Les grains importés de l'étranger viennent faire concurrence aux nôtres, cette importation trop grande fait délaisser nos produits de céréales. Il y aurait lieu de diminuer l'importation, et pour atteindre ce but, la commission demande qu'un droit compensateur de 2 fr. 50 c. par hectolitre soit perçu sur les blés étrangers.

Une mesure qui nuit au commerce des céréales est le système des acquits à caution. La commission en demande la suppression.

3° La viticulture réclame-t-elle des moyens d'étendre la consommation intérieure ainsi que l'exportation de ses produits?

Le département de l'Eure renferme très-peu de terrains qui conviennent à la culture de la vigne, les vins récoltés dans notre contrée sont cotés à des prix élevés.

4° Les industries agricoles, notamment celles qui produisent l'alcool et le sucre, ont-elles besoin de modifications dans le régime économique auquel elles sont soumises?

5° Y a-t-il d'autres branches de la production agricole qui, dans votre région, souffrent d'une crise sur laquelle il serait nécessaire d'appeler l'attention publique et celle du législateur?

Ces deux questions n'ont pas paru à la commission intéresser directement le département de l'Eure.

Comme vous pouvez en juger, d'après cet exposé, Messieurs, dans l'une comme dans l'autre de ces deux branches de notre industrie agricole, nous ne trouvons pas d'équilibre entre le prix de la production et la vente, et ainsi nous ne pouvons profiter des avantages d'une consommation qui s'accroît chaque année parce que la concurrence étrangère

Digitized by Google

vient nous enlever les bénéfices que nous retirerions de notre sol.

Tel est l'état de souffrance en Normandie et chez nous en particulier, d'après les témoignages de tous les membres de notre commission. C'est aussi, du reste, ce que nous avons constaté dans les divers recueils des enquêtes qui ont été faites depuis 1866 dans ce département, tant par les soins de l'administration que par ceux des diverses Sociétés ou Comices.

Nous vous signalerons en particulier l'enquête qui a été faite en 1866 sur la situation de l'agriculture dans le département de l'Eure, par les soins de votre Société, comme répondant le mieux aux besoins du moment. En somme, tous ces documents tendent au même but et signalent comme date de décroissance, l'époque fatale pour nous des traités dont aujourd'hui l'industrie comme l'agriculture demande une révision consciencieuse.

Quelques économistes, théoriciens habiles mais souvent éloignés de la pratique, nous offrent comme remède à nos maux :

1° De diminuer le prix des loyers;

2° Faire la culture intensive;

3° Faire la culture industrielle.

Il nous est facile, Messieurs, de combattre ces trois objections. D'abord est-il rationnel d'admettre une diminution dans le rapport, le revenu de la propriété foncière, alors qu'elle est grevée de plus lourdes charges chaque année, et que les besoins de la vie ont subi une augmentation considérable, conséquence du progrès, du bien-être et du besoin de luxe qui se fait sentir plus que jamais à notre époque.

Quant à la culture intensive, nous la comprenons de même que la culture industrielle, mais elle n'est possible chez nous que dans une certaine limite seulement; car pour arriver à forcer la production, il faut forcer l'amendement du terrain, et les engrais naturels ne fournissant pas assez, il faut avoir

Digitized by Google

recours aux engrais artificiels; seulement le prix de ces derniers est beaucoup trop considérable à raison des transports et des droits d'entrée ou de transit; puis, la main-d'œuvre est montée à un prix énorme pour les travaux indispensables aux plantes sarclées, de sorte que nous arrivons toujours à ce résultat fâcheux que le prix de revient est beaucoup trop considérable, surtout comparé au prix d'écoulement. D'ailleurs, on ne change pas en quelques années les idées et les coutumes d'un pays, basées sur l'expérience et la pratique; le temps seul peut apporter des modifications aux usages: encore faut-il pour cela offrir à ceux que l'on veut convertir des résultats réels et sérieux, sans trop d'engouement des idées nouvelles qui, présentées sur des apparences brillantes, nous offrent souvent des résultats inexacts.

Donc, Messieurs, en résumant le rapport, nous arrivons à conclure que la culture de nos contrées doit en général s'appliquer à la production de la laine, de la viande de mouton, en particulier, et aux céréales.

Elle peut être modifiée dans une certaine proportion, mais pas en principe, à raison des difficultés qu'offrent ces changements et du peu d'avantages que nous en recueillons.

Alors, pour trouver un remède à cet état de chose si fâcheux et qui ne peut se prolonger indéfiniment, nous nous adressons aux hommes intelligents et éminents qui nous représentent, afin qu'ils fassent valoir nos droits près du gouvernement; nous avons confiance surtout dans la Société des agriculteurs de France et dans la haute influence de son président, pour accueillir favorablement nos vœux et les appuyer près du pouvoir qui, en ce moment principalement, veut s'éclairer sur la situation si grave de l'agriculture (1).

(1) A l'époque où la Section d'Agriculture s'occupait de cette enquête agricole, une enquête parlementaire se faisait sous la direction et l'inspiration du Corps législatif.

Digitized by Google

Nous demandons donc :

1° Qu'un droit compensateur soit établi sur les laines provenant de l'étranger; ce droit serait fixé *ad valorem*, d'après les résultats fournis par l'enquête générale;

2° Qu'un droit compensateur (de 2 fr. 50 c. par hectolitre) soit perçu sur les blés importés en France;

3° Que les acquits à caution soient supprimés.

La Commission saisit cette occasion pour exprimer les vœux suivants :

1° Application spéciale d'une partie notable des prestations et des centimes additionnels à l'établissement et à l'entretien des chemins ruraux;

2° Répartition plus équitable de l'impôt des prestations et des centimes additionnels en ce qui concerne la vicinalité, et exécution sévère des prescriptions légales sur les subventions que les grands établissements industriels doivent fournir à l'entretien des chemins ruraux;

3° Simplification des formalités relatives aux obligations hypothécaires;

4° Modification, dans un sens restrictif, des droits d'enregistrement, de transmission et de mutation;

5° Abolition des droits sur les échanges de parcelles;

6° Suppression du glanage, ou au moins n'en laisser profiter que les vieillards et les infirmes, et pour le blé seulement;

7° Établissement de bureaux de bienfaisance dans les campagnes, et restriction des conditions d'admissibilité à ces mêmes établissements dans les villes;

8° Interdiction du vagabondage des familles errantes, colporteurs, etc., qui, parcourant les campagnes avec chevaux et voitures, vivent aux dépens de l'agriculture pour laquelle ils sont un fléau;

9° Application du livret aux ouvriers agricoles;

10° Établissement d'un code rural et augmentation des pénalités relatives aux contraventions rurales;

Digitized by Google

11° Établissement d'un crédit agricole pouvant permettre des prêts à long terme et à des conditions modérées ;

12° Surveillance et pénalités sévères pour la fabrication des engrais commerciaux ;

13° Uniformité dans la vente de tous les produits agricoles, soit à un poids, soit à une mesure unique pour tout l'empire français ;

14° Extension des attributions des chambres consultatives d'agriculture et création de tribunaux chargés de juger les contestations agricoles ;

15° Multiplication dans l'armée des congés temporaires pendant le temps de la moisson, et facilités plus grandes pour obtenir ces congés et en profiter ;

16° Diminution des tarifs de chemins de fer pour tout ce qui concerne l'agriculture ;

17° Suppression des concours régionaux et répartition annuelle aux Sociétés d'une partie de l'argent qui y est dépensé.

Ces vœux ont été recueillis dans le résumé de notre enquête, en 1866. Ils ont paru à votre Commission être de nature à attirer l'attention du gouvernement.

En tout cas, quels que soient les résultats de nos démarches, nous aurons toujours la conviction d'avoir accompli un devoir envers notre agriculture normande comme envers nos concitoyens.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. L'AMIRAL DE LA RONCIÈRE-LE NOURY

Président de la Société

A LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 10 AVRIL 1870

—

MESSIEURS,

Avant de procéder à notre ordre du jour, vous vous associerez à votre président pour payer un tribut de regrets à l'un des membres d'une des sections de notre Société, à l'homme éminent qui, après avoir occupé les plus hautes fonctions de l'État, a encore, dans la vie privée, donné l'exemple des plus solides qualités.

Dominé par les affections les plus légitimes, obéissant à des regrets que nous ne pouvons trouver que profondément respectables, s'inclinant devant les manifestations réitérées des volontés de la nation, le duc de Broglie s'est tenu éloigné depuis de longues années de la scène politique.

D'autres plus autorisés que moi ont retracé les phases d'une vie remplie autant par les assujettissements du pouvoir et les luttes qu'il suscite, que par les séductions de la littérature mêlées aux douceurs de la vie du foyer. C'est à ce foyer, où il pratiquait toutes les vertus domestiques, qu'il s'était réfugié, loin des agitations politiques, et comme regrettant ces institutions salutaires, et alors nécessaires, qui donnaient à la France et la grandeur, et l'ordre, et la prospérité.

Malgré son grand âge, notre illustre compatriote s'est éteint trop tôt encore. Cependant, il a vécu assez pour éprouver la satisfaction d'assister à d'éclatantes réconciliations, à

Digitized by Google

de sincères soumissions, fruit désiré d'un régime qui représente les principes qu'il n'avait cessé d'honorer.

Au moment où le peuple, répondant de nouveau à l'appel spontané du souverain qu'il a acclamé naguère, va se prononcer sur les modifications successivement introduites dans la forme du gouvernement, ou bien, pour me servir de termes plus précis, à la veille du jour où la nation va faire son choix entre l'Empire libéral et le socialisme déguisé sous le nom de République, l'exemple de notre regretté collègue, ses conseils, devenus conciliateurs, eussent été précieux pour faire connaître à ses concitoyens la portée de ce grand acte.

L'existence du duc de Broglie ne s'est pas assez prolongée cependant pour pouvoir, dans cette solennelle et décisive épreuve, affirmer par la persuasion de sa parole et par l'autorité de ses actes son attachement aux principes qu'elle doit consacrer, l'union de la liberté à l'autorité. Et, imposant enfin quelque trêve à ses regrets, il eût pu laisser éclater les sentiments que ne devait pas manquer d'inspirer à son noble cœur le glorieux initiateur de telles entreprises.

Je m'arrête, Messieurs. Je ne veux pas raviver les douleurs d'un fils dont nous regrettons aujourd'hui l'absence, d'un fils qui s'est montré pieusement fidèle aux souvenirs que chérissait son père; d'un fils qui, nous en avons la confiance, donnera son loyal concours à l'Empire libéral, comme l'illustre chef de sa famille a mis son dévouement à servir la royauté constitutionnelle.

Messieurs, les opinions varient et passent; les passions qu'elles soulèvent disparaissent; les grands caractères survivent. Devant la mort, devant les douleurs d'une famille, laissons tomber les opinions, laissons les passions s'évanouir. Gardons la durable mémoire du grand caractère d'un éminent citoyen.

Enfin, sur ce terrain, heureusement redevenu neutre, où

Digitized by Google

nous sommes réunis aujourd'hui, que ceux qu'animent encore les rancunes politiques ou des dissentiments peut-être justifiés pour lesquels l'heure de l'oubli a sonné, que ceux-là sachent sacrifier au précepte fondamental que Dieu a inscrit au fond de tous les cœurs, le précepte de la charité chrétienne, qui est le principe de la conciliation, et le respect de l'homme de bien.

Digitized by Google

CONCOURS RÉGIONAL D'ÉVREUX

ANNÉE 1870

—

Le concours régional tenu à Évreux du 22 au 29 mai 1870, a présenté un puissant intérêt à tous les points de vue. Il a révélé l'existence de plusieurs exploitations agricoles perfectionnées et témoigné des progrès accomplis non-seulement dans les grandes fermes, mais encore dans la moyenne culture.

La prime d'honneur a été attribuée à M. Besnard (Henri), agriculteur à Ecos, et membre de la Société libre de l'Eure.

Le concours de bestiaux a permis de décerner un assez grand nombre de primes aux éleveurs du département de l'Eure.

Un concours hippique et un concours de maréchalerie ont été annexés au concours régional par le département, et ils ont donné les résultats les plus satisfaisants.

Enfin, la Société d'agriculture avait fourni un brillant contingent à cette grande solennité, en organisant un concours d'horticulture et en instituant des récompenses pour les domestiques ruraux les plus méritants par la durée et la fidélité de leurs services.

Parmi les réunions intéressantes dont le concours a été l'occasion, la Société doit mentionner la séance collective qu'elle a tenue le mercredi 25 mai avec l'Association Normande, et qui a été présidée par M. l'amiral de la Roncière-le Noury, assisté de M. de Glanville, directeur de l'Association Normande et de M. de Roissy, sous-directeur.

Le samedi 28 mai, M. le professeur Morière réunissait autour de lui un nombreux auditoire de cultivateurs, et dans une conférence fort applaudie, traitait, avec la supé-

Digitized by Google

riorité qu'on lui connaît, la question des engrais et des diverses industries agricoles.

Le même jour, la Société s'assemblait en séance publique, sous la présidence de M. l'amiral baron de la Roncière-le Noury, et procédait à la distribution des récompenses attribuées aux horticulteurs et aux serviteurs de fermes.

Enfin, suivant une ancienne tradition et pour indemniser les horticulteurs de leurs frais de déplacement, la Société avait eu la bonne pensée d'acheter un certain nombre des objets exposés et de les mettre en loterie. Le tirage de cette loterie s'est fait le 30 mai, à la satisfaction de tout le monde et a formé le dernier épisode de ces grandes assises agricoles, destinées à produire d'excellents effets et à laisser de précieux souvenirs dans l'esprit des populations.

Digitized by Google

Séance publique du samedi 28 mai 1870

—

Le samedi 28 mai, à trois heures, a eu lieu, dans la salle de l'Amphithéâtre, la distribution des récompenses aux lauréats du concours horticole et aux domestiques ruraux.

La séance était présidée par M. le vice-amiral baron de la Roncière-le Noury, président de la Société libre de l'Eure, ayant à sa droite M. le préfet, et à sa gauche M. le maire d'Évreux. Parmi les personnes notables qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait M. Georges L'Hôpital, conseiller d'État; MM. le duc de Clermont-Tonnerre et le marquis de Blosseville, conseillers généraux; M. Antoine Passy, ancien préfet de l'Eure; M. Amédée Deschamps, organisateur de l'exposition horticole; M. Sauvage, ancien directeur de l'École normale; les secrétaires de la Société, etc. Un certain nombre de dames faisaient partie de l'assistance, composée en majeure partie de cultivateurs.

M. l'amiral de la Roncière a ouvert la séance par un discours dans lequel il a commencé par rappeler les paroles récemment prononcées par l'Empereur : « Porter l'activité du centre, où elle surabonde, aux extrémités, qu'elle déserte, » et il les a présentées comme étant le programme de l'avenir. La Société libre de l'Eure sera à la hauteur de cette mission : « animée de cet esprit sagement indépendant qui est un des caractères particuliers de notre race normande », elle saura provoquer l'initiative et le progrès et faire éclore peut-être un Olivier de Serres, un Mathieu de Dombasle ou un Brunel, dont elle ne nous laissera pas ravir la gloire par l'Angleterre. C'est là

Digitized by Google

qu'est la véritable décentralisation, celle que les bons citoyens doivent appeler de leurs vœux.

L'honorable président a ensuite passé en revue les heureux résultats obtenus par la Société, et il a rendu hommage à l'habile direction et à l'impulsion que lui ont successivement données tous ses présidents élus. Puis, entrant dans un examen sommaire, mais substantiel, des difficultés que rencontrent les perfectionnements agricoles, il s'est attaché à montrer les moyens de triompher de ces obstacles.

Les récompenses données aux travaux et aux services agricoles sont au nombre de ces moyens, et ce ne sont pas les moins naturels ni les moins efficaces.

L'horticulture doit avoir aussi sa part dans ces encouragements, et d'augustes donatrices ont voulu joindre leurs témoignages de sympathie à ceux que la Société libre réservait aux exposants. Grâces leur en soient rendues, ainsi qu'aux horticulteurs qui ont répondu à l'appel de la Société, à l'intelligent conservateur du Jardin botanique, M. Piéton, et à la ville d'Évreux, qui a entouré ce concours de tout l'éclat qui devait en assurer le succès.

M. l'amiral de la Roncière a ajouté quelques mots relativement à la culture des jardins potagers, et à ce sujet, il a cité l'exemple recommandable d'un de ses anciens frères d'armes, M. le marquis de la Rochefontenille. Il a également mentionné, au premier rang des industries agricoles dignes de fixer l'attention, la fromagerie de M. Dumoutier, de Claville, auquel une médaille de vermeil a été décernée par M. le comte de Rostolan.

Enfin, après avoir exprimé le désir de voir les grands propriétaires prêcher d'exemple en s'adonnant davantage à l'exploitation de leurs terres et leur avoir indiqué sommairement leurs devoirs à cet égard, l'honorable président a terminé par quelques mots de sympathique hommage à la mémoire du regretté prélat que le diocèse d'Évreux vient de perdre : « Mgr Devoucoux, a-t-il dit, est mort sur la brèche, en

Digitized by Google

vaillant capitaine de ce clergé français si respectable entre tous. Interprète éloquent et convaincu des traditions de la vieille France catholique, de la fille aînée de l'Église, il avait acquis à Rome, parmi cette foule de prélats, une autorité méritée, qui faisait honneur à notre pays et particulièrement à ce diocèse. »

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

PRIX ACCORDÉS AUX DOMESTIQUES RURAUX

PRIX DE DÉPARTEMENT

Charretiers. — *Prix* (120 fr. et médaille d'argent), Désiré Lambert, 45 ans de services chez M. Ernest Jullien, cultivateur à Gaillardbois (Andelys). — *Mention honorable* (médaille de bronze), Jacques Bourgeot, 47 ans de services chez M. Roger, à Saint-Christophe-sur-Condé (Pont-Audemer).

Bergers. — *Prix* (120 fr. et médaille d'argent), Jean Eloi, 40 ans de services chez M. Fontenay, aux Thilliers-en-Vexin (Andelys). — *Mention honorable* (médaille de bronze), Victor Darras, 31 ans de services chez M. Mulot, à Farceaux (Andelys).

Hommes a toutes mains. — *Prix* (100 fr. et médaille d'argent), Pierre Bunel, 59 ans de services chez Mme Lainaye, à Saint-Siméon (Pont-Audemer). — 1re *Mention honorable* (médaille de bronze), Jacques Lefebvre, 48 ans de services chez M. Pierre, à Infreville (Pont-Audemer). — 2e *Mention honorable,* Adrien Lafosse, 48 ans de services chez M. Monnier, à Saint-Aubin-le-Vertueux (Bernay).

Servantes. — *Prix* (100 fr. et médaille d'argent), Rosalie Verger, 62 ans de services chez M. Voisin, à Bois-Hellain (Pont-Audemer). — 1re *Mention honorable* (médaille de bronze), Marie-Adèle Béranger, 59 ans de services chez M. Lesage, à la Haye-du-Theil (Louviers). — 2e *Mention honorable,* Désiré Blin, 58 ans de services chez M. Davoult, à la Neuville-sur-Authou (Bernay).

PRIX D'ARRONDISSEMENT

Charretiers. — 1er *Prix* (60 fr. et médaille de bronze), Réné Minard, 43 ans de services chez M. le marquis de Chambray, à Gouville (Evreux). — 2e *Prix* (40 fr.), François Métayer, 41 ans de services chez M. Ducy, à Gauville-la-Campagne (Evreux). — 1re *Mention honorable* (médaille de bronze), François Damas, 40 ans de services chez Mme veuve Bourdon, à Claville (Évreux). — 2e *Mention honorable*, Baptiste Corneille, 38 ans de services chez M. Huchet, à Coudres (Evreux).

Digitized by Google

Bergers. — *1er Prix* (60 fr. et médaille de bronze), Maximien Odieuvre, 33 ans de services chez M. Euzé, à Claville (Évreux). — *2e Prix* (40 fr.), Louis Cousin, 26 ans de services chez M. Fessard, à Croth (Évreux). — *Mention honorable* (médaille de bronze), Robert Leduc, 20 ans de services chez M. Drouet, aux Minières (Évreux).

Hommes a toutes mains. — *1er Prix* (50 fr. et médaille de bronze), Louis Langlais, 43 ans de services chez M. Letellier, à Louversey (Évreux). — *2e Prix* (40 fr.), François Delouye, 45 ans de services chez M. Laval, à Champigny-la-Futelaye (Évreux). — *1re Mention honorable* (médaille de bronze), Jean Dupuis, 40 ans de services chez M. Béguin, à Saint-Vigor. — *2e Mention honorable*, Denis Villeroy, 36 ans de services chez M. Hardouin, à Condé-sur-Iton (Évreux).

Servantes. — *1er Prix* (50 fr. et médaille de bronze), Françoise Trichard, 41 ans de services chez Mme Roussel, à la Madeleine, près Évreux. — *2e Prix* (40 fr.), Marguerite Bouland, 38 ans de services chez M. Fauchet, cultivateur au Fidelaire (Évreux). — *1re Mention honorable* (médaille de bronze), Hortense Letourneur, 30 ans de services chez M. Goujon, à Évreux. — *2e Mention honorable*, Pauline Berthelot, 26 ans de services chez M. Leclerc, à Marcilly-sur-Eure (Évreux).

PRODUITS HORTICOLES

Plantes de serre. — *Prix* (médaille d'or offerte par S. M. l'Impératrice), M. Hue, horticulteur à Evreux.

Plantes de serres chaudes. — *1er Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Philippe, jardinier chez M. le marquis de la Rochefontenille, au château du Brémien. — *Prix ex æquo* (médailles d'argent), MM. Hue, horticulteur à Évreux, et Roger, jardinier chez M. Moitessier, à Louye.

Bégonias. — *Prix spécial* (médaille d'argent), M. Thillier, jardinier chez M. le duc de Broglie, à Broglie.

Pélargoniums a grandes fleurs. — *1er Prix* (médaille d'argent grand module), M. Maillard, horticulteur-jardinier, à Évreux. — *2e Prix* (médaille d'argent), M. Thillier.

Géraniums zonales. — *Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Henry Pétel, à Évreux.

Rosiers en pots et fleuris. — *Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Hue, horticulteur, à Évreux.

Pensées. — *Prix* (médaille de bronze), M. Léger-Duhamel, à Évreux.

Digitized by Google

Conifères. — *Prix* (médaille d'or), M. Maillard aîné, horticulteur à Gravigny, près Évreux.

CULTURE MARAICHÈRE

Légumes de primeur. — *1er Prix* (médaille d'or), M. Gouye, jardinier à Louviers. — *2e Prix* (médaille d'argent, grand module), M. Poncet, jardinier chez M. le vicomte de Fayet, à Saint-Sébastien. — *3e Prix* (médaille d'argent), M. Dufailly, jardinier à Louviers. — *4e Prix* (médaille de bronze), M. Viel, instituteur, à Saint-Martin-Saint-Firmin.

Melons cantaloups. — *Prix* (médaille d'argent, grand module, et une somme de 100 fr.), M. Houdoux-Hurel, jardinier à la Gueroulde.

Asperges. — *1er Prix* (médaille d'argent), M. Debovivre (Alphonse), à Argenteuil. — *2e Prix* (médaille de bronze), M. Marche-Briosne, jardinier au Neubourg.

Fruits de primeur. — *1er Prix* (médaille d'or offerte par S. A. I. la princesse Marie-Clotilde Napoléon), M. Poncet, chez M. le vicomte de Fayet, à Saint-Sébastien-de-Morsent. — *2e Prix* (médaille d'argent, grand module, et 50 fr.), M. Houdoux-Hurel, jardinier à la Gueroulde.

Prix offert par la ville d'Évreux à l'établissement de culture maraîchère d'Évreux, le plus remarquable sous le rapport de l'abondance, des beautés et de la variété de ses produits cultivés en vue de l'approvisionnement de la ville :

Prix ex æquo (médailles d'or), MM. Lapeltey et Deshays, horticulteurs à Evreux.

INDUSTRIE HORTICOLE

Outils et instruments de jardinage perfectionnés. — *Médailles d'argent* : M. Valton, coutelier à Évreux ; — M. Chaillou, coutelier à Évreux. — *Médailles de bronze* : M. Delauney, coutelier à Bernay ; — M. Derouet, constructeur à Paris, pour sa coutellerie horticole. — *Médaille d'argent, grand module*, M. Butte, ferblantier à Dreux, pour son exposition de fumigateurs et soufflets.

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION DES JARDINS

Médaille d'argent, grand module, M. Ozanne, constructeur à Paris, pour serres, châssis et raidisseur. — *Médailles d'argent* : M. Derouet, constructeur à Paris, pour ses appareils de contre-espaliers doubles ; — M. Debray, constructeur à Paris, pour ses pompes de jardins. —

Digitized by Google

Mention honorable, M. Durvie, constructeur à Ivry-la-Bataille, pour son exposition de pompes de jardins. — *Médaille d'argent,* M. Montsallier, constructeur à Orbec, pour ses clôtures en fer. — *Médaille d'argent, grand module,* M. Croisy, à Evreux, pour ses claies de serres. — *Médaille d'argent,* M. Desfontaines, mécanicien à Vernon, pour son exposition d'ameublement de jardins. — *Médaille d'argent,* M. Leroux, vitrier à Louviers, pour son exposition de châssis en verres bleus. — *Médaille d'argent,* M. Lecellier-Havard, à Ville-Dieu, pour un méridien de jardins. — *Médaille d'argent, grand module,* M. le marquis de la Rochefontenille, au château du Brémien, pour la culture et la taille des arbres. — *Médaille d'argent,* M. Philippe, jardinier chez M. le marquis de la Rochefontenille, au château du Brémien, pour la taille des arbres fruitiers. — *Médaille de bronze,* M. Lepée, propriétaire à Evreux, pour la culture et la taille des arbres fruitiers.

ENCOURAGEMENTS AUX AIDES JARDINIERS

1er Prix (médaille d'argent et 50 fr.), M. Dallet, jardinier depuis 50 ans chez M. le vicomte de Petiteville, à Gournay-le-Guérin. — *Rappel de médaille de bronze et 30 fr.,* M. Prévost, 25 ans de services chez M. Izarn, à Evreux.

NOTA. — Un prix spécial, consistant en une médaille de vermeil, offerte par M. le comte de Rostolan, a été décernée à M. Dumoutier, agriculteur à Claville, pour son établissement de fromagerie.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT

PAR M. LE VICOMTE DE FAYET

AU NOM DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'EXAMINER L'ÉTABLISSEMENT DE FROMAGERIE

De M. DUMOUTIER, agriculteur à Claville, près Évreux (1)

DE L'INDUSTRIE DES FROMAGES

Une commission de la Société libre d'Agriculture a été chargée d'aller visiter la fromagerie de M. Dumoutier, de Claville.

Voici le résultat de ses observations :

Grâce à l'obligeance de M. Dumoutier, elle a pu suivre toutes les transformations du lait, depuis le moment où il le recueille, jusqu'au moment où il le livre, devenu fromage, au commerce.

Dans un bâtiment divisé en plusieurs pièces et maintenu par le chauffage à une température de 20 degrés environ, on commence par faire chauffer le lait de façon à ce qu'il puisse prendre ; puis, après y avoir mélangé la fressure ou tournure (seul procédé dont M. Dumoutier conserve le secret), on le dépose dans de grands pots en grès, où il séjourne jusqu'à ce qu'il ait pris assez de consistance pour pouvoir être placé dans les moules. Ces moules sont carrés ou ronds sui-

(1) Ce rapport a été imprimé et publié en 1870, sous la forme de *Bulletin agricole*, par les soins de la section d'agriculture.

Digitized by Google

vant la nature des fromages que l'on veut obtenir ; carrés pour les Pont-l'Évêque, ronds pour les Camemberts.

De grandes tables inclinées et revêtues de plomb sont disposées dans les pièces chauffées pour faire égoutter les fromages. Sur des claies en jonc, qui empêchent le contact avec le plomb, on dépose les fromages dans leurs moules, et les fonctions de la personne préposée à la fromagerie consistent à les retourner alors de temps en temps, jusqu'au moment où, assez fermes pour être extraits du moule, ils seront déposés sur d'autres tables pour achever de s'égouter et transportés ensuite à la sécherie.

Il est à remarquer ici que le petit-lait n'est pas perdu, car on le revend aux cultivateurs qui en font la nourriture d'une partie de leur bétail. Mais, avant de le livrer, on recueille une crème qui se forme sur le petit-lait reposé, et de cette crème on fait un beurre d'une qualité inférieure, il est vrai, mais dont le produit indemnise encore des peines prises pour le recueillir. M. Dumoutier, qui emploie un homme et trois femmes à sa fromagerie, estime que le petit-lait lui paye le salaire de l'homme.

Pour la confection du Camembert, on écrème le lait du soir et on le mélange au lait non écrémé du matin. On n'écrème pas le lait pour le Pont-l'Évêque.

Vient maintenant l'opération du séchage qui se fait dans un grenier, où sont déposées par étage une grande quantité de claies en bois semblables à celles dont on se sert dans nos fruitiers. C'est sur ces claies que sont placés les divers fromages ; on les y laisse jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement secs. Les greniers sont aérés, mais pour l'hiver ils manquent un peu de chaleur, et M. Dumoutier a l'intention d'y placer un appareil de chauffage.

Reste, avant la livraison au commerce, l'opération du passage ou affinage qui se fait dans une cave. Le Camembert, auquel il faut trois semaines de séjour dans cette cave, se pose simplement sur des claies semblables à celles du séchoir ;

Digitized by Google

mais pour le Pont-l'Évêque et le pavé qui en est la deuxième qualité, on est obligé de les mettre dans des boîtes hermétiquement fermées, où, au bout de quelques jours, ils acquièrent leur dernier degré de perfectionnement.

Pour fabriquer ses fromages, M. Dumoutier a cinquante vaches qui lui produisent environ 700 litres de lait par jour, grâce à la nourriture corsée qu'il leur donne; mais, cela ne lui suffit pas, il achète encore une quantité égale de lait chez les cultivateurs voisins, et sa fabrication lui est assez profitable pour lui permettre de payer ce lait plus cher qu'aucune laiterie ne le paye dans nos campagnes. Ses vaches, nourries exceptionnellement en vue du produit, ne lui seraient plus avantageuses s'il cherchait à les garder jusqu'à la fin de la saison. Leur produit diminue, et s'il les conservait en les faisant remplir, leur lait, l'année suivante, perdrait de ses qualités caséeuses. Voici donc sa manière de procéder : Il achète, au mois d'août, la quantité de vaches qui lui est nécessaire; c'est l'époque où ces animaux venant de vêler donnent le plus de produit. Par une nourriture très-substantielle il leur fait rapporter, pendant huit mois, une quantité considérable de lait, et lorsque, vers la fin de la saison, c'est-à-dire vers Pâques, leur production diminue d'une manière sensible, il les envoie dans les herbages des marais Vernier, où, moyennant une rétribution d'environ cinquante francs par tête pour un séjour de quatre à cinq mois, elles se refont et prennent de nouveau le mâle. Il les revend alors avec avantage et remplace, pendant quatre ou cinq mois, sa vacherie par des moutons qui dépensent ses herbes d'été et engraissent ses terres par leur séjour dans son exploitation, jusqu'au moment où il les revend à leur tour pour racheter des vaches.

Voilà un exemple dont nos cultivateurs pourraient tirer profit et qui leur montre quels avantages on peut tirer d'une culture entendue, d'une vacherie bien dirigée, auxquelles vient se joindre une industrie bien comprise. Mais disons ici

Digitized by Google

que si M. Dumoutier a su tirer parti de son intelligence, il a eu pour lui les exemples de son père, que nous regrettons tous de ne plus voir au milieu de nous, et son grand mérite est d'avoir su profiter, et de faire, en ne désertant pas la culture, ce que beaucoup de fils de nos cultivateurs n'ont pas toujours la sagesse d'imiter.

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT

PAR M. DE BLAVETTE

AU NOM DE LA COMMISSION

CHARGÉE D'ÉTUDIER LE CONCOURS RÉGIONAL DE 1870

AU POINT DE VUE DES BESTIAUX

—

Le concours régional tenu à Évreux du 21 au 29 mai 1870 comprenait six départements. Il nous a paru d'abord que ce concours aurait pu être un concours de boucherie, car dans bien des cas, l'imperfection des formes était dissimulée par l'empâtement de l'animal. D'ailleurs, il n'est pas rationnel de présenter comme reproducteurs des animaux engraissés. C'est donc un premier reproche que nous adressons à ce concours, et qui peut du reste s'appliquer à tous les concours en général; d'où il résulte que malgré lui, quelquefois, le jury est obligé de primer l'animal le plus gras, qui se trouve être le mieux fait.

Il nous a semblé ensuite qu'il était difficile d'obtenir un ensemble satisfaisant à tous les points de vue, en appelant simultanément six départements qui ont en partie des industries ou des modes de culture dissemblables : c'est encore une objection qu'on peut faire à tous les concours régionaux dont l'utilité nous a paru contestable, et qui seraient utilement remplacés par des concours départementaux qui pourraient avoir lieu plus souvent, où l'on trouverait des animaux plus appropriés aux besoins de chaque département et qui seraient cependant assez considérables pour que toutes les machines agricoles aient intérêt à s'y présenter.

Digitized by Google

Des six départements représentés au concours d'Évreux, l'Orne et la Seine-Inférieure ont surtout pour but l'élevage de l'animal de boucherie. Il convient donc d'y faire prospérer les races anglaises, qui donnent la plus belle conformation, jointe à la plus grande propension à l'engraissage. Dans l'Eure, le Calvados et la Manche, au contraire, l'industrie du lait, du beurre et du fromage est très-développée, il serait donc préférable d'y élever les races augeronnes ou cotentines. Dans l'Eure-et-Loir, on recherche surtout l'élevage du veau et la production de la laine fine. Il faut donc s'attendre à y voir les races anglaises bovines et les races ovines mérinos.

Nous allons donc, laissant de côté, non-seulement les autres départements, mais encore les parties du département de l'Eure qui se rapprochent beaucoup soit de l'Eure-et-Loir, soit du Calvados, faire quelques remarques sur les races qui seraient le plus en rapport avec les besoins de la culture dans l'arrondissement d'Évreux.

RACE BOVINE

Faut-il dire d'abord que parmi les taureaux de race Durham pure, nous n'avons pas trouvé la perfection irréprochable des formes, et que même parmi les premiers prix décernés à MM. Girard et de Saint-Pierre, il y avait quelque chose à reprocher. Qu'on n'aille pas croire, cependant, que nous voulons critiquer à tout prix, car c'étaient de superbes animaux, mais qui, enfin, n'avaient pas les mêmes perfections que celles que nous avons remarquées chez les taureaux cotentins primés de MM. Pacquevent et Paynel. Chez ces deux taureaux, sauf leur graisse, il n'y avait rien à reprocher, corne fine, belle et large poitrine, membres courts, peau fine, beau rein, culotte bien descendue, tout était digne de remarque.

Les vaches croisées Durham et Durham pures nous ont paru plus belles que les taureaux. Il y avait surtout une série

Digitized by Google

consécutive de vaches admirables appartenant à M. le comte Rœderer, M^lle^ de Rougé, MM. Courtillier et Lépine.

Parmi les vaches de race française pure, quelques-unes étaient fort remarquables, en petit nombre toutefois, car, dans cette catégorie comme dans les autres, le nombre et la beauté se trouvaient incontestablement dans les croisements anglais. Nous dirons même qu'il nous a paru que des génisses inscrites comme de race française pure, étaient légèrement anglaisées. Cela tient-il à ce que leurs mères avaient été auparavant saillies par un taureau anglais? Nous ne savons; ce fait paraît anormal, mais néanmoins il a été remarqué.

La Commission a donc, à l'unanimité, donné la préférence aux croisements anglo-normands. Nous croyons cependant que dans l'arrondissement d'Évreux, où, vu la rareté des pâturages, la culture fait peu de viande et peu d'élèves, mais où, au contraire l'industrie laitière est fort développée, il serait préférable de se servir de la vache française pure, augeronne ou cotentine, car ces deux espèces se nourrissent parfaitement dans les prairies artificielles, et donnent 20 à 30 litres de lait, tandis que les vaches anglaises en donneront seulement 10 à 15. Résumons donc et disons, que dans les pays où l'on désire avoir une grande abondance de lait, soit pour l'exportation, soit pour l'industrie du beurre et du fromage, il est préférable d'user de la vache normande, et que dans ceux au contraire ou l'élevage du bétail, son exportation et son engraissement sont en plein développement, un croisement intelligent de Durham pur et de vache normande donnera des produits plus beaux, une charpente plus fine, des formes plus carrées, en un mot un animal plus précoce et plus susceptible de se charger de viande.

Remarquons en passant que la race Durham n'est pas de toutes les races anglaises la meilleure en boucherie : celle d'Hereford est bien préférable, mais nous n'en avons pas vu un seul échantillon au concours.

Digitized by Google

Le concours nous a offert de beaux, mais rares échantillons de race mérinos pure et même de métis-mérinos. Tous, du reste, nous venaient d'Eure-et-Loir, ou de la partie du département de l'Eure qui l'avoisine. Est-ce à dire que le croisement anglais ne viendrait pas facilement dans ce département, nous ne le pensons pas : nous croyons plutôt que les cultivateurs de ce département, ayant un pays parfaitement approprié à la race mérinos, et voyant que ces moutons y viennent vite et bien, et que leur laine est recherchée, n'éprouvent pas le besoin de changer leur système. Ce qui nous confirme dans cette opinion c'est que nous connaissons plusieurs cultivateurs, venus d'Eure-et-Loir dans l'Eure, qui ont été obligés de faire subir un croisement à leur troupeau mérinos, lequel une fois sorti de son pays dépérissait dans celui-ci, ou du moins demandait un prix bien plus élevé pour arriver à un bon résultat. Nous pensons cependant que vu le prix des laines, tous les cultivateurs, à part ceux dont la laine est fort appréciée et cotée plus chère, chercheront tôt ou tard, à réparer sur la viande la perte que l'abaissement du prix des laines leur fait indubitablement subir.

De même les races françaises hagardes et normandes se sont réfugiées au bord de la mer, et c'est le littoral de la Seine-Inférieure et de la Manche qui nous en ont envoyé de fort beaux, mais encore plus rares produits. Tous les autres départements représentés nous ont envoyé des moutons anglais, soit purs, soit croisés entre eux. La race Dishley pure était bien représentée; mais nous avouons ne pas lui donner la préférence, au moins pour ce pays-ci, non plus qu'au croisement Dishley-mérinos : non pas que le mouton Dishley ne soit très-rustique et très-précoce, mais, il faut bien le dire, si l'on doit faire de la viande, il ne faut pas non plus entièrement sacrifier la laine, et c'est à cette alternative que nous conduit le mouton Dishley. Sa laine est longue

Digitized by Google

il est vrai, mais grosse et légère, et nous connaissons telle brebis Dishley qui, à sa première tonte, donnait dix livres de laine, et qui n'en donnait plus que cinq à sa troisième.

La race Southdown nous a paru, soit pure, soit croisée, être l'idéal auquel on devait tendre, au moins pour ce pays-ci qui ne nous donne pas de pâturages bien plantureux. A ce sujet, la Commission n'a pas été unanime dans ses appréciations; cependant la majorité a été d'avis que dans ces contrées, avec un croisement intelligent Southdown-mérinos, on obtiendrait un excellent mouton à bon marché. Car il ne faut pas perdre de vue que l'idéal n'est pas d'obtenir du beau, avec beaucoup de soins et d'argent, mais d'arriver à produire le beau et le bon au meilleur marché possible. Ainsi le Southdown pur donne en moyenne et en troupe 8 livres de laine assez fine, non comme celle du mérinos, mais s'en rapprochant plus que toute autre espèce étrangère. En outre, il est bien plus précoce. Il a une charpente très-fine qui laisse beaucoup de place à la viande, et peut parfaitement peser 70 kilos en moyenne. Le rendement net en viande est de 53 p. 100, plus 10 p. 100 de suif. Ce calcul, certainement fort modeste, met la valeur du Southdown pur, comme viande, à 70 fr. sans compter la laine et le suif. C'est une moyenne à laquelle n'arrivera jamais le mérinos que l'on est heureux de vendre 45 à 50 fr. Nous avons remarqué des brebis Southdown à MM. Nouette-Delorme et comte de Trique-ville qui étaient pour nous le type du mouton de boucherie, admirablement conformées : les pattes fines, courtes et soyeuses, la charpente légère, la poitrine sortie et bien descendue, la culotte large; ces bêtes pesaient 120 livres, soit 70 livres de viande nette, et n'avaient pas été engraissées spécialement en vue du concours. Elles sortaient d'herbage.

Nous pensons donc qu'un bélier Southdown bien choisi mis avec des brebis mérinos ou métis-mérinos donnerait des produits très-satisfaisants, qu'il serait loisible au cultivateur d'améliorer, soit par un nouveau croisement Southdown, soit

Digitized by Google

par un recroisement mérinos, suivant son désir et la qualité de ses pâturages. Seulement nous ferons une remarque essentielle bien qu'élémentaire, c'est qu'il ne faut jamais faire de croisements entre métis, non plus qu'entre bêtes du même sang. Si nous éprouvons le besoin d'écrire cet axiome, c'est que nous avons entendu des cultivateurs dire que c'était une utopie, et d'autres, au contraire, avouer ce principe, mais par négligence, ou économie mal entendue, laisser croiser entre eux des animaux de même sang. C'est ainsi que l'on arrive à perdre et la laine et la viande, et nous affirmons qu'un pareil croisement au bout de deux ans donnerait une diminution de 20 p. 100 tant en laine qu'en viande.

Avant d'en finir avec la race ovine, nous ferons observer que nous avons remarqué un lot de brebis du Hampshire appartenant à M. Lequillou : c'est une nouvelle race anglaise, légèrement charpentée, fine de laine, mais grande et se rapprochant, pour la conformation de la race mérinos. Nous pensons qu'un croisement intelligent de cette race avec un Southdown, pour lui donner de l'ampleur et de la viande, et avec un mérinos pour entretenir et conserver la quantité et la finesse de la laine, serait une chose à essayer, et nous le recommandons à MM. les cultivateurs qui désirent faire des essais, et avoir un troupeau riche en viande, de laine fine, et s'engraissant à peu de frais.

RACE PORCINE.

La race porcine se divise en deux branches : les races françaises et les races anglaises. Les races françaises étaient représentées pour le premier prix par une superbe truie normande et par un porc craonnais. Il y avait de superbes produits de ces races; mais nous croyons que la vraie race agricole ou artificielle, celle qui rapporte le plus et s'engraisse le plus vite est la race anglaise pure ou croisée, se rapprochant du parallélogramme, à ossature petite, à soies fines et rares, à peau mince et cou large, soit la grande

Digitized by Google

race d'York, dont il y avait des échantillons monstrueux, soit la petite race noire et blanche du Hampshire, ou la noire du Berkshire qui donne promptement des masses informes de lard, ce qui, sauf la forme, est le côté appréciable dans cette catégorie d'animaux.

Disons enfin, en finissant, que la Commission n'a pas été dérangée dans ses appréciations par les embellissements ni le confortable que la ville d'Évreux aurait pu mettre à la disposition des étrangers venus de loin dans ses murs; mais elle regrette unanimement que l'administration du concours ait si habilement distribué ses entrées et ses sorties, qu'il fallait toujours déposer une petite pièce supplémentaire pour entrer ou revenir d'un endroit dans un autre, et que cette obligation légère mais agaçante ait empêché beaucoup de petits cultivateurs de venir, avant le dimanche, admirer de réelles magnificences et s'en inspirer. Car c'est le seul but d'un concours, quel qu'il soit, de faire progresser, par l'exposition des animaux et le travail des machines, l'art de l'élevage et la science de l'agriculture.

Digitized by Google

CONCOURS DE MOISSONNEUSES

TENU A GUICHAINVILLE, LE 18 JUILLET 1870

—

Un concours de moissonneuses, organisé par les soins de la Société, a eu lieu le lundi 18 juillet 1870, au Buisson-Garembourg, sur un champ dépendant de la commune de Guichainville et appartenant à M. le comte de Rostolan, président de la section d'agriculture.

Dix instruments présentés par MM. Huet, Lallier, Béranger et Pilter, constructeurs, et par MM. Mouton, cultivateur à Damville, Legendre, cultivateur à Claville, Deslandes, cultivateur à Bauche, et M^me^ Leblond, de la Madeleine d'Évreux, ont été expérimentés de 11 heures à 5 heures, devant une réunion de plus de 400 spectateurs.

Pendant la délibération du jury chargé d'examiner le mérite des divers concurrents, la Société, réunie en séance particulière, a entendu une lecture de M. Ch. Dehais, sur l'établissement, à Évreux, d'une Société coopérative, telle qu'il en existe déjà une à Charleval.

Puis, dans une séance publique, présidée par M. l'amiral de la Roncière-le Noury, les récompenses ont été remises aux lauréats du concours.

Le 1^er^ prix, 300 fr. et une médaille d'or, a été remporté par M. Deslandes, cultivateur à Bauche, près Brezolles, (Machine Samuelson).

Le 2^e^ prix, 200 fr. et une médaille d'argent, par M. Pilter, constructeur à Paris (Id.)

Des médailles d'argent de grand module ont été décernées à MM. Béranger, constructeur à Évreux (machine

Digitized by Google

Samuelson), et Lallier, constructeur à Soissons, (machine Lallier).

Des médailles d'argent ont été accordées à MM. Legendre, cultivateur à Claville (machine Mac-Gormick), et Mouton, cultivateur à Damville (machine Samuelson).

Le jury a décerné une médaille d'argent à M. Huet, constructeur à Paris, exposant hors concours (machines Hornsby et Sons).

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

DISTRIBUTION DES SECOURS EN SEMENCES

ACCORDÉS PAR LA SOCIÉTÉ ANGLAISE

AUX PAYSANS FRANÇAIS

Lu par M. Émile COLOMBEL, Secrétaire perpétuel de la Société

A LA SÉANCE DU 4 JUIN 1871

—

MESSIEURS,

Le 1er avril 1871, une lettre émanée des délégués de la *Société anglaise de secours en semences aux paysans français*, informait votre président que cette compagnie se proposait de venir en aide aux cultivateurs du département de l'Eure qui, par suite des réquisitions de guerre, se trouvaient privés des moyens de faire tous leurs ensemencements du printemps.

Ces secours devaient être exclusivement réservés aux petits cultivateurs exploitant moins de vingt hectares. Les semences disponibles se composaient seulement d'avoine, de vesce, d'orge et de pommes de terre.

La saison était déjà avancée à la date de cette communication, et dès le jour même, une circulaire signée de votre vice-président et de votre secrétaire perpétuel, fut adressée aux maires des 700 communes de l'Eure, avec invitation de nous faire connaître sans délai les noms des personnes auxquelles les secours pouvaient être nécessaires.

Plusieurs maires se bornèrent à nous envoyer des remercîments, leurs communes ayant été épargnées par les Allemands. Un plus grand nombre nous transmit ses récla-

Digitized by Google

mations. Enfin, la majeure partie ne répondit pas, et cela pour des causes faciles à comprendre : d'abord et heureusement, beaucoup de communes avaient peu souffert de l'invasion; — d'autre part, les habitants les plus éprouvés dans les communes envahies étaient généralement les propriétaires ou fermiers exploitant plus de vingt hectares. Enfin, Messieurs les délégués de la Société anglaise s'étaient mis en rapport direct avec les conseillers généraux, et plusieurs de ceux-ci leur avaient répondu sans recourir à notre intermédiaire.

En résumé, les demandes qui nous parvinrent sont au nombre de vingt-cinq, comprenant les réclamations des habitants des communes suivantes :

Bourgtheroulde, Saint-Ouen-du-Tilleul, Infreville, Bourg-Achard, Trinité-de-Thouberville, Saint-Ouen-de-Thouberville, la Harangère, la Saussaye, le Boscbénard-Commin, Étrépagny, Saussay-la-Vache, Mouflaines, Nojeon-le-Sec, Farceaux, Puchay, Gamaches, le Thil, Morgny, Provemont, Coudray, la Neuve-Grange, Charleval, Ménesqueville, Crosville-la-Vieille, la Bonneville.

Les cultivateurs secourus sont au nombre de 180, auxquels il a été distribué 455 hectolitres de semences en avoine, orge, vesces et pommes de terre.

Les quantités annoncées primitivement ont été dépassées en fait, et à Bourgtheroulde notamment, où l'on avait centralisé les opérations de distribution, un excédant de graines a permis de satisfaire plus complétement aux demandes des petits cultivateurs nécessiteux.

Ce n'est pas tout, et la Société anglaise, par une nouvelle offre généreuse, a acquis de nouveaux droits à la reconnaissance de nos populations rurales. Elle nous a envoyé en effet, à la date du 27 mai, de menues graines à répartir dans les cinq arrondissements du département de l'Eure.

Il nous est parvenu 14 hectolitres de haricots, 185 kilo-

Digitized by Google

grammes de carottes, 153 kilogrammes 600 grammes de navets, et 46 kilogrammes 875 grammes d'oignon.

Ces semences ont été réparties de la manière suivante :

Les arrondissements des Andelys, Bernay, Louviers et Pont-Audemer ont reçu chacun 2 hectolitres 56 litres de haricots, 46 kilogrammes 250 grammes de carottes, et 38 kilogrammes 400 grammes de navets.

Les cultivateurs de l'arrondissement d'Évreux ont eu à se partager 3 hectolitres 76 litres de haricots, et 46 kilogrammes 875 grammes d'oignon, savoir : 64 litres de haricots et 2 kilogrammes d'oignon à chacun des cantons de Pacy-sur-Eure, Saint-André, Conches, Nonancourt, Damville et Vernon; et enfin, 34 kilogrammes 875 grammes d'oignon pour les deux cantons d'Évreux.

Tels sont les services signalés que les agriculteurs anglais, dans une pensée touchante de confraternité, ont rendus à nos compatriotes. Il suffit de lire les lettres de MM. les maires des communes secourues, pour apprécier l'étendue des misères à soulager et la vive gratitude des affligés dont les souffrances ont été atténuées.

Aussi je viens vous demander de vous faire les interprètes de toute la population agricole du département et de manifester autant qu'il est en vous les sentiments de reconnaissance que vous partagez avec elle. Dans ce but, je vous propose : d'abord, de voter des remercîments à la Société anglaise de secours en semences aux paysans français, et ensuite d'offrir le titre de membres d'honneur de votre compagnie à sa seigneurie lord Vernon, président de cette Société, à M. le capitaine Delf, sous-délégué en chef, et à M. Ramsay-Bushnan, délégué spécial pour notre région.

NOTA. — Cette proposition a été adoptée par un vote unanime de l'assemblée.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Président de la Société

A LA SÉANCE GÉNÉRALE DU 9 JUILLET 1871

—

Quelques phrases de modestie sincère ou orgueilleuse sont le début naturel de la première allocution d'un nouvel élu. La banalité de cet usage ne détournera pas votre président de s'y conformer, mais sa parole ne sera pas le déguisement de sa pensée.

Assis maintes fois à cette même place si dignement occupée naguères, où il représentait des hommes éminents qui se sont succédé dans la haute direction de votre compagnie, il vous avait donné la juste mesure des défauts qui lui sont propres, et des qualités qui lui manquent.

Votre indulgence sympathique a passé outre en connaissance de cause ; c'est là promettre le plus bienveillant appui et le plus nécessaire à une présidence dont la date différée et la durée restreinte suffisent déjà pour signaler les circonstances difficiles où elle s'inaugure.

Nous venons d'être les témoins désolés des scènes les plus douloureuses de notre siècle, de notre histoire, peut-être. Nous avons pu croire que l'ordre social allait sombrer dans une dernière tempête, mais la France mutilée se relève. La France marche résolument vers l'avenir. Plus d'énervement ! Plus de défaillances ! Plus d'indifférence coupable !

Que chacun apporte sa pierre à l'œuvre de reconstruction si généreusement entreprise, si virilement poursuivie. Il n'est si humble labeur de la main ou de l'intelligence qui ne doive

Digitized by Google

être guidé par l'espoir de concourir à la réparation de quelqu'une de vos ruines morales ou matérielles.

A cette œuvre de dévouement, de conciliation et d'apaisement, la Société libre de l'Eure, fidèle à ses traditions, consacrera le plus constant et le plus loyal concours.

Dans cette année d'épreuves terribles et d'incommensurables sacrifices, elle regrettera sans doute la modicité des ressources dont elle peut disposer pour le bien public, mais elle ne restera en arrière d'aucun mouvement réparateur, mais elle multipliera les conseils, les enseignements, les exemples, les actes.

Nos efforts tendront aussi à préparer pour un prochain avenir le retour de nos institutions les mieux éprouvées, de nos cours publics, de nos conférences agricoles, de nos encouragements aux plus honnêtes serviteurs comme aux plus longs services.

Oui, Messieurs, on ne saurait trop le répéter, avec le pays tout entier, travaillons sans compter, travaillons encore, travaillons toujours, travaillons.

Digitized by Google

CONCOURS DE MOISSONNEUSES

TENU A DAMVILLE, LE 6 AOUT 1871

—

Le concours de moissonneuses, institué par la Société en 1871, s'est tenu le 6 août à Damville, sur une pièce de terre appartenant à M. Mouton, propriétaire et agriculteur dans cette commune.

Les concurrents étaient au nombre de dix et les différents systèmes exposés étaient représentés par les machines Samuelson, Hornsby et Mac-Cormick.

Des faucheuses appartenant à MM. Deslandes, de Brezolles, et Waddington, de Saint-Rémy, ont été expérimentées, et M. Girard, constructeur à Damville, a exposé une batteuse avec son manége, des tarares perfectionnés et des trieurs bien conçus.

Après l'achèvement des opérations du jury, la Société s'est réunie en séance publique, sous la présidence de M. le marquis de Blosseville.

Dans cette séance ont été distribués les prix indiqués par le programme, et en plus, deux prix de chacun cent francs, dus à la générosité de M. l'amiral de la Roncière-le Noury et de M. Pérignon.

La journée s'est terminée par un banquet, à l'issue duquel une quête au profit des pauvres a produit une somme de 155 francs.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Président de la Société

A LA SÉANCE PUBLIQUE, TENUE A DAMVILLE, LE 6 AOUT 1871

A l'occasion du Concours de moissonneuses

—

MESSIEURS,

Dans l'œuvre réparatrice qui se poursuit de toutes parts avec une résolution si ferme et un ensemble si énergique, la Société libre de l'Eure ne pouvait demeurer inactive, quelle que fût la faiblesse des ressources dont il lui était permis de disposer.

A force de bonne administration et de bon vouloir, grâce aussi à la bienveillance éclairée du premier magistrat de notre département comme au généreux concours du comice de Damville, dont le cordial accueil restera gravé dans notre mémoire, une expérience sur les moissonneuses a pu s'organiser, et le succès passe nos espérances.

Bien des récoltes ont déjà porté l'abondance sur nos marchés depuis que nos programmes et nos rapports ont pris à cœur de signaler à nos laborieuses populations la nécessité de combattre la désertion des campagnes par l'adoption des instruments aratoires inventés ou perfectionnés, simplifiés surtout.

Depuis plus de quinze ans, la cause des machines à battre est gagnée dans toute notre région. Les services qu'elles ont rendus sont de mieux en mieux appréciés. Ils le seront davantage encore par de nouveaux progrès dans la facilité de fonctionnement et la modération des prix.

Digitized by Google

La cause des moissonneuses ne pouvait pas se populariser aussi rapidement, malgré leur origine toute nationale, puisqu'il paraît prouvé par l'histoire qu'elles étonnaient les Romains dans leur invasion des Gaules.

Celles qui excitèrent l'admiration des conquérants du monde nous étonneraient probablement à notre tour par leur rusticité primitive. On était moins difficile alors sur le mérite des procédés. On ne s'était pas encore avisé de dire : *temps est argent.* Mais on comprenait déjà l'économie du temps.

Juges plus sévères, nous exigeons beaucoup de perfectionnements, sans trop nous hâter de croire à la perfection, mais à la fois nous savons comprendre qu'il n'est si modeste progrès dans le grand art de cultiver les champs qui ne soit un service rendu à la société tout entière.

La première question, aujourd'hui plus que jamais, dans nos réunions, n'est-ce pas d'encourager la machinerie agricole à descendre des vastes établissements des constructeurs en renom jusqu'aux humbles ateliers des campagnes? Une mémorable conquête serait obtenue le jour où nos plus adroits ouvriers ruraux sauraient réparer eux-mêmes les instruments perfectionnés de l'agriculture ainsi qu'ils savent fertiliser la terre; la terre, ce premier instrument de l'industrie, comme le proclamait naguère à la tribune nationale notre éminent concitoyen, M. Pouyer-Quertier.

Ne nous lassons pas, messieurs, de propager l'étude et l'épreuve de tous les moyens de créer pour le matériel agricole des prodiges de bon marché qui atténuent sensiblement le prix de revient des céréales, et généralement de tous les produits destinés à l'alimentation publique. Souhaitons aux moissonneuses des constructeurs assez habiles pour les assouplir à tous les caprices de la configuration du sol arable, pour donner satisfaction aux terrains en pente aussi bien qu'aux surfaces planes.

Le temps presse; car il faut que l'économie politique renonce aujourd'hui à deux grandes illusions qui renaîtront.

Digitized by Google

On présageait au monde civilisé une ère prochaine de pacification universelle qui rendrait tous les bras valides à nos champs et à nos usines, par l'abandon unanime du système des armées permanentes.

On annonçait aussi avec moins d'imagination le terme assuré des énormes sacrifices d'argent exigés par la création féconde du vaste réseau de ces voies ferrées qui distribuent dans le monde entier les produits de nos travaux agricoles et de notre industrie manufacturière.

La grande armée des travaux publics devait être licenciée au profit de nos campagnes.

Les capitaux, ces épargnes calomniées du travail, trop longtemps détournés des placements ruraux, allaient reprendre leur cours naturel, et voilà que par une catastrophe sans exemple, le sort des armes impose au pays les charges improductives les plus accablantes.

Mais la France n'est pas une de ces nations qui courbent longtemps la tête sous le poids de la fortune adverse. Elle garde sa confiance en elle-même et son espoir en Dieu. Il n'est si humbles concours sur qui elle n'ait droit de compter; mais elle attend surtout son salut du sage esprit des populations laborieuses qui ne veulent pas se laisser ramener à l'état sauvage. Elle sait que les bons cultivateurs sont tous bons citoyens.

C'est aux sociétés savantes, comme à l'administration départementale et aux corps municipaux de multiplier les excitations encourageantes. Dans cette œuvre d'enseignement et de conseils paternels, quelle place utile et honorée se serait faite tout naturellement un homme d'élite, un homme de bien, de savoir aimable et de bons sens pratique, dont le souvenir est cher ici à tous les cœurs, présent à toutes les pensées.

Esprit fin et gracieux, caractère solide, initié à tous les secrets de la science agricole, à tous les vœux des populations rurales, s'il lui avait été donné de prolonger jusqu'à

Digitized by Google

nos jours si éprouvés une carrière aussi bien remplie que prématurément brisée, combien ne serait-il pas heureux aujourd'hui, notre regretté président, Ange Petit, lui l'historien de sa ville natale, son cher Damville; lui, fondateur zélé de comices d'agriculture et d'œuvres de bienfaisance, habile organisateur de nos concours, promoteur vigilant de toutes les inventions recommandées par la raison et par l'expérience!

Combien ne serait-il pas heureux de prendre part à cette réunion amie! avec quelle autorité persuasive ne nous entretiendrait-il pas des devoirs nouveaux et des devoirs agrandis qu'impose, à la saine famille agricole, l'époque sans nom à laquelle nous venons miraculeusement d'échapper! avec quel accent de conviction il ferait rentrer la confiance dans les âmes! et quel à-propos trouverait, sur ses lèvres, la devise d'une illustre famille de nos contrées :

Pour l'avenir!

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

PRIX AUX CONSTRUCTEURS OU PROPRIÉTAIRES

QUI ONT FAIT FONCTIONNER LES MEILLEURES MOISSONNEUSES

1er Prix (200 fr. et une médaille d'or), M. Albaret, constructeur à Liancourt-Rantigny (Oise). — *2e Prix* (150 fr. et une médaille de vermeil), M. Béranger, constructeur à Évreux.—*Prix* (100 fr.), offerts par le comice agricole de Damville (et une médaille de vermeil), offerte par M. le comte de Rostolan. — Ce prix est exclusivement réservé aux propriétaires et cultivateurs qui ont amené sur le champ du concours les meilleures moissonneuses. — *Prix ex æquo* (100 fr. et une médaille de vermeil), M. Mesnil, cultivateur à Roman; — (100 fr. et une médaille de vermeil), M. Mouton, cultivateur à Damville. — *Rappel de 1er Prix* (50 fr. et une médaille de bronze), M. Deslandres, cultivateur à Beauche (Eure-et-Loir).

PRIX OFFERTS PAR M. LE PRÉFET DE L'EURE

AUX PERSONNES QUI SE SONT LE PLUS DISTINGUÉES DANS LA CONDUITE DES MOISSONNEUSES

Une médaille d'argent, M. Mesnil fils, à Roman. — *Une médaille de bronze et 25 fr.*, M. Armand Renard, charretier chez M. Mouton, à Damville. — *Une médaille de bronze et 25 fr.*, à M. Desmares, charretier chez M. Waddington, à Saint-Remy, près Nonancourt.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX OUVRIERS

QUI ONT LE MIEUX EXÉCUTÉ LE TRAVAIL DE LA MISE DU BLÉ EN MOYETTE ET DU LIAGE

1er Prix (25 fr.), M. Lemaire, aux Ventes. — *2e Prix* (15 fr.), M. Lepeintre, à Condé. — *3e Prix* (10 fr.), M. Boyer (Alfred), à Chanteloup. — *Une médaille de vermeil* a été décernée à M. Girard, constructeur à Damville, pour son exposition d'instruments agricoles.

Digitized by Google

COURS PUBLIC ET GRATUIT

DE PHYSIQUE EXPÉRIMENTALE

—

La Société, profitant de la collaboration généreuse et désintéressée de M. Bénard, professeur de physique au lycée d'Évreux, a institué un cours de physique public et gratuit, qui a été inauguré le dimanche 19 novembre 1871, à une heure, dans l'Amphithéâtre du Jardin botanique.

A l'occasion de l'ouverture de ce cours, les membres de la Société se sont réunis dans une séance à laquelle le public avait été convié, et M. Izarn, vice-président, a prononcé l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Je suis chargé par notre honorable président, M. de Blosseville, de vous présenter ses excuses et ses regrets de ne pouvoir assister à l'ouverture du cours de M. Bénard.

Il est obligé de rester dans son canton pour présider, comme conseiller général, la réunion des délégués communaux chargés de composer la liste du jury pour l'année prochaine. Tous ceux qui savent quel vif intérêt M. de Blosseville a toujours porté à la Société d'agriculture, jugeront bien qu'il fallait une circonstance aussi impérieuse pour l'empêcher de se réunir à nous.

Son absence nous prive probablement d'une de ces allocutions spirituelles et élégantes comme M. de Blosseville sait en faire, et il est fâcheux que sa lettre ne contienne pas, avec l'expression de ses regrets, son petit discours d'inauguration; j'aurais eu le plus vif plaisir à vous le lire.

J'ai eu un instant la pensée de composer quelque chose pour la circonstance, mais je suis moi-même un vieux physi-

Digitized by Google

cien, plein d'amour encore pour cette science que j'ai longtemps pratiquée dans le laboratoire de mon ami, M. Regnault, et je n'aurais pas su vous parler d'autre chose.

Il m'a semblé alors que, parole pour parole, celle du professeur valait mieux que celle de l'amateur, et qu'il ne fallait pas perdre cette bonne occasion de garder le silence. — C'est ce que je suis décidé à faire.

Cependant, je tiens à vous signaler une particularité assez piquante sur le professeur qui nous prête ici son concours, et dont la plume de M. de Blosseville eût certainement tiré une charmante anecdote.

Ce n'est pas la première fois que la Société d'agriculture fonde un enseignement scientifique, et nous ne faisons aujourd'hui que suivre de bonnes traditions.

En 1832, dès son origine, elle institua des cours variés. M. le docteur Fortin professait l'anatomie, M. Blavette la physique. Jeune élève alors, M. Bénard suivait leurs leçons avec ardeur et c'est sur ces bancs que, touché par la grâce scientifique, il a senti la vocation de la physique et de l'enseignement se décider en lui.

Puisse cette succession ne pas s'interrompre, puissent les leçons de M. Bénard allumer à leur tour dans quelque esprit la passion de la science, et puisse son flambeau se transmettre longtemps ainsi de main en main dans cet Amphithéâtre.

J'ai la confiance qu'il ne tiendra pas à M. Bénard que ce vœu ne soit exaucé, et c'est pour le laisser travailler à son accomplissement qne je lui cède la parole.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LE

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Lue à la séance générale du 10 décembre 1871

PAR M. LE MARQUIS DE BLOSSEVILLE

Président de la Société

—

MESSIEURS,

Arrivé au terme de la présidence dont vous m'avez honoré, je viens remplir un devoir de reconnaissance en déposant sur le bureau de la Société libre un travail de longue haleine, dont plusieurs d'entre vous se souviennent peut-être de m'avoir, il y a des années déjà, confié la direction en m'assurant d'utiles collaborateurs.

Ce manuscrit d'un grand poids est donc une œuvre collective. C'est un *Dictionnaire topographique du département de l'Eure, comprenant les noms des lieux anciens et modernes*, et destiné à paraître sous vos auspices.

Demandé par le ministère de l'instruction publique, il doit faire partie d'une collection importante dont plusieurs volumes de format in-quarto sont déjà sortis des presses de l'imprimerie nationale. L'un d'eux, notamment, est consacré à un territoire que nous ne consentirions pas facilement à ne plus nommer le département français du Haut-Rhin.

Il serait bien à désirer qu'un tour de faveur pût être accordé à notre publication, si la caisse des travaux d'impression n'est pas trop épuisée. Le temps presse votre éditeur, et il serait essentiel que les épreuves fussent corrigées sous des yeux familiers avec les irrégularités excusables d'un manuscrit de cette ampleur.

Digitized by Google

Certes, il y aurait eu témérité à entreprendre un pareil labeur, s'il n'eût pas dû venir à la suite de quelques grands travaux justement appréciés qui ne permettaient pas de s'égarer dans une fausse voie.

Les savantes *Notes* d'Auguste Le Prévost, ***pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du département de l'Eure au moyen âge***, offraient un inépuisable trésor d'érudition d'une autorité incontestable, augmentée par la révision studieuse, éclairée, on devrait dire presque filiale, de MM. Louis Passy et Léopold Delisle.

Les écrits antérieurs du même maître sur l'histoire et l'archéologie du département, rapports, mémoires ou notices, présentaient aussi d'abondantes ressources.

Il y avait encore un guide non moins sûr pour les temps modernes, un cadre à remplir et étendre était tout trouvé dans le *Dictionnaire* de M. Gadebled, ce livre devenu si rare et si recherché, qui mérite les honneurs d'une seconde édition.

Une mine non moins riche s'ouvrait dans les recherches inédites de notre savant archiviste, M. Lebeurier, sur l'époque féodale, travaux remarquables mis généreusement à notre disposition.

Les études de M. Léopold Delisle sur la ***Condition de la classe agricole au moyen âge***, et son ***Cartulaire normand ;*** le ***Journal des visites pastorales d'Eudes Rigaud***, édité avec tant de soin par M. Bonnin, et bien d'autres écrits que nous lui devons ; l'***Etat de nos campagnes au XIII^e^ siècle***, publié avec tant d'intérêt par M. Charles de Beaurepaire, doivent être cités à la tête des ouvrages mis le plus largement à contribution, sans oublier, en remontant bien plus loin, La Roque, Toussaint du Plessis, Cassini et Rever, et tout près de nous le *Cartulaire de Bonport*, publié par M. Andrieux, et celui de Louviers, publié par M. Bonnin.

Après avoir nommé MM. Canel et l'abbé Caresme, nous sommes à plus de dix et faisons une croix. Il est temps de

Digitized by Google

s'arrêter ici. La liste des autorités plus ou moins citées remplit plusieurs colonnes, et nous n'avons pas encore dit combien sont précieuses et accessibles les archives de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

Certes, un pareil travail ne manque pas d'aridité, au premier aspect surtout. Il exige patience et longueur de temps. Il procède d'une érudition plus persévérante que difficile; mais pour qui sait se contenter d'innocentes joies, il comporte presque tous les petits bonheurs et les modestes bonnes fortunes du chercheur et du collectionneur. Il est des heures, à marquer d'une pierre blanche, où l'on tombe à l'improviste sur un synonyme ingénieux, où l'on rencontre une origine bien établie ou une altération phénoménale qu'on a l'heureuse chance de redresser. Et les étymologies qu'on a l'amour-propre de débrouiller mieux que savant qui vive !

Enfin, sur le soir d'un beau jour, l'œuvre est faite. Il ne faut point se hâter de dire parfaite, car en pareille matière le champ des découvertes reste infini.

Ainsi, n'est-il pas bien sûr que le dernier mot soit dit sur l'étymologie du nom de l'une des principales villes de notre département. Par allusion à la couleur verte des trois bottes de cresson qui s'épanouissent dans son écusson, on s'est diverti à dire *Vernon a un Vert nom.*

Il fallait une interprétation légendaire, on ne l'a pas fait remonter bien haut, on s'est contenté du XIV^e^ siècle, et nous lisons dans l'*Armorial national* reproduit par M. Canel, qu'à l'époque de la guerre de Cent ans, « Vernon, près de tomber « aux mains des Anglais, fut sauvé par l'arrivée d'un émis- « saire qui s'introduisit dans la place, déguisé en paysan, et « portant une charge de légumes. On doit sans doute, ajoute- « t-il, voir dans cette particularité l'origine des armes de la « ville... »

Beaucoup d'origines, en effet, n'ont pas d'interprétations plus présumables, mais tout n'est pas dit.

Il est en ce moment pour nous, Normands de l'Eure

Digitized by Google

quelque chose de singulièrement attractif dans ce nom d'une de nos villes, commun à un pair de trois royaumes unis, dont les secours généreux sont populaires dans nos campagnes, rendues enfin, après tant de désastres aux travaux réparateurs.

Il y avait donc un sentiment de curiosité patriotique à compulser les recueils d'armoiries, les *peerages*, et les guides parlementaires de la Grande-Bretagne.

Cette recherche n'a pas été vaine. Les documents les plus officiels constatent que les Vernon qui siégent comme barons dans la pairie anglaise, tirent leur origine, leur nom et leurs armes de Vernon en Normandie, ville et territoire qui avaient pour unique seigneur, au XI^e^ siècle, le comte Guillaume, père de Richard de Vernon, dont l'un des fils fut Saint-Adjutor.

Richard s'attacha à la fortune de Guillaume le Conquérant, et reçut, pour sa part de la conquête, l'investiture de vastes domaines en Angleterre.

Une filiation bien établie démontre qu'à travers les âges, la mémoire du cœur s'est noblement perpétuée dans la postérité du comte Richard de Vernon.

L'écusson de cette illustre famille, supporté par un lion et un taureau enchaînés, impossibles ailleurs que dans un armorial anglais, a conservé, dans un ordre différent il est vrai, et avec quelques écartellements étrangers à notre ancien duché, les trois bottes de cresson de sinople, liées d'or, emblême printanier de la riante cité normande.

Toujours est-il que l'armorial de la pairie anglaise donne un démenti péremptoire de plusieurs siècles à notre armorial national.

L'interprétation qu'il faut accepter de Londres abonde dans le sens d'une de ces équivoques dont la science, disons-mieux, l'art héraldique aime tant à s'entourer. Comment écrire, comment traduire la devise latine, le *motto* des anglais? Doit-on en réunir ou en séparer les deux premières

Digitized by Google

syllabes, et dire *Vernon semper viret*, Vernon est toujours vert ; ou bien *Ver non semper viret*, le printemps n'est pas toujours vert? Ici les autorités incontestables font défaut; mais l'antique devise des lords Vernon vient à l'appui du dernier sens. Elle coupe le nom en deux. On a de si bonnes raisons personnelles à Londres pour prononcer que le printemps n'a pas toujours la première grâce du printemps.

On pourra longtemps discuter cette question de fantaisie. A une époque littéraire de madrigaux et de concetti, Louviers aurait pu réclamer en vers et en prose contre Vernon l'honneur d'être le véritable asile du printemps, *locus veris*; mais le temps n'est pas, et pour trop de causes, aux jeux d'esprit. Enfin, dans cette recherche d'une simple étymologie il a été rencontré mieux qu'on ne cherchait d'abord. Il reste bien et dûment constaté que lord Vernon, dont la générosité vient de s'acquérir tant de droits à la gratitude de nos populations agricoles, leur appartenait déjà par le plus pur de son sang.

Mais il se découvre que sa famille tient à nous par un double lien, car depuis un siècle et demi elle a recueilli l'héritage et le nom d'une autre race normande de l'Eure, les Venables, eux aussi, datant de la conquête et alliés à nos d'Harcourt. Cette fusion de deux noms historiques s'est inaugurée par un long espoir d'avenir. Le premier lord Venables-Vernon a eu neuf enfants; le second en a compté quatorze dont dix fils. De nos jours, le très-honorable Edward Venables-Vernon réunissait les titres de lord archevêque d'York, primat d'Angleterre et lord grand aumônier. Bon sang normand a prospéré.

Certes le sentiment de la reconnaissance ne devait pas peser à nos honorables laboureurs, mais la communauté d'origine donne au bienfait un double titre.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. IZARN

Vice-Président de la Société

SUR LA TOMBE DE M. TH. BONNIN, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

DÉCÉDÉ A ÉVREUX LE 16 DÉCEMBRE 1871

—

MESSIEURS,

De même que la mort de notre ami Bonnin est venue me surprendre douloureusement au loin, de même j'ai été surpris ici par l'honneur de prononcer quelques mots sur sa tombe, au nom de la Société d'agriculture de l'Eure.

Aussi, Messieurs, vous voudrez bien excuser ces phrases rassemblées à la hâte, indignes de lui et de sa mémoire. Vous m'excuserez surtout si je cache la douleur et les regrets de l'ami sous le langage du vice-président de cette Société; car c'est à ce titre que je suis appelé à prendre la parole dans cette cérémonie funèbre et à déplorer la perte d'un de ses membres les plus éminents.

La vie de M. Bonnin a été, vous le savez, toute consacrée à l'étude, à la science. Mais ceux-là seuls qui, comme moi, ont eu le privilége de l'approcher, savent avec quelle activité, quelle persistance il s'y abandonnait. Debout, couché, en bonne santé, malade, toujours il travaillait. Aussi son savoir était-il prodigieux.

Il a publié plusieurs ouvrages du plus haut intérêt, mais il avait amassé les matériaux de vingt fois plus de volumes. Aussi sera-ce un regret constant de n'avoir pas vu le monument élevé par ses propres mains et par son intelligence.

Digitized by Google

Mais, et c'est là le trait dominant du caractère de M. Bonnin, il avait tant de lumières qu'il apercevait trop bien les lacunes inévitables dans les travaux historiques, et il avait un tel amour de la vérité qu'il lui répugnait de produire quelque chose d'incomplet. C'est cette passion pour la vérité, pour les questions entièrement résolues qui l'arrêtait constamment et qui a privé le monde savant de beaux ouvrages restés en préparation.

Il la possède sans doute aujourd'hui cette vérité absolue à laquelle il avait dévoué sa vie ; j'aime à croire que son regard embrasse aujourd'hui toute cette suite de temps historiques, tous ces mystères, qu'il a fouillés avec tant d'ardeur et de pénétration.

Puisse-t-il nous envoyer quelques rayons de cette lumière, à nous qui marchons dans sa voie.

Puisse-t-il ajouter encore quelque chose de plus élevé à l'exemple d'une vie que l'on peut offrir comme modèle à tous les savants.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. R. BORDEAUX

SUR LA TOMBE DE M. TH. BONNIN

—

MESSIEURS,

Je viens m'acquitter d'une mission qui m'a été confiée. J'ai l'honneur d'appartenir à la Société des Antiquaires de Normandie, dont M. Bonnin a été le directeur en l'année 1845. En apprenant la perte que la Société venait de faire, M. le secrétaire général s'est hâté de m'écrire pour me prier de le remplacer dans cette funèbre circonstance. A cause des préparatifs de la séance publique annuelle qui doit avoir lieu solennellement à Caen après-demain jeudi, M. le secrétaire général s'est trouvé dans l'impossibilité de faire le voyage de Caen à Évreux, pour rendre à notre ancien directeur les hommages qui lui sont dus. Je manquerais donc à un pieux devoir si je ne déposais pas ici, au nom de la Société des Antiquaires de Normandie, le tribut des regrets de tous nos confrères.

Je ne puis, dans cette courte allocution, retracer la part prise par le savant défunt au grand mouvement historique et archéologique qui a marqué d'une manière éclatante le milieu du XIX^e^ siècle. Ce n'est pas ici le moment d'énumérer ses nombreuses publications, de passer en revue ses recherches scrupuleuses et infatigables. Je ne veux pas, au moment où la religion vient de faire entendre ses plus graves accents, vous entretenir sèchement de ses titres à la célébrité humaine. Je ne pourrais, sous le coup de la perte d'un confrère

Digitized by Google

et d'un ami, sous l'empire de l'émotion que nous cause sa mort inopinée, vous faire froidement sa biographie.

Le meilleur éloge funèbre dont la Société des Antiquaires de Normandie pourra honorer la mémoire de son ancien chef, sera la notice nécrologique qui paraîtra plus tard dans le Bulletin de ses travaux, et qui, préparée dans le calme de l'étude, sera plus solide et plus durable que les paroles passagères que je prononce en ce moment.

Mais je veux constater que le titre de directeur de la Société des Antiquaires n'est point un vain honneur. Quoique la direction soit une charge annuelle, ce n'est point un titre éphémère, puisque, à plus de vingt-cinq ans de distance, notre compagnie entoure encore d'une constante déférence ceux que l'élection a solennellement placés à sa tête.

La Société des Antiquaires de Normandie ayant toujours choisi pour la diriger les hommes les plus haut placés dans les lettres et l'érudition, non-seulement en France, mais quelquefois aussi en Angleterre, la liste de ses directeurs, où le nom de M. Théodose Bonnin est inscrit, présente une série continue de personnages éminents.

M. Bonnin a reçu d'autres témoignages de la considération due à ses travaux, à sa vaste érudition, à ses connaissances en tous genres. Je n'ai pas à dérouler ses autres titres académiques, mais je dois dire encore que lorsque la Société des Bibliophiles normands s'est constituée à Rouen, en limitant à cinquante seulement le nombre de ses membres, de sorte qu'une place dans ses rangs fût un privilége envié, elle n'eut garde d'oublier le savant éditeur de tant de textes intelligemment remis en lumière, et M. Bonnin fut l'un de ceux qui constituèrent le premier groupe de cette association d'élite.

En déposant sur cette tombe l'expression des regrets profonds que cause à la Société des Antiquaires de Normandie une mort qui interrompt, hélas! tant de travaux utiles, j'ajoute en même temps une parole d'adieu au nom de la

Digitized by Google

Société des Bibliophiles normands. Et lorsqu'on dit : *à Dieu!* au bord d'un tombeau, la pensée restitue volontiers à ce mot le sens que lui donne son étymologie. Ce n'est plus une parole banale de séparation, mais un cri d'espérance et une suprême aspiration qui s'élève vers le créateur.

Digitized by Google

VŒU

EMIS PAR LA SECTION D'AGRICULTURE DE LA SOCIÉTÉ

Présidée par M. le Comte DE BOSTOLAN

DANS SA SÉANCE DU DIMANCHE 28 JANVIER 1872

—

La section d'agriculture,

Considérant que la culture du département a pour principale base l'élevage des moutons et la production de la laine;

Considérant que la laine produite en France ne peut lutter, sous le rapport du bon marché, avec les laines étrangères;

Considérant que les prix auxquels sont cotées les laines françaises depuis 1861 ont produit des résultats désastreux, tant au point de vue de leur production que de l'amélioration de la culture;

Considérant les avis émis à ce sujet par les différents comices du département;

Considérant le résultat des enquêtes de 1866 et de 1870;

Considérant que, sans porter atteinte à la liberté du commerce, des droits compensateurs et protecteurs pourraient être établis sur les laines,

Émet le vœu que les traités de commerce soient dénoncés.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE BARON SERS, PRÉFET DE L'EURE

Président de la Société

A LA SÉANCE DU 10 MARS 1872

—

MESSIEURS,

J'ai un double remercîment à vous faire en prenant aujourd'hui la présidence de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.

Vous avez bien voulu m'admettre parmi vos membres et vous m'avez élu pour succéder à l'homme de bien dont la vie entière s'est passée à défendre les intérêts de votre beau département et qui occupe, à si juste titre, une des premières places dans l'estime et le respect de ses concitoyens.

En parcourant la liste des présidents qui ont dirigé les travaux de la Société depuis quarante ans, on s'aperçoit qu'elle a toujours su inspirer la plus vive sympathie aux personnages les plus considérables, chargés souvent de diriger les affaires de l'État, et qui comprenaient tout le prix qu'il fallait attacher à votre concours indépendant et libre.

C'est qu'en effet, le but que vous vous proposez est digne d'appeler l'attention des véritables amis du pays. La propagation des connaissances humaines et l'application des découvertes scientifiques aux procédés de l'agriculture et de l'industrie exigent des efforts incessants et un travail assidu qui ne doivent pas se laisser devancer par la marche de la science elle-même.

En un mot, vous vous êtes réunis pour la défense de toute idée qui peut mener au bien, et je me félicite d'avoir été

Digitized by Google

mis à même, par votre si bienveillant accueil, de coopérer à cette œuvre de paix et de véritable patriotisme.

Au milieu des ruines qui nous entourent et des préoccupations qui nous assiégent, il faut plus que jamais une âme forte et un cœur droit pour choisir avec certitude le chemin que nous devons suivre afin de marcher à la reconstitution et à la prospérité du pays. C'est à vous, Messieurs, à vous les hommes d'ordre, qu'il appartient de combattre l'invasion des théories décevantes et des rêves chimériques de fortune facile, que l'on cherche à faire prévaloir dans nos populations rurales et industrielles.

Franklin l'a dit : — Celui qui prétend que l'on peut s'enrichir autrement que par le travail et l'économie, est un empoisonneur.

Et s'il était besoin de prouver le but que cherchent à atteindre les apôtres de ces doctrines, qui s'abritent sous des formules d'une trompeuse fraternité, nous le trouverions dans les résultats sanglants de l'attentat abominable qu'ils ont commis contre la société.

Disons-le hautement; la raison et le bon sens ont prévalu jusqu'à présent dans nos campagnes et nous ne doutons pas qu'éclairées par l'expérience des faits, elles ne s'affermissent contre les tentatives des amis du désordre et de l'anarchie. Tous nos efforts, Messieurs, doivent tendre à établir une digue infranchissable entre nos populations agricoles et les trompeuses utopies dont elles seraient, si elles venaient à se réaliser jamais, les premières victimes.

Mes prédécesseurs dans leurs discours, que j'ai lus avec un vif intérêt, vous entretenaient des arts de la paix et il semblait alors qu'elle dût régner longtemps dans le monde. Aujourd'hui, et malgré mon désir de détourner vos pensées de navrants souvenirs, je ne puis passer sous silence cette guerre funeste qui a causé tant de désastres dans le département. Les populations en ont cruellement souffert, et l'interruption des communications sur les deux rives de la Seine

Digitized by Google

a causé un préjudice considérable aux agriculteurs des arrondissements des Andelys et de Louviers. Le temps n'est pas éloigné où le rétablissement des ponts contribuera à effacer les dernières traces de l'invasion. Les enfants de l'Eure se sont vaillamment conduits pendant cette malheureuse campagne, et si la valeur personnelle et l'amour du pays avaient pu suffire contre le nombre, la victoire aurait dû couronner leurs efforts. Je me permets aussi de rendre devant cette assemblée un public hommage à votre ancien président, l'amiral La Roncière, qui a pris une si glorieuse part à la défense de Paris, et qui vient de publier la relation la plus intéressante de la conduite des braves marins qu'il commandait pendant le siége de la capitale.

Depuis cette fatale époque, les populations rurales ont pu reprendre leurs travaux et chercher dans les revenus d'un sol fertile entre tous, les moyens de reconstituer l'épargne du pays, si nécessaire aujourd'hui pour assurer son indépendance et pour arriver à la prompte libération du territoire encore occupé par l'ennemi. Les récoltes s'annoncent bien et le typhus, dernier vestige de l'invasion, paraît à son déclin. Il a porté une atteinte sérieuse à l'une des plus grandes et des plus productives industries de vos riches contrées, et il a fallu pour le combattre les efforts les plus opiniâtres et les mesures les plus restrictives contre la liberté du commerce du bétail.

Déjà, en 1865, dans un de vos concours, il était longuement question de cette épidémie funeste qui a infesté les fermes et les champs cet hiver. A cette époque, comme aujourd'hui, on cherchait à persuader les éleveurs que leur intérêt personnel était engagé à suivre les conseils un peu rudes qu'on leur donnait. Dans le principe, les nôtres ont eu peu de succès. Il a fallu les terribles et rapides effets de la contagion pour amener enfin les cultivateurs à observer les mesures prescrites pour arrêter le mal et à comprendre ce grand principe, qu'il faut parfois savoir sacrifier l'intérêt privé à l'intérêt général et au salut de tous.

Digitized by Google

Je manquerais à mon devoir si je ne remerciais ici publiquement ceux des membres de la Société qui m'ont prêté un concours si désintéressé et si utile dans l'achat et la répartition des blés de semence accordés par l'État aux cultivateurs : leur dévouement à la chose publique nous a rendu un véritable service pour la bonne répartition des libéralités du Gouvernement.

Vous ne vous contentez pas, Messieurs, de discuter ici les théories agricoles ; plusieurs d'entre vous exploitent par eux-mêmes et sont passés maîtres en fait d'économie rurale. La Société elle-même institue des concours, et les ingénieurs compétents, qui en font partie, vérifient les épreuves des machines nouvelles que l'agriculture semble adopter avec grand profit. C'est ainsi que j'ai pu assister au milieu de vous à la fête agricole qui a eu lieu l'année dernière dans les plaines de Damville. J'ai éprouvé une satisfaction indicible et une vive émotion à voir pour la première fois, après nos désastres, cette population laborieuse et intelligente heureuse de se retrouver et de se compter à la sortie de si rudes épreuves.

Ce spectacle était d'autant plus saisissant qu'il nous était offert après une année terrible, commencée pour nous aux premiers combats de 1870 et achevée dans les poignantes émotions du siége de Paris et dans les horreurs sanglantes de la Commune.

J'ai vu là, dans un cadre restreint, l'image du réveil de la patrie, et la preuve éclatante de ce que peut un peuple, susceptible sans doute de s'abandonner à des illusions téméraires, mais aussi bien énergique et prompt à se relever dans le malheur.

Mais il lui faut pour cela le concours de tous ses enfants. Unissons-nous, Messieurs, dans un commun effort. C'est de cette alliance féconde des représentants du Gouvernement et des institutions dues à l'initiative privée, que doivent surgir nos destinées nouvelles.

Digitized by Google

A vous d'organiser les associations utiles et propres à éclairer les habitants de nos campagnes, à nous de les encourager, quand elles existent, en leur laissant leur entière indépendance et en ne vous demandant, Messieurs, que le droit de vous aider à faire le bien.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

DISTRIBUTION DES SECOURS ACCORDÉS PAR LE GOUVERNEMENT

Aux Cultivateurs français éprouvés par la guerre

ADRESSÉ A M. LE PRÉFET DE L'EURE

Et lu à la séance du 10 mars 1872

PAR M. DE ROSTOLAN

Président de la Section d'agriculture

—

MONSIEUR LE PRÉFET,

Vous avez bien voulu charger la Société libre d'Agriculture du soin de distribuer les libéralités de M. le ministre de l'agriculture dans les diverses parties de notre département ayant le plus souffert par suite de l'invasion étrangère et de l'hiver rigoureux qui a frappé les récoltes en céréales l'an dernier. Comme président de la section d'agriculture et de la commission chargée spécialement de l'achat et de la vente des blés de semence, je viens, monsieur le Préfet, vous rendre compte de nos opérations et des avantages que les populations agricoles en ont tirés.

Pour suivre la marche qui nous était indiquée par les instructions ministérielles, nous nous sommes mis en rapport avec M. Mouton, négociant en grains, qui a bien voulu, par dévouement, accepter la tâche difficile à ce moment, de nous fournir à un prix modéré les semences nécessaires pour être vendues aux enchères sur les divers points du département considérés comme les plus nécessiteux.

Un premier achat de 272 hectolitres a été réparti, dans les premières ventes qui ont eu lieu du 14 au 21 octobre, aux

Digitized by Google

divers chef-lieux de canton désignés pour ces opérations; ce sont :

Pour l'arrondissement des Andelys : Andelys et Étrépagny.

Pour l'arrondissement de Bernay : Beaumont-le-Roger et Brionne.

Pour l'arrondissement d'Évreux : Ivry-la-Bataille et Saint-André.

Pour l'arrondissement de Louviers : Louviers.

Pour l'arrondissement de Pont-Audemer : Bourg-Achard et Bourgtheroulde.

Ces ventes se sont effectuées très-facilement ; la commission ayant eu soin de s'enquérir à l'avance des espèces de blé propres à chaque région ; à l'aide de ces renseignements, M. Mouton a pu nous fournir de très-belles semences, appréciées des agriculteurs intelligents, qui se les sont disputées beaucoup dans les premières ventes, en raison des difficultés existantes au moment des semailles de se procurer des blés de cette nature à un prix raisonnable.

Les semences que nous avons vendues sont pour la plupart des blés de pays bigarrés, très-recherchés maintenant ; puis, pour compléter les quantités nécessaires, nous avons eu recours aux blés anglais, Chidam et Spaldrig, y mêlant aussi quelques hectolitres de blé blanc, très-remarquable comme échantillon, mais dont nous avons dû restreindre la quantité à raison de son peu de résistance aux gelées.

Cette première opération ayant très-bien réussi, nous avons recommencé une seconde vente de 234 hectolitres 50 litres des mêmes blés, avec le produit de la première, ayant soin cette fois d'augmenter ou de diminuer les quantités de semences fournies à chaque localité selon les besoins plus ou moins grands qui nous avaient été indiqués, à notre premier passage, par les maires et les hommes compétents du pays. Ces secondes ventes ont été terminées le 27 octobre dernier. Elles ont été moins fructueuses que les premières : d'abord à cause de la saison avancée des semailles ; puis les cultiva-

Digitized by Google

teurs ayant compris les avantages qu'on leur faisait *se sont moins poussé les enchères.*

Sur le résultat pécuniaire de cette dernière vente, nous avons déduit les frais de transports et d'adjudications et le prix des sacs qui ont été abandonnés aux acquéreurs, afin de faciliter les livraisons. Puis, avec votre autorisation, monsieur le Préfet, une somme de 254 fr. 80 c. a été mise à la disposition de M. Izarn, vice-président de la Société libre d'Agriculture, pour payer les frais de transports des blés de semence, offerts gratuitement aux cultivateurs malheureux du département de l'Eure par la Société anglaise de secours. De plus, une somme de 400 fr. a été remise à l'administration départementale, pour secours divers. Il reste donc, en fin de compte, une somme de 3,440 fr. 10 c., qui a été déposée, au nom du président de la commission des blés de semence, chez M. le trésorier-payeur général, et que je tiens à votre disposition pour être répartie en secours à l'agriculture, suivant les instructions de M. le ministre.

Avant de terminer ce compte-rendu de nos travaux, je dois, monsieur le Préfet, vous en signaler les heureux résultats. En effet, des divers cantons, en m'adressant les comptes et produits des ventes, MM. les maires m'ont exprimé leur reconnaissance personnelle et la satisfaction des populations auxquelles nous sommes venus ainsi en aide dans cette année désastreuse. Nous nous associons avec empressement à ces sentiments, monsieur le Préfet, et vous prions d'en être l'interprète auprès de M. le Ministre de l'agriculture, en le remerciant de sa généreuse initiative.

Nous devons aussi à cette occasion, monsieur le Préfet, reconnaître l'intérêt sympathique que vous avez constamment témoigné à la Société libre d'Agriculture de l'Eure depuis votre arrivée parmi nous; vous venez de nous en donner un nouveau témoignage en nous confiant cette délicate et difficile mission, qui a eu au moins le grand avantage de faire connaître sous les plus heureux auspices notre So-

Digitized by Google

ciété, en la faisant la dispensatrice des secours comme des récompenses accordés à l'agriculture du département.

Permettez-moi aussi, monsieur le Préfet, de signaler tout particulièrement à votre attention les services rendus en cette nouvelle circonstance, comme déjà en bien d'autres occasions, par mes collègues de la commission, MM. Varillon et Dumoutier qui, avec leur dévouement habituel, ont été heureux comme moi de se consacrer à cette œuvre.

MM. Mouton, père et fils, nous ont également rendu de vrais services ; car, sans eux, sans leur activité intelligente, nous eussions été dans l'impossibilité de nous procurer sur les divers marchés les blés nécessaires, et encore nous y aurions occasionné des hausses fâcheuses dans un moment où la cherté des céréales se faisait sentir. Enfin, MM. les maires de tous les cantons où ont eu lieu les ventes, ont rivalisé de zèle et de bonne volonté pour nous seconder et même nous remplacer lorsque nous n'avons pu y assister.

Nous avons toutefois regretté que la direction des chemins de fer, malgré les instructions qu'elle avait reçues à cet égard du ministère et de l'administration départementale, ait mis autant de négligence que peu de bonne volonté dans le transport de ces grains, qui pour la plupart ne sont arrivés à destination qu'avec plusieurs jours de retard. Cette irrégularité a produit un mauvais effet pour ces ventes annoncées à l'avance, et occasionné des courses inutiles, tant aux membres de la commission qu'aux acquéreurs.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES

D'ÉVREUX DE 1870

Lu à la séance générale du 10 mars 1872

PAR M. ÉMILE COLOMBEL

Secrétaire perpétuel de la Société

—

MESSIEURS,

Vous avez fondé, il y a sept ans, une œuvre à laquelle ses heureux débuts semblaient assurer un long et brillant avenir. Pendant six années consécutives, chaque hiver venait confirmer les espérances que vous aviez conçues et consolider le succès des conférences scientifiques et littéraires d'Évreux. Non-seulement l'Amphithéâtre ne suffisait plus à contenir la foule des auditeurs, tous les jours plus empressée, mais le nombre des souscripteurs étrangers à la Société s'augmentait en même temps et venait démontrer l'utilité de l'institution, en vous permettant de lui donner plus d'éclat.

Vous marchiez donc d'un pas assuré vers le but modeste, mais éminemment pratique, qui avait inspiré cette création : vous propagiez l'amour de l'étude et le goût des saines lectures. Chaque soirée contribuait à affirmer ce caractère de l'œuvre. Vous ne pouviez prétendre, en effet, organiser ici un ensemble de cours où l'on eût enseigné toutes les sciences avec l'histoire et la littérature. Vos ressources financières vous interdisaient une si grosse entreprise : mais il était possible, au moins par la variété des sujets traités, par la diversité des talents appelés à vous prêter leur concours, de stimuler le zèle de ceux qui déjà s'étaient mis au travail, et de provoquer l'éclosion d'aptitudes cachées jusqu'alors.

Digitized by Google

Ces leçons devaient aussi produire un effet moralisateur dont les évènements n'ont que trop démontré l'urgente nécessité. Nul doute, en effet, que les commentaires éloquents, donnés par des professeurs tels que MM. Saint-René-Taillandier, Gidel, Hatzfeld et bien d'autres, à des ouvrages comme ceux de Corneille, de la Fontaine, de Molière et à tant de chefs-d'œuvre; nul doute que les grands enseignements fournis par les merveilleuses découvertes de la science et par les phénomènes grandioses de la nature, et leur interprétation philosophique donnée par des hommes comme MM. Lévêque, Vignes, Fargues de Taschereau, Jules Duval, n'aient exercé sur un auditoire attentif cette salutaire influence que les saines doctrines et les pures lumières ne manquent jamais de répandre sur les masses.

Nul doute enfin que tant de collaborateurs éminents, parmi lesquels il faut citer MM. Georges Ville, Ferdinand de Lesseps, Maurice Raynaud, Simonin, Deschanel, Boulatignier, Wolowski, ne vous aient apporté un puissant secours dans cette lutte contre l'ignorance, source des erreurs périlleuses et des convoitises coupables, sous lesquelles la Société semble près de s'effondrer.

Et ce secours, je me plais à le constater encore, vous le deviez à votre renommée. Ce mot ferait peut-être sourire les critiques importants qui, à l'époque même où vous inauguriez la première série des conférences, vous condamnaient à un échec honteux, suivi bientôt d'une mort misérable. Le mot est juste cependant, Messieurs; et pour prouver l'estime dont vous jouissez dans le monde savant, c'est assez de rappeler qu'une simple lettre de votre secrétaire perpétuel, parlant en votre nom, suffisait, malgré l'obscurité du signataire, pour provoquer une réponse toujours gracieuse, et presque toujours aussi une adhésion empressée.

Les communications mêmes que je vous dois pour la séance d'aujourd'hui me fournissent un nouveau témoignage que vous me permettrez de placer sous vos yeux. C'est une lettre de

Digitized by Google

M. Ch. Lévêque, membre de l'Institut, professeur de philosophie au collége de France, que vous avez admis dans vos rangs lors de votre dernière séance générale. Voici comment il s'exprime :

« Cher Monsieur, votre amabilité est aussi ingénieuse que « charmante. — Je suis très-sincèrement touché de la pen- « sée que vous avez eue de m'attacher par un lien intellectuel « à cette studieuse ville d'Évreux qui m'a fait, l'année der- « nière, un si gracieux accueil. J'accepte avec empressement « le titre qu'a bien voulu me conférer votre savante Société. « Je l'en remercie, et je vous en remercie, d'abord parce que « c'est une distinction flatteuse qui me touche, ensuite parce « que j'aime que la vie sérieuse et réfléchie se développe en « province. Je crois que l'y exciter c'est remplir un des pre- « miers devoirs de notre patriotisme. Si les sociétés savantes « étaient nombreuses et actives, je suis convaincu que l'ins- « truction utile, celle qui améliore les mœurs, se répandrait « mieux et plus efficacement. Je vous prie de présenter à « MM. vos confrères, avec tous mes sincères remercîments, « l'assurance de mon acceptation et l'hommage de mon dé- « vouement sympathique. Dès que je le pourrai, je tâcherai « de vous envoyer quelque communication. Pour le moment, « pour quelque temps, je suis submergé par trop de travaux, « et je réclame l'indulgence de mes nouveaux confrères.. ..

« Bellevue-sous-Meudon, 20 décembre 1871. »

Vous le voyez, Messieurs, nous avions le droit, sans trop de présomption, de proclamer que les conférences avaient conquis une légitime popularité, et justifié votre initiative généreuse et libérale, lorsqu'en 1870, la guerre vint surprendre et atterrer la France, et suspendit pendant une trop longue année la vie intellectuelle dans le pays.

Dès lors, toute autre pensée que celle de la patrie dut être écartée, et quand l'heure des revers eut sonné pour elle, quand des malheurs inouïs nous eurent accablés, des devoirs nouveaux, d'impérieuses nécessités s'imposèrent à la nation

Digitized by Google

entière et firent bientôt ressentir à notre Société leur inévitable contre-coup. Non-seulement il fallut renoncer pour un temps à reprendre la tradition interrompue, mais les conférences de 1870, si dignes de leurs aînées, parurent oubliées au milieu de tant de préoccupations douloureuses. Elles méritent pourtant bien qu'une mention succincte en conserve au moins le souvenir dans le recueil de vos travaux, et c'est dans ce but que j'ai pris pour un instant la parole.

Le premier nom qui s'offre à nous m'oblige, dès le début, à faire un retour pénible sur le passé. Ce n'était pas assez que les balles prussiennes eussent arraché la vie à deux de vos collègues les plus estimés, le brave général de la Charrière, tué à Champigny, et le valeureux marin dont vous aviez partagé l'enthousiasme scientifique, Gustave Lambert, tombé à Buzenval. Il fallait plus à notre mauvais génie, car c'est dans un vulgaire accident de chemin de fer que la science a perdu l'un de ses adeptes les plus distingués, M. Jules Duval.

M. Jules Duval n'était pas seulement un économiste de grande valeur et un écrivain de talent. Il savait parler avec élégance et commander une attention soutenue par le charme de son langage et l'étendue de ses connaissances. En 1869, il vous avait fait parcourir l'Afrique avec tous ses explorateurs modernes; le 19 mars 1870, il vous conviait à une étude d'une haute portée philosophique en vous parlant de Mahomet, de sa vie et de son œuvre politique, religieuse et sociale.

Montrer comment le prophète répudia le culte des idoles, indiquer les causes qui expliquent l'immense diffusion de la religion mahométane, signaler les vices radicaux, — polygamie, esprit de violence, fainéantise, fanatisme, esclavage, — qui interdisent aux croyants toute mission civilisatrice, tel est le vaste champ que M. Duval a su parcourir sans fatiguer personne, tant son discours était sobre et substantiel.

Pourquoi faut-il que nous ayions à regretter cette parole

Digitized by Google

à jamais éteinte d'un homme aussi aimable par le caractère que distingué par le savoir.

Dans sa conférence du 26 mars, M. Ordinaire, professeur de rhétorique au lycée de Versailles, nous a conduits sur un domaine exclusivement littéraire et, dans une causerie vive et sémillante, parsemée de saillies pleines de goût, il a donné une étude biographique et critique de l'auteur du *Légataire* et du *Joueur*, et fourni à chacun le moyen de se représenter le genre d'esprit, la tournure de style, le choix de caractères que révèlent les ouvrages du *poëte comique Régnard*.

M. Ordinaire était un nouveau venu parmi nous, mais c'est une excellente recrue dont le succès a fait désirer le retour à Évreux.

L'orateur qui lui succédait le 31 mars vous est connu de longue date, et son nom seul sur l'un de vos programmes, est une grande attraction pour le public ébroïcien. Ce public-là a très-bon goût, disons-le, et personne, en effet, mieux que M. Gidel, ne sait, par le choix heureux de ses sujets, provoquer la curiosité de ses auditeurs. Ses recherches laborieuses le mettent à même de nous faire connaître des époques de notre histoire littéraire, encore ignorées du plus grand nombre et curieuses pourtant par plus d'un côté. Après nous avoir parlé d'abord des origines du théâtre et des *mystères*, puis des beaux parleurs de l'hôtel de Rambouillet, puis encore des gazettes et journaux du XVII^e^ siècle, il nous faisait passer en revue, en 1870, les poëtes de cabaret qui précèdent immédiatement Boileau. Je n'ai pas le loisir, et je le regrette, d'analyser ici cet entretien, où M. Gidel a déployé toutes les ressources de son talent plein de grâce et de finesse. Je voudrais repasser avec lui l'histoire de ces pauvres *Meurt-de-Faim*, que la Muse allait inspirer jusque dans les salles enfumées de la *Pomme-de-Pin*; mais vous n'avez pu oublier cette soirée si agréablement remplie, et je vous demanderai seulement la permission de citer une tirade du poëte Saint-Amand, que M. Gidel n'a pas eu le temps de lire,

Digitized by Google

et qui nous touche de trop près pour être vouée à l'oubli. Vous me pardonnerez cette digression en faveur de celui de vos collaborateurs qui sait les prodiguer avec un art si délicat. Voici comment Saint-Amand parle d'Evreux :

Si jamais j'entre dans Evreux,
Puissay-je devenir fiévreux!
Puissay-je devenir grenouille!
Puissay-je devenir quenouille!
Que le vin me soit interdit!
Que nul ne me fasse crédit!

(Ici dix vers qui ne peuvent s'écrire.)

Qu'à jamais la guerre civile
Trouble cette maudite ville!
Que Phœbus, qui fait tant le beau,
N'y porte jamais le flambeau.
Qu'il y pleuve des hallebardes!
Que tout ce que jadis nos bardes
Ont prophétisé de malheurs,
D'ennuis, d'outrages, de douleurs,
De poison, de meurtre, d'inceste,
De faim, de famine, de peste,
S'y puisse bientôt accomplir,
Et tout son domaine remplir!

Voilà ce qu'une ire équitable
Fit prononcer, estant à table,
De haine ardemment excité
Contre cette infâme cité,
Au plus bénin de tous les hommes
Qui boivent au temps où nous sommes.

O bon Yvrongne! O Faret!
Qu'avec raison tu la méprises!
On y voit plus de trente églises,
Et pas un pauvre cabaret!

Que les temps sont changés! Et quelle aimable surprise pour ce poëte altéré, s'il revenait à la vie, de trouver aujourd'hui la cité maudite si prospère et si digne de le recevoir. Les progrès du siècle l'ont permis :

Il n'y verrait que trois églises;
Il boirait dans cent cabarets!

Digitized by Google

Messieurs, je voudrais vous faire l'éloge de M. Desmarest, mais au moment où les épithètes les plus flatteuses pour son talent se pressent sous ma plume, j'hésite et je m'inquiète d'être taxé de partialité. En effet, M. Desmarest est un avocat! Or, s'il faut en croire l'honorable bâtonnier actuel de Paris, nous vivons dans un temps où les avocats ne doivent chercher à briller que par leur modestie et leur effacement. Je me résigne donc à vous rappeler seulement, ce que vous savez mieux que moi, qu'en parlant de *Jeanne d'Arc* avec une éloquence entraînante, M. Desmarest a, pendant une heure, électrisé la foule qui l'écoutait avidement. Il n'en pouvait être autrement quand une telle voix représentait la glorieuse héroïne de Vaucouleurs comme la personnification la plus complète et la plus pure de l'idée de patrie.

M. Desmarest était ici le 2 avril. Qui eût dit alors qu'une année plus tard il aurait eu à terminer sa conférence par une invocation, et à demander à une nouvelle Jeanne d'Arc la délivrance du pays!

Le 5 avril, un professeur éminent du collége de France, désormais votre confrère, nous transportait dans les régions sereines de la philosophie spiritualiste. Sous ce titre : *De l'ordre dans la nature, d'après les sciences naturelles*, il s'emparait des merveilles répandues à profusion dans l'univers créé, pour en tirer la démonstration d'une intelligence infinie, représentée par l'idée de Dieu. Cette thèse, à l'appui de laquelle les innombrables découvertes scientifiques de ce siècle sont venues apporter des preuves si éclatantes, a été soutenue avec cette supériorité qui appartient aux maîtres de notre plus haut enseignement.

M. Lévêque possède un rare mérite : chez lui, l'élévation de la pensée n'exclut pas l'exquise simplicité d'un style clair et précis. Jamais un mot qui ne soit le mot propre, jamais une idée qui ne soit à sa place ou qui vienne troubler la belle ordonnance de son discours. Quiconque l'a entendu pendant

Digitized by Google

une heure a beaucoup appris et bien appris. M. Lévêque sait enseigner.

Vous serez heureux de retrouver bientôt, avec les développements qu'elle comporte, cette grande question de l'existence de Dieu, traitée dans son livre des *Harmonies providentielles*, dont il termine en ce moment l'impression. M. Lévêque, en effet, vous donnait ici en quelque sorte la primeur de son nouvel ouvrage.

Après lui, c'est la science médicale qui a fourni la matière de la sixième conférence à M. Raynaud, dont le talent sympathique et le concours dévoué ne vous font jamais défaut. A propos *des Ferments, et de leur rôle en physiologie et en médecine*, donnée abstraite assurément, le savant docteur a su intéresser tout le monde en mettant sa science à la portée des plus ignorants. Que de choses utiles il nous a apprises, que d'enseignements précieux il a prodigués en quelques courts instants! Comment, par exemple, après avoir entendu la théorie des infiniment petits et le rôle de tous ces agents de la fermentation dans la vie, leur influence sur l'économie animale, comment ne pas comprendre l'urgente nécessité des mesures d'hygiène, toujours trop négligées? Ne fût-ce qu'à ce point de vue, c'était là une excellente leçon, comme était excellente au point de vue moral celle de M. Lévêque. On ne pouvait mieux remplir le but de votre programme.

Les deux conférences qui ont suivi, et qui se placent aux dates des 11 et 25 avril, empruntent aux derniers événements un intérêt rétrospectif qui s'ajoute à l'intérêt propre de chacune d'elles.

En vous entretenant *du désarmement*, M. F. Passy répondait, je crois, à un sentiment général et se trouvait en parfaite communauté de pensée avec la foule qui l'entourait. Aussi les applaudissements, justifiés d'ailleurs par les brillantes qualités et par la vigueur de son style, ne lui ont-ils pas manqué. Mais, hélas! le désarmement universel est une de ces généreuses utopies dont la froide raison et l'impi-

Digitized by Google

toyable logique des faits nous oblige à réserver la réalisation pour un avenir bien éloigné. Trois mois s'étaient à peine écoulés qu'une épouvantable catastrophe venait apporter une sanglante réponse à cet appel si convaincu et si chaleureux à la concorde et à la conciliation.

A l'époque même où M. Passy faisait entendre sa brillante improvisation, votre président était un homme de guerre, prédisposé par les habitudes de toute sa vie à voir les choses par leurs côtés positifs, et peu enclin à se bercer de rêves pacifiques, si séduisants qu'ils puissent être. C'est lui-même qui se chargea d'opposer aux chimères si désirables de la pacification générale, la réalité des moyens de destruction employés de nos jours dans les batailles; c'est lui qui voulut nous apprendre comment, à force de perfectionnements, ces moyens finiraient peut-être par les rendre impossibles, si les passions humaines permettaient jamais de l'espérer.

M. l'amiral de la Roncière-le Noury vous a donc présenté, à propos des *modernes engins employés par la marine*, un tableau d'ensemble de la guerre maritime, et il l'a fait avec cette autorité qui s'attache à sa haute personnalité et à sa grande expérience, et en même temps avec cette simplicité bienveillante qui lui concilie toutes les sympathies. L'orateur a vivement impressionné son auditoire en lui décrivant tous les dangers que la mer ajoute à ceux d'une lutte armée, et il l'a profondément ému en lui confiant qu'après ses longues traversées et ses périlleuses campagnes, il ne manquait jamais d'adresser à Dieu l'expression de sa reconnaissance.

Cette conférence, pour être l'antipode de la précédente, n'en a pas moins obtenu un égal succès.

Le dernier venu de nos *lecturers* est un jeune savant dont les curieux travaux et les livres attrayants ont déjà rendu le nom populaire parmi tous les amis de la science et de la lecture. M. Camille Flammarion est un vulgarisateur infatigable et qui vient cette année encore de publier, sous ce titre : *l'Atmosphère*, un ouvrage si nourri de faits scientifi-

Digitized by Google

ques et de notions substantielles et utiles, qu'on reste confondu en voyant tout ce que l'on peut y puiser de connaissances variées. Son entretien du 28 avril semble avoir été comme un résumé, ou plutôt comme le sommaire d'un des chapitres de ce livre, et vous me pardonnerez de ne pas essayer l'analyse d'une causerie où il vous a expliqué *le Système du monde* d'une façon si saisissante, si lucide et en même temps si amusante. Mon incompétence ne pourrait que gâter le souvenir charmant qui vous en est resté.

J'ai terminé, Messieurs, cette esquisse bien insuffisante et bien incomplète de vos conférences de 1870. Je ne vous ai guère parlé de l'accueil fait aux conférenciers. Chacun d'eux, en effet, également remarquable par des mérites divers, obtenait chaque soir des applaudissements également chaleureux, qui venaient attester combien le public d'Evreux était reconnaissant de tant de zèle et de dévouement, et combien il rendait justice aux qualités éminentes de ceux qui s'employaient si bien à l'instruire et à le charmer.

Il ne me reste qu'à vous proposer de joindre vos remercîments et les témoignages de votre gratitude à ceux de cet intelligent public, et à former avec vous des vœux ardents pour que bientôt le retour de la prospérité générale, rejaillissant sur la Société, permette de renouveler, dans un temps prochain, nos veillées scientifiques et littéraires.

Digitized by Google

LETTRE

ADRESSÉE, LE 25 JUIN 1872, PAR M. ANTOINE PASSY

A M. E. COLOMBEL, secrétaire perpétuel de la Société

—

MONSIEUR,

Je vous envoie le manuscrit de la *Description géologique et agronomique du département de l'Eure*. J'en fais hommage à notre Société. Je vous prie de lui demander un examen attentif de mon travail, afin que je puisse profiter des observations auxquelles il donnerait lieu. Quel que soit l'accueil qui lui sera fait, je n'en aurai pas moins mis de longs soins à le rendre digne de l'approbation de mes savants confrères.

Il y a bien des années que je m'occupe, à travers les vicissitudes de mon existence, de cette description. Mon âge m'avertit qu'il est temps que je la termine.

J'aurais voulu lire, dans la prochaine séance publique, les considérations générales qui précèdent l'ouvrage, mais je serai absent lorsqu'elle aura lieu et trop éloigné pour pouvoir me rendre à Évreux.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

A. PASSY.

Gisors, le 25 juin 1872.

Digitized by Google

CONCOURS DE MOISSONNEUSES

TENU A BEAUMONT-LE-ROGER, LE 1er AOUT 1872

—

Le concours de moissonneuses de Beaumont a eu lieu le 1er août, sur une pièce de blé appartenant à M. Pilet, cultivateur.

Un petit nombre de concurrents avaient répondu à l'appel de la Société, le concours de Melun ayant empêché les constructeurs de Paris de prendre part aux expériences. Les machines du système Samuelson, présentées par MM. Béranger, constructeur à Évreux, et Chevallier, cultivateur à Ormes, ont exécuté un bon travail sous tous les rapports.

Des récompenses avaient aussi été instituées pour les faucheurs les plus habiles. Ceux qui ont concouru se sont acquittés de leur tâche d'une manière remarquable. Il en est de même des ouvriers qui ont exécuté divers systèmes de moyettes.

Enfin, les expériences de la faucheuse Sprague, présentée par MM. Mot et Weaver, constructeurs à Rouen, et par M. Béranger, d'Évreux, ont vivement intéressé la foule des cultivateurs qui s'était donnée rendez-vous à Beaumont.

La liste des prix a été arrêtée séance tenante; mais les récompenses n'ont été délivrées aux lauréats que le 22 septembre 1872, lors du concours de bestiaux de Beaumont-le-Roger.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

Médaille d'argent.—M. Pilet, à Beaumont, en souvenir du concours qu'il a bien voulu prêter lors des expériences de moissonneuses.

MOISSONNEUSES

Médaille d'or, de 100 fr., à M. Béranger, constructeur à Évreux;— 75 fr., à M. Chevallier, cultivateur à Ormes; — 25 fr. et une *médaille de bronze*, à M. Athanase Feugères, charretier chez M. Chevallier, pour s'être distingué dans la conduite d'une moissonneuse; — 25 fr. et une *médaille de bronze*, à M. Pelcot, charretier chez M. Pilet, pour s'être distingué dans la conduite d'une moissonneuse.

FAUCHEUSES

Médaille d'or, de 100 fr., à MM. Mot et Weaver, constructeurs à Rouen.

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS AYANT EXÉCUTÉ LE MEILLEUR TRAVAIL DE FAUCHAGE

1er *Prix* (30 fr.), à M. Élie Rogeron, à Beaumont-le-Roger. — 2e *Prix* (20 fr.), à M. Édouard Languerrand, au Val-Saint-Martin.

RÉCOMPENSES AUX OUVRIERS AYANT EXÉCUTÉ LA MISE DU BLÉ EN MOYETTES

1er *Prix* (10 fr.), à M. Désir Bideault, à Pierrelée. — 2e *Prix* (5 fr.), à M. François Lefebvre, à Saint-Aubin-le-Guichard.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

—

CONCOURS DE MOISSONNEUSES

TENU A MANTELLE LE 4 AOUT 1872

—

Les tristes événements qui ont accablé notre pays n'ont pas permis à la section des Andelys de tenir son concours annuel en 1870 et en 1871.

Un secours de 3,000 fr. ayant été obtenu du ministère de l'agriculture et du commerce, par l'entremise de nos députés à l'Assemblée nationale, MM. Louis Passy et de Salvandy, M. le Préfet réserva à la section des Andelys une somme de 800 fr. Un grand nombre de cultivateurs de l'arrondissement demandèrent que cette somme fût appliquée à un concours de moissonneuses et de faucheuses, et la section des Andelys répondit à ce vœu. Une commission fut nommée pour organiser le concours à Mantelle, sur les terres de M. Fessart. La commission était présidée par M. Coutil fils. Le concours eut lieu le dimanche 4 août 1872, au milieu d'une foule empressée et sympathique.

A cinq heures, M. le Préfet, M. le Sous-Préfet des Andelys, MM. Louis Passy et Besnard, députés, et les membres des deux jurys, prenaient place sur une estrade élevée à Mantelle sur le champ même du concours, et la liste des lauréats était proclamée dans l'ordre suivant :

CONCOURS DE MOISSONNEUSES

1er Prix (médaille d'or, plus une somme de 300 fr., et 40 fr. pour le conducteur), à Mme Fessart, pour sa moissonneuse Samuelson. — *2e Prix* (médaille d'argent, 200 fr., et 25 fr. pour le conducteur), à

Digitized by Google

M. Delesque, de Marcouville, pour une Samuelson. — 3e *Prix* (médaille de bronze, 140 fr., et 15 fr. pour le conducteur), à M. Fleury, de la Bucaille, pour une Hornsby. — 4e *Prix* (une somme de 100 fr., et 10 fr. pour le conducteur), à M. Bertaux, d'Heudicourt, pour une Hornsby.

CONCOURS DE FAUCHEUSES

1er *Prix* (médaille d'or, 200 fr., et 25 fr. pour le conducteur), à M. Pilter, pour une faucheuse Wood, perfectionnée. — 2e *Prix* (médaille d'argent, 100 fr., et 10 fr. pour le conducteur), à MM. Mot et Weaver, pour leur faucheuse Sprague. — 3e *Prix* (médaille de bronze, 60 fr., et 6 fr. pour le conducteur), à M. Fessart, pour sa faucheuse Sprague. — 4e *Prix* (50 fr.), à M. Rousselin, également pour une Sprague.

A sept heures, un banquet réunissait, dans une grande salle de la mairie, près de cent convives.

M. le Préfet de l'Eure a porté le premier toast avec l'éloquence du cœur à M. Thiers, à cet illustre vieillard, qui a relevé la France de ses ruines, et lui a rendu son crédit, sa vitalité, ses espérances, et, malgré d'abominables tentatives de bouleversement social, sa sécurité et sa paix intérieure.

M. Louis Passy a pris ensuite la parole et prononcé l'allocution suivante, qui a été vivement applaudie :

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

M. le Préfet ne vous a pas caché son émotion. Jugez si la mienne doit être vive, lorsqu'après trois années d'un silence forcé, je reprends la parole et je viens me réjouir avec vous du retour de ces réunions qui marquent les étapes de notre vie commune. Mes vœux sont accomplis : ces réunions, auxquelles je vous ai si souvent convoqué et qui ont résisté aux épreuves les plus diverses, sont entrées dans nos plus chères habitudes; et, en effet, tandis que le bureau de votre Société se préparait à tenter vos bonnes volontés par l'appât

Digitized by Google

de ressources inattendues, vous marchiez en avant, et voici que tout renaît, tout s'organise avec un entrain unanime, si bien que c'est vous-mêmes qui nous invitez, qui nous ordonnez de reprendre le cours de nos fêtes et de nos travaux.

C'est un signe du temps. Vous ne vous contentez pas d'avoir préparé, par le succès d'une récolte bienheureuse, l'apaisement des esprits et la délivrance de la patrie, vous voulez prendre votre part dans la renaissance de nos institutions désorganisées, et vous avez raison ; mais il faut aller plus loin. Dans le passé, notre Société a pu être l'affaire et le plaisir de quelques-uns. Dans le présent, elle doit devenir l'affaire et le devoir de tout le monde. Nous vivons sous les lois du suffrage universel et de la libre discussion, ne l'oubliez pas, et si cela est vrai, pourquoi ne pas chercher dans le cadre de notre comice, agrandi par votre zèle, un abri derrière lequel vous pourriez jouer un rôle conforme aux grands intérêts que vous représentez? Ce n'est pas que je rêve pour les associations agricoles une action décisive et perpétuelle. La nature de nos associations, les mœurs, le courant des intérêts particuliers ne permettent pas cette illusion; mais ce qui est urgent, ce qui est utile, ce qui est nécessaire, c'est que vous ayez tout prêt, à un moment grave, un instrument pour vous défendre, un moyen d'exprimer vos vœux. Les voix isolées se perdent, les voix réunies trouvent un écho, et c'est pour trouver un écho jusque dans le fond de nos campagnes que nous sommes assis autour de cette table, c'est pour affirmer notre accord sur l'alliance indissoluble de l'ordre public et du progrès agricole, c'est pour remercier M. Coutil, M. Fessart, tous les membres de la commission de leur zèle, M. le Sous-Préfet de son activité sans égale, M. le Préfet de ses libéralités et surtout des sentiments qu'il vient d'exprimer avec tant d'élévation, et que nous avons rendus nôtres par les plus sincères applaudissements.

Nous sommes donc unis, il faut que cette union dure. La

Digitized by Google

crise que nous traversons n'est pas terminée. Ayons confiance, mais pas d'illusions. Tout va bien, aussi bien du moins que les choses peuvent aller après des malheurs et des fautes tels que ceux que nous avons subis et commis.

N'oubliez pas la situation de l'année dernière. Considérez une moitié du territoire envahi, la capitale insurgée, le trésor vide, les armées prisonnières ou dispersées, le trouble, la douleur, la folie dans les esprits, et au milieu de cette effroyable tempête une assemblée, seul refuge de l'ordre, de la paix, de la nationalité française, contestée, insultée, outragée sans autre force que la force de son droit et de son patriotisme. Où en sommes-nous aujourd'hui? L'ennemi recule vers notre triste frontière. Le crédit de la France, économe et laborieuse, s'est affermi dans les emprunts formidables qui sont de grands actes politiques. Les services publics sont réorganisés, l'armée se refait, les ruines se réparent, la France travaille et paye. Avons-nous donc perdu du temps? Avons-nous donc commis des fautes? Avons-nous mal choisi notre chef, et n'est-ce pas avec une satisfaction légitime que nous pouvons offrir au pays tout entier le tableau de nos laborieux efforts?

Et pourtant, que d'accusations contre l'Assemblée nationale! Que de reproches injustes et de perfides calomnies! Que de manœuvres pour parvenir avant l'heure à une dissolution dangereuse et même impossible! Vous ne croyez pas, je le sais, à ces récits avec lesquels la presse amuse l'opinion publique! Mais vous ne savez peut-être pas le fond, le vrai de la situation. Je vais vous le dire.

M. Thiers a été acclamé à Bordeaux le chef du gouvernement; or, tous les partis savent que la masse très-considérable et très-digne de respect des hommes d'ordre et de travail est portée à soutenir le gouvernement, parce que le gouvernement représente la sécurité, et que le commerce, l'industrie, l'agriculture, ne peuvent vivre sans la sécurité. La gauche, la minorité de l'Assemblée, ce qu'on appelle,

Digitized by Google

si vous voulez, les républicains de la veille, a très-bien senti qu'après les insuccès du gouvernement de la Défense nationale et les excès de la Commune, elle ne pouvait tenir dans la situation que les événements lui avaient faite; elle a compris qu'elle devait changer de terrain et d'attitude. Avec une sagacité rare, la gauche a pris pour plan de conduite de s'effacer derrière M. Thiers, de s'approprier M. Thiers, de se confondre avec M. Thiers, c'est-à-dire de se confondre avec le gouvernement. Elle a poussé si loin ses résolutions qu'elle n'a pas hésité tout récemment à sacrifier ses principes économiques dans le vote sur l'impôt des matières premières, pour mériter la reconnaissance de M. Thiers et persuader à la France que M. Thiers est son obligé et son patron.

Le plan était habile, il faut en convenir. La droite, la majorité de l'Assemblée, ce qu'on appelle, si vous voulez, les monarchistes, l'a surpris et déjoué. La droite a dit : « Nous ne pouvons pas laisser croire que M. Thiers, parce qu'il est le président de la République, est l'allié, le patron de tous ceux qui se disent nos adversaires. Il ne s'agit pas de la République, mais de la révolution. La République existe de fait, nous ne demandons pas mieux qu'elle dure; mais elle ne peut durer que si elle se dégage de ses procédés, de son tempérament et de son personnel révolutionnaire. Le gouvernement de M. Thiers est notre gouvernement, car M. Thiers est le chef du parti conservateur, et nous sommes la majorité. »

Aussi, mes chers compatriotes, non-seulement on ne songe pas dans l'Assemblée nationale à renverser M. Thiers, mais on se dispute son action, son prestige, l'action, le prestige du gouvernement; non-seulement on ne songe pas à faire des conspirations, mais si les éléments de la situation actuelle demeurent ou s'améliorent, comme j'en ai la confiance, il n'est pas malaisé de prévoir qu'après ou peut-être même avant la libération du territoire, le dénoûment sera sous les auspices de M. Thiers une transaction entre les intérêts con-

Digitized by Google

servateurs et le maintien de la République. Plus nous avancerons vers le terme de nos travaux, plus vous verrez la lutte s'accuser entre les deux grands partis de l'Assemblée sur le terrain que j'ai indiqué, et si vous vous rappelez alors mes paroles, vous comprendrez la suite des événements.

Je vous parle de ces délicates questions avec une parfaite sérénité d'esprit, car je n'ai point été entraîné dans les mouvements passionnés de la vie parlementaire. Étranger à l'esprit de parti, convaincu dès le début que la situation politique était dominée par une force irrésistible et supérieure, je me suis consacré aux travaux de la liquidation et de la réorganisation nationale. J'ai porté à la commission des départements envahis, à la commission de réorganisation de l'armée, à la commission du budget de 1872, toutes les forces de mon travail. La conduite de M. Besnard ne s'est pas éloignée de la mienne, et tous deux nous croyons avoir répondu fidèlement à vos vœux. Un jour viendra où nous rendrons publiquement nos comptes, mais, en attendant, soutenez-nous, mes chers compatriotes, conseillez-nous, inspirez-nous. Nous n'avons tous en vue que l'intérêt général, le bien de notre pays. Venez dans notre comice, venez-y souvent, et, pour nous fortifier comme pour nous consoler, donnons-y l'exemple de l'amitié unie au patriotisme.

A la prospérité de la Société d'agriculture de l'Eure !

A la santé des membres de la commission du concours !

D'autres discours, prononcés par MM. Besnard et Coutil fils, n'ont pas été moins bien accueillis que le discours de M. Passy.

Un toast spécial a été porté à M. Fessart qui, par son zèle, son activité, avait été l'âme de cette fête et sur la ferme duquel les expériences avaient été faites.

Digitized by Google

Ce concours a donné lieu à la section des Andelys de reconstituer son bureau :

M. Antoine Passy, qui était président, et M. Coutil père, vice-président, ont été nommés président et vice-président honoraires; M. Louis Passy a été élu président; M. Besnard vice-président; M. Coutil fils secrétaire, et M. Fessart trésorier.

Digitized by Google

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

TENU, LE 22 SEPTEMBRE 1872, A BEAUMONT-LE-ROGER

(ARRONDISSEMENT DE BERNAY)

—

Un concours départemental de bestiaux, d'instruments et de produits agricoles et horticoles organisé par les soins de la Société s'est tenu le 22 septembre dernier à Beaumont-le-Roger.

La ville de Beaumont y avait ajouté une lutte de labourage, et la section de la Société pour l'arrondissement de Bernay des récompenses destinées aux serviteurs ruraux et aux cultivateurs de lin.

Les opérations ont commencé immédiatement après la messe, à laquelle assistaient les autorités et les invités. Pendant que les jurys fonctionnaient, sept charrues ont exécuté un labourage satisfaisant sur une pièce de terre appartenant à M. Pilet.

Puis, à quatre heures et demie, la Société s'est réunie en assemblée générale et publique.

Sur une estrade, décorée avec élégance, se trouvaient assis M. le baron Sers, préfet de l'Eure, président de la Société, ayant à ses côtés M. Vieillard, sous-préfet de Bernay; M. Izarn, vice-président de la Société; M. le duc de Broglie, député, président de la section de Bernay; M. l'amiral de la Roncière-le Noury, et M. de Salvandy, députés; MM. de Blosseville, de Forval, Emile Vy, Ozanne et de Boisgelin, conseillers généraux; M. le comte de Rostolan, président de la section d'agriculture; les secrétaires de la Société et plusieurs notabilités de l'arrondissement.

La séance a été ouverte par une allocution fort applaudie de M. le préfet, président, puis M. Victor Marie a lu un rap-

Digitized by Google

port fait au nom de la commission chargée de décerner les prix de domestiques, et M. de Rostolan a donné lecture de son rapport sur l'exploitation perfectionnée de M. Grandin.

Enfin, MM. Lerenard-Lavallée, Léon Petit et Izarn ont successivement fait l'appel des lauréats des divers concours.

A six heures, un banquet préparé par la municipalité réunissait de nombreux convives et se terminait par des toasts de M. le préfet, de M. de Boisgelin, maire de Beaumont, et de M. le duc de Broglie.

Un brillant feu d'artifice et des illuminations complétaient le soir cette belle fête de l'agriculture.

Digitized by Google

RAPPORT

DE M. VICTOR MARIE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR

LE CONCOURS DES DOMESTIQUES RURAUX

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DE BEAUMONT-LE-ROGER, LE 22 SEPTEMBRE 1872

—

MESSIEURS,

Le concours des domestiques et des journaliers des campagnes a été l'objet de votre sollicitude constante.

Interrompu par les événements néfastes qui ont désolé la France, il a été rétabli cette année par les soins généreux de M. le préfet de l'Eure et de M. le duc de Broglie.

Et nous venons saluer son retour, comme une consolation et une espérance de jours meilleurs pour notre pays.

Quoique restreint aux cantons de Beaumont-le-Roger et de Beaumesnil, ce concours nous a offert de nombreux exemples de services prolongés et de dévouements continus, accomplis sur la même exploitation et dans la même famille.

Il serait trop long de retracer ici la vie patiente, modeste et désintéressée de ces serviteurs ruraux, qui les uns pendant trente ou quarante ans, les autres pendant cinquante ou même soixante ans, se sont attachés, par les liens du travail et du devoir, aux champs, à la demeure, à la famille de leurs maîtres, à leurs joies comme à leurs revers.

Mais peut-être n'est-il pas sans intérêt de résumer et de mettre en relief des mérites communs à tous les lauréats, et qui forment un contraste salutaire avec ces passions envieuses et ces ambitions effrénées qui ont déchaîné de si affreuses tempêtes sur notre malheureux pays.

Digitized by Google

A part la différence dans la durée des services, les lauréats se ressemblent tous par une qualité que l'on a prétendu, bien à tort, n'être pas française, la modestie dans le dévouement.

Ces hommes qui ne font aucun bruit de leurs longs et loyaux services, qui ne veulent pas même révéler leurs actes d'abnégation et de sacrifices, qu'il faut contraindre pour ainsi dire à accepter les récompenses de ce concours, ces hommes-là sont cependant les travailleurs par excellence, les citoyens les plus utiles dans l'État, ceux qui nourrissent les populations, alimentent le commerce des cités, ceux enfin qui gardent, entretiennent et fécondent de leurs sueurs la source principale de la richesse publique.

Jamais leur fidélité n'a été ébranlée ni leur bon sens corrompu par les doctrines fallacieuses de ces prétendus réformateurs qui, sous le prétexte de changer les conditions du salaire, veulent tout simplement supprimer le travail et la liberté des conventions.

Durant l'époque lamentable de l'invasion, quels traits de courage, de dévouement ingénieux ou intrépide n'ont pas déployés ces serviteurs zélés, tantôt pour défendre la personne de leurs maîtres, tantôt pour préserver les récoltes et les troupeaux de la ferme contre les convoitises du vainqueur !

Et depuis, n'ont-ils pas redoublé d'efforts pour réparer les ravages et les ruines de la guerre ?

Aussi la Providence a-t-elle béni leurs labeurs, en protégeant l'abondante moisson de l'année qui va nous aider à payer une partie de notre rançon et à délivrer des compatriotes et des frères qui supportent depuis trop longtemps la vue si pénible de visages ennemis et d'uniformes étrangers.

Et voilà pourquoi notre Société récompense aujourd'hui ces braves auxiliaires du cultivateur.

Messieurs, l'agriculture est une grande école de patriotisme.

C'est au travail des champs, aux fortes mœurs qu'il cons-

Digitized by Google

titue, que l'immortel auteur des *Géorgiques* attribuait les causes de la grandeur romaine.

Sic fortis Etruria crevit,
Scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma
Septemque una sibi muro circumdedit arces.

N'est-ce pas par l'attachement au sol, aux lieux qui ont été notre berceau ou notre abri, que commence, grandit et se fortifie l'amour indestructible de la patrie?

C'est cette pensée que l'un de nos grands poëtes a si bien exprimée dans ces vers que vous me permettrez de citer :

Et la famille enracinée
Sur le coteau qu'elle a planté
Refleurit d'année en année,
Collective d'immortalité;
Et sous sa tutelle chérie
Naquit l'amour de la patrie;
Gland de peuple au soleil germé,
Semence de force et de gloire,
Qui n'est que la sainte mémoire
Du champ par ses pères semé!

Messieurs, nos souffrances patriotiques doivent nous faire comprendre plus que jamais que c'est au sein des campagnes, et parmi ces hommes qui manient la charrue, dont le corps est habitué aux intempéries des saisons et dont l'âme est vigoureusement trempée au contact continuel des grands phénomènes de la nature, que la France retrouvera ses légions d'élite qui rendront à ses armes leur éclat momentanément effacé.

Et c'est aussi pourquoi notre Société récompense ces modèles du travail agricole.

Et puis, messieurs, cette longue association des serviteurs et des maîtres que cette assemblée veut honorer aujourd'hui, ne fournit-elle pas un touchant exemple des résultats heureux de la concorde au sein du foyer domestique?

Digitized by Google

Ne donne-t-elle pas par cela même la mesure de la force que la France puiserait dans l'union de tous ses enfants?

Puisse cette fête hâter le jour de cette réconciliation sincère et cordiale !

Alors entourée et soutenue par l'affection et le dévouement de tous ses fils, la France pourra relever son front incliné par la douleur et reprendre le rang qui lui appartient dans les conseils de l'Europe.

Ce jour-là, Messieurs, réjouira le cœur patriote de nos bons laboureurs.

Venez donc, vaillants et fidèles compagnons du cultivateur, qui avez blanchi sous le toit et dans les champs de votre maître; vous aussi, vieilles et honorables servantes de la ferme, qui représentez plus spécialement le dévouement à la famille; vous tous qui avez donné dans cette contrée de salutaires exemples de patience, de modestie, de concorde et de désintéressement, venez recevoir la récompense que vous décerne cette imposante assemblée.

Venez, et que le spectacle de vos travaux et de vos vertus relève les cœurs chancelants et raffermisse notre espoir dans le rétablissement de la fortune et de la grandeur morale de notre cher pays.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

PRIX DE CULTURE PERFECTIONNÉE ACCORDÉ A M. GRANDIN

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DE BEAUMONT-LE-ROGER

PAR M. LE COMTE DE ROSTOLAN

Président de la Section d'agriculture, Rapporteur de la Commission

—

MESSIEURS,

La ferme exploitée par M. Grandin est située commune d'Ecaquelon, près la station de Boisset-Saint-Léger, ligne de Serquigny à Rouen, sur le plateau qui commence le Roumois de ce côté. Elle est à une distance de 8 kilomètres environ des petites villes de Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Routot, Montfort, et de 16 kilomètres de Pont-Audemer.

Les terres sont de moyenne qualité; mais, avec assez d'amendements et une bonne culture, elles produisent abondamment. On peut les diviser en trois catégories : sur le plateau, dans certaines parties, le terrain est léger à sa superficie, tandis que le sous-sol est argileux, très-compacte et presque imperméable; dans d'autres, le sous-sol est moins fort et manque de fond; enfin, dans quelques parties accidentées, défrichements d'anciennes bruyères ou d'ajoncs, le fond est pierreux. Ces défrichements, qui ont coûté d'abord beaucoup de dépenses à M. Grandin, sont arrivés, à force de travail, à couvrir les premiers frais, et ont augmenté sa culture de 4 à 5 hectares.

Le voisinage des villes que je viens de citer offre, par les marchés de chaque semaine, un débouché avantageux pour les produits journaliers de la ferme.

L'exploitation de M. Grandin mesure environ 50 hectares, qu'il tient à bail depuis un certain nombre d'années. Toute

Digitized by Google

la culture comme la tenue de la ferme annonce au premier aspect un homme intelligent, laborieux et sagement ami du progrès.

La culture des terres est bien entendue à Ecaquelon. M. Grandin, avant de se fixer dans cette contrée, avait habité la plaine du Neubourg; il en a rapporté quelques bons usages qui, d'abord critiqués comme toutes les innovations, ont été ensuite imités de la plupart de ses voisins, convaincus par la différence des résultats. C'est ainsi que la culture du colza, qui auparavant se faisait dans cette région sans amendements spéciaux, sans binages et mal sarclée, produisait à peine 10 hectolitres à l'hectare; aujourd'hui que les terres sont bien préparées, les rangs moins serrés, les binages et sarclages bien faits, le rendement s'élève de 16 à 18 et jusqu'à 20 hectolitres.

M. Grandin, contrairement aux anciens usages du pays, a aussi remplacé les petits sillons par les labours en planches; et déjà d'autres cultivateurs le suivent dans cette voie de réformes.

Il a également supprimé les jachères, et la disposition de la culture est ainsi organisée dans son exploitation :

17	hect.	environ sont, chaque année, ensemencés en blé;
1	—	en seigle;
5	—	en avoine de printemps;
7	—	en colza;
1	— 1/2	en betteraves pour la consommation de la ferme;
1	— 1/2	en betteraves à sucre, qui sont vendues chaque année à la sucrerie de Nassandres, au prix de 17 fr. les 1,000 kilog.;
7	—	en luzerne.

Total : 40 hectares.

Le surplus des terres est ensemencé en minettes, trèfles in-

Digitized by Google

carnat, blanc, violet, vesces d'hiver et de printemps, pois, etc., qui fournissent une abondante nourriture à tout le bétail.

Le mobilier de la ferme en bestiaux et instruments est plus riche que ne le comporterait à la rigueur l'importance de l'exploitation; d'où il résulte que les terres toujours parfaitement amendées et très-bien cultivées donnent de très-bonnes récoltes. Le rendement peut s'établir ainsi par hectare :

Blé, en moyenne, 24 hectolitres à l'hectare;

Avoine, 36 hectolitres;

Colza, comme je l'ai déjà dit, 16, 18 et jusqu'à 20 hectolitres.

Les diverses races d'animaux qui peuplent cette ferme sont ainsi réparties :

Race chevaline. — 5 chevaux employés pour la culture, plus en moyenne 2 à 3 poulains qui, achetés à l'âge de six mois, remplacent chaque année ceux ayant atteint l'âge de vente, c'est-à-dire cinq ans.

Race bovine. — 5 vaches de rapport, plus 2 ou 3 élèves.

Race porcine. — 2 truies de race angevine, croisée, dont les produits sont généralement vendus au sevrage.

Race ovine. — Environ 300 moutons, dont le tiers vendu chaque année se trouve remplacé par un nombre égal d'élèves.

Au moyen d'un croisement bien entendu de bêtes cauchoises avec des béliers Dishley, M. Grandin s'est formé un troupeau qui réussit très-bien, tant sous le rapport de la laine que pour l'écoulement des produits qui sont d'un engraissement facile.

Comme instruments de culture, M. Grandin emploie la herse Bataille et de bonnes herses en fer, ordinaires, mais qui remuent vigoureusement le sol. Ses charrues sont semblables aux charrues en usage dans la plaine du Neubourg d'où il les tire. Il n'a pas encore de machine à battre, étant tellement restreint sous le rapport des bâtiments qu'il a été forcé de faire des sacrifices personnels pour en construire

Digitized by Google

certains qui manquaient ou n'étaient pas assez considérables en raison de l'amélioration des récoltes.

Pour le seconder annuellement dans les soins de son exploitation, il emploie :

1 charretier ;
1 berger ;
1 homme de cour à toutes mains ;
1 batteur ;
1 très-jeune homme ;
1 servante.

La récolte, les binages et sarclages se font par des gens du pays qui entreprennent ces travaux à prix d'argent.

Pour me résumer, Messieurs, l'honnête aisance qu'a acquise M. Grandin est le fruit de ses labeurs et de son activité infatigable. Toujours il a travaillé à secouer la routine et à faire progresser l'agriculture, tant chez lui qu'autour de lui. Déjà en 1867, lors de sa session tenue à Pont-Audemer, l'Association Normande avait visité la ferme d'Écaquelon, et une médaille d'argent fut décernée, comme encouragement, à M. Grandin. Ce dernier, en homme de bon sens, a su mettre à profit les conseils qui lui ont été donnés alors, les sages observations des hommes intelligents de la commission d'enquête lors de sa visite chez lui ; et en lisant le rapport fait sur la ferme d'Écaquelon il y a cinq ans, on constate aujourd'hui des améliorations et une voie de progrès très-sensibles.

Nous pensons donc, Messieurs, remplir consciencieusement les intentions de la Société libre d'Agriculture en attribuant à M. Grandin le prix de moyenne culture de la valeur de 200 fr. et la médaille d'or petit module qui l'accompagne. Il serait à désirer que l'on rencontrât partout dans nos campagnes des hommes aussi pratiques et animés comme lui du désir de faire, par tous les moyens possibles, progresser l'agriculture.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE PRÉFET

—

MESSIEURS,

La Société libre de l'Eure, en choisissant ce jour pour vous réunir dans une fête agricole, n'a assurément pas voulu donner à ce concours un caractère politique, et la pensée ne lui serait jamais venue que ses intentions pussent être à ce point méconnues. Elle n'a pu songer à mêler un élément de division à vos travaux d'une nature toute pacifique et dont elle est venue aujourd'hui récompenser les résultats.

En voyant cette réunion pleine de cordialité et d'allégresse, ces guirlandes, ces habits de fête, qui pourrait s'imaginer que ce pays était, il y a moins de deux ans, la proie des envahisseurs de la France ? Ce changement, messieurs, ne s'est pas fait tout seul ; vous savez à qui il est juste d'en reporter la gloire, et je crois accomplir un devoir public en vous proposant un toast à la santé de l'homme illustre qui, malgré des difficultés inouïes, a assuré le triomphe de l'ordre sur ces théories subversives qui, si elles avaient pu triompher, eussent ramené la France aux plus mauvais jours de son histoire.

Je vous propose de boire à la santé de M. Thiers, président de la République. Prêtons-lui tous notre concours ; aidons-le à tenir d'une main ferme le drapeau de la France et de a civilisation. Faisons des vœux pour qu'il réussisse dans la tâche difficile qu'il a entreprise et qu'il poursuit avec tant de succès.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE COMTE DE BOISGELIN

—

Messieurs, dit-il, au nom de la ville de Beaumont-le-Roger, je vous remercie d'avoir contribué par votre présence à l'éclat de cette fête. Je propose un toast à M. le préfet de l'Eure et aux deux vice-présidents du conseil général de l'Eure, M. le duc de Broglie et M. l'amiral de la Roncière.

RÉPONSE DE M. LE PRÉFET

—

Je vous remercie, au nom de la Société libre de l'Eure qui m'a élu son président, d'avoir concouru d'une manière si remarquable et si complète à l'établissement de ce concours agricole.

Je vous remercie particulièrement, M. le comte de Boisgelin. Par le succès qui a couronné l'organisation de cette fête, vous avez prouvé que vous savez servir aussi bien votre pays dans les arts de la paix que vous l'avez servi pendant la guerre.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE DUC DE BROGLIE

—

Au nom de la section d'agriculture de Bernay, je porte un toast aux lauréats du concours et à l'agriculture de l'Eure.

En me levant pour féliciter les vainqueurs du jour, je me reporte par la pensée à des souvenirs douloureux, à ces temps que rappelait tout à l'heure M. le préfet. En l'écoutant, je me souvenais qu'il y a deux ans je reçus de Beaumont un rendez-vous pour le concours qui s'y préparait. Vous savez, messieurs, quels hôtes sinistres vinrent peu après prendre la place que nous destinions aux fêtes de l'agriculture. Je ne puis oublier qu'au lieu de cet accueil fraternel que je rencontre ici aujourd'hui, je ne trouvai partout que la tristesse et la désolation, quand, par un soir d'hiver, je dus venir porter des secours à nos enfants répandus dans les campagnes. La misère alors était grande partout. Le maire de cette ville, destitué par le tourbillon révolutionnaire, était parti sur les champs de bataille, laissant sa noble compagne prodiguer autour d'elle les plus généreuses marques de son héroïque et inépuisable bienfaisance.

En présence de ces souvenirs, je me suis demandé s'il était convenable de prendre part à une fête comme celle-ci et de m'asseoir à table au milieu de tout cet appareil joyeux. Et je crois que j'eusse déserté cette solennité, si ce jour n'était la fête de l'agriculture, ce gage de notre régénération. Quels que soient, en effet, les périls qui peuvent menacer encore notre pays, c'est sur l'agriculture, à laquelle la Providence a prodigué cette année tous ses biens, c'est sur l'agriculture que la France peut compter pour supporter le fardeau de ses destinées.

S'agit-il de relever l'état militaire? de faire rentrer dans l'armée l'esprit de discipline qu'en ont chassé la propagande des plus mauvais principes et le relâchement des

Digitized by Google

mœurs? Où trouver une plus belle pépinière de soldats que dans cette forte et saine population des campagnes? Je sais bien que le conscrit ne va pas de bon cœur au régiment. Il est si bien choyé au foyer domestique, et il sait si bien quelles fatigues et quelles privations l'attendent ailleurs. Mais c'est l'affaire d'un moment, et l'on peut dire que s'il part tristement, il sert gaiement. D'ailleurs, il n'aura plus de regrets désormais : il sait qu'il n'y a plus de bons numéros, ou plutôt tous les numéros sont bons, pour rendre à la France sa grandeur éclipsée.

S'agit-il de faire face aux charges pécuniaires qui pèsent sur le pays? L'agriculture, dit-on, n'est pas assez riche; elle donne difficilement; elle n'est pas prêteuse, et il ne faudrait pas compter sur elle pour faire souscrire 40 milliards à un emprunt. Mais elle sert de gage au crédit de la France; c'est à elle que l'on prête.

S'agit-il de faire face à ces troubles publics qui ont si souvent désolé notre pays? L'agriculture encore nous vient en aide : elle est la plus solide assiette de l'ordre et des intérêts de la société. L'agriculture normande est plus particulièrement propre à assurer la conservation de ces intérêts; car la petite culture, qui a sans doute ses inconvénients, est une grande force pour la sécurité et l'ordre public. Le petit propriétaire est le vrai défenseur de ces intérêts : il sait que la propriété ne dispense pas du travail, et il ferme l'oreille à toutes les théories fallacieuses et subversives.

Je ne dis pas cela pour plaire à ceux qui m'écoutent. Le langage que je tiens ici, je l'ai tenu, il y a plusieurs mois, dans un pays voisin où j'avais l'honneur de représenter la France.

Je voyais là de gigantesques propriétés : c'étaient des plaines où le regard se perd, et au centre une grande habitation. Quand j'étais reçu, avec tous les égards auxquels a toujours droit le représentant de la France, dans ces grandes demeures, j'admirais d'abord la perfection de la culture —

Digitized by Google

je dois dire, cependant, que l'Angleterre, quoique placée dans des circonstances plus favorables que nous, a encore beaucoup à faire. — Mais bientôt l'ennui me saisissait. De temps en temps je m'entretenais à ce sujet avec le propriétaire. Je lui disais : Tout cela est l'indice d'une grande et puissante société; mais vous êtes là tout seul. Échapperez-vous toujours à ce grand courant démocratique qui a visité la France et d'autres pays? Il viendra certainement un jour où vous aurez à compter avec les masses, et, ce jour-là, êtes-vous bien sûr que vous pourrez vous entendre avec elles? Ainsi, lui disais-je, chez moi je possède un château, mais ce château n'est qu'une maison plus grande que les autres : tout à côté, il y a des maisons qui ne diffèrent guère de la mienne que par des dimensions. Eh bien ! tous ces habitants se lèveraient tous ensemble pour défendre nos intérêts communs.

Quand je tenais ce langage, je voyais sur les visages de ceux qui m'écoutaient des marques de doute et même de raillerie. On me disait : Mais, puisque vous n'avez plus de classes, puisque vous êtes tous égaux comme citoyens, vous ne devriez plus avoir de divisions, tout le monde devrait être uni. Et je devais leur confesser, non sans quelque honte de l'avouer, que l'union ne règne pas chez nous.

L'objection qui m'était faite était fondée. Pourquoi, en effet, ne sommes-nous pas unis? Du moins, faisons donc nos efforts pour le devenir. Puisque nous n'avons aucun sujet réel de division, alors il faut travailler à l'union ; il faut faire taire tous ceux qui sèment la discorde, qui cherchent à réveiller des divisions de classes; il faut les chasser comme des empoisonneurs.

L'union doit régner dans tous les cœurs; et c'est parce qu'un banquet comme celui-ci est un signe d'union , que je m'y asseois de grand cœur , et que je vois avec plaisir tant de personnes s'y asseoir avec moi.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

—

DOMESTIQUES RURAUX

CANTON DE BEAUMONT

1re *Prime* (60 fr.), François Masson, domestique chez M. Arsène Vimont, à Ecardenville-la-Campagne, 59 ans de services ruraux dans la même famille. — 2e *Prime* (40 fr.), Alexandre Vincent, domestique chez M. Loisel, à la Rivière-Thibouville, 48 ans de services ruraux dans la même famille. — 3e *Prime* (25 fr.), Louis-Paterne Hardy, domestique chez M. Ybert, à Thibouville, 40 ans de services ruraux dans la même famille. — 4e *Prime* (20 fr.), Modeste-Etienne Loriot, domestique chez M. Blot fils, à Beaumont, 34 ans de services ruraux dans la même famille. — Médailles de bronze avec diplômes : 1° Adélaïde Lecat, domestique chez M. Gustave Boucher, à Rouge-Perriers, 46 ans de services ruraux; — 2° Guillaume-Arsène Guérin, domestique chez M. Ybert, à Thibouville, 38 ans de services ruraux dans la même famille; — 3° Théophile-Hilaire Fouché, domestique chez M. Guilbert, à Ecardenville, 32 ans de services ruraux; — 4° Pierre Torton, domestique chez M. Gaveaux, à Goupillières, 29 ans de services ruraux; — 5° Antoine Thomas, domestique chez M. Moutardier, à Launay, 25 ans de services ruraux. — Une médaille d'argent est accordée au sieur Louis-Pierre Damoy, garde chez M. le comte de Sarcus, pour 30 années de services, actes de courage et de dévouement.

CANTON DE BEAUMESNIL

1re *Prime* (50 fr.), Marie-Victoire Prevost, domestique chez M. Pellevillain, aux Jonquerets-de-Livet, 42 ans de services ruraux. — 2e *Prime* (40 fr.), Louis Gatine, domestique chez M. Buisson, au Noyer, 38 ans de services ruraux dans la même famille. — 3e *Prime* (25 fr.), Joseph Jouvin, domestique chez M. Denis Duval, à Landepereuse, 28 ans de services ruraux dans la même famille. — 4e *Prime* (20 fr.), Rosalie-Angéline Lechardeur, domestique chez M. Médéric Jouvin, à Beaumesnil, 17 ans de services ruraux chez le même maître. — *Médailles de bronze avec diplômes.* — 1° François Soutif, domestique chez M. Basset, à Thevray, 19 ans de services ruraux

Digitized by Google

chez le même maître ; — 2° Prudence Peulevey, femme Gatine, domestique chez M. Eugène Letellier, à Thevray, 19 ans de services ruraux chez le même maître ; — 3° Hyacinthe Lahuppe, domestique chez M. Bicherel, aux Jonquets-de-Livet, 18 ans de services ruraux chez le même maître ; — 4° Denis Lebel, domestique chez M. Chanu, à Thevray, 12 ans de services ruraux chez le même maître ; — 5° Rose Eustache, veuve Bellencontre, domestique chez M. Bonnégent, au Noyer, 12 années de services ruraux chez le même maître. — Une médaille d'argent est accordée au sieur Jean-Alexandre Gothe, journalier chez M. le curé-doyen de Beaumesnil, pour longs services ruraux. — Une récompense spéciale (médaille de bronze) a été accordée à M. Pierre-Louis Damoy, garde chez M. le comte de Sarcus, pour un nouveau système d'élagage des arbres forestiers.

CONCOURS DE CULTURE

Prix de culture perfectionnée (200 fr. et une médaille d'or), M. Grandin, cultivateur à la ferme de Porte-Lambert, commune d'Ecaquelon.

CONCOURS DE BESTIAUX

Taureaux. — 1er *Prix* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le bouvier), à M. Adrien Martin, cultivateur au Noyer. — 2e *Prix* (100 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr. pour le bouvier), à M. de la Haye-Jousselin, propriétaire à Saint-Aubin-d'Ecrosville. — 1re *Mention honorable*, à M. Query, propriétaire à Bernay. — 2e *Mention honorable*, à M. Letellier, cultivateur à Emanville.

Vaches laitières. — 1er *Prix* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le domestique), à M. de la Haye-Jousselin, propriétaire à Saint-Aubin-d'Ecrosville. — 2e *Prix* (80 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr. pour le domestique), à M. Chevalier, cultivateur à Beaumontel. — *Mention honorable*, à M. Metton, cultivateur à Faverolles.

Génisses. — 1er *Prix* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr.), à M. Louis-Adolphe Loisel, propriétaire à la Rivière-Thibouville. — 2e *Prix* (80 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Chevalier, cultivateur à Beaumontel. — 1re *Mention honorable*, à M. Lothon, cultivateur à Grosley. — 2e *Mention honorable*, à M. le comte de Boisgelin, à Beaumont. — 3e *Mention honorable*, à M. Jorrez, au Neubourg.

Béliers. — 1er *Prix* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr.), à M. Guérie, propriétaire à Bouffey, près Bernay. — 2e *Prix* (80 fr.

Digitized by Google

et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Basset, cultivateur à Thevray. — 1re *Mention honorable*, à M. Dutertre, cultivateur à la Neuve-Lyre. — 2e *Mention honorable*, à M. Coulune, cultivateur à Saint-Germain-la-Campagne.

Brebis. — 1er *Prix* (100 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le berger), à M. Guérie, propriétaire à Bouffey. — 2e *Prix* (80 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Vierray, cultivateur à Berville-la-Campagne. — 1re *Mention honorable*, à M. Dutertre, cultivateur à la Neuve-Lyre. — 2e *Mention honorable*, à M. Beugelin, cultivateur à Romilly-la-Puthenaye.

Verrats. — 1er *Prix* (60 fr. et une médaille d'argent, plus 5 fr. pour le conducteur), à M. Guérie, cultivateur à Bernay. — 2e *Prix* (30 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Basset, cultivateur à Thevray. — *Mention honorable*, à M. de la Haye-Jousselin, propriétaire à Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Truies. — 1er *Prix* (60 fr. et une médaille d'argent, plus 5 fr. pour le conducteur), à M. de la Haye-Jousselin, propriétaire à Saint-Aubin-d'Ecrosville. — 2e *Prix* (30 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Hermier, cultivateur au Plessis-Sainte-Opportune. — 1re *Mention honorable*, à M. Guérie, cultivateur à Bernay. — 2e *Mention honorable*, à M. Lesage, cultivateur à Perriers-la-Campagne.

Chevaux de trait. — 1er *Prix* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le conducteur), à M. Chevalier, cultivateur à Ormes, pour un cheval alezan. — 2e *Prix* (100 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Hermier, cultivateur au Plessis-Sainte-Opportune. — *Mention honorable*, à M. Jouvin, cultivateur à Verneuil.

Juments poulinières de trait. — 1er *Prix* (150 fr. et une médaille d'argent, plus 10 fr. pour le conducteur), à M. Théophile Legrand, cultivateur à Launay. — 2e *Prix* (100 fr. et une médaille de bronze, plus 5 fr.), à M. Joseph Marais, cultivateur à Beaumontel. — 1re *Mention honorable*, à M. Jean-Jacques Guillot, à Graveron-Semerville. — 2e *Mention honorable*, à M. Domnek, à Ecardenville.

CONCOURS DE LABOURAGE

1er *Prix* (100 fr.), à M. Hardy, charretier chez M. Duprey, cultivateur à Barcq. — 2e *Prix* (80 fr.), à M. Olive, charretier chez Mme veuve Bronley, à Goupillières. — 3e *Prix* (50 fr.), à M. de Launay, charretier chez M. Martin, cultivateur au Noyer.

Digitized by Google

INSTRUMENTS AGRICOLES

1er *Prix* (100 fr. et une médaille d'argent), M. Béranger, constructeur à Évreux, pour sa collection d'instruments agricoles. — 2e *Prix* (30 fr. et une médaille de bronze), M. Filoque, constructeur à la Neuville-du-Bosc, pour une batteuse. — 3e *Prix* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Desmont fils, pour une machine à battre. — *Médaille d'argent*, M. Delaunay, coutelier à Bernay, pour des instruments d'horticulture. — *Médaille de bronze*, M. Gallouin, constructeur au Neubourg, pour des instruments d'agriculture.

PRODUITS AGRICOLES ET HORTICOLES

1er *Prix* (25 fr. et une médaille d'argent), M. Edouard Rivière, jardinier à Beaumont, pour ses légumes et fruits. — 2e *Prix* (20 fr. et une médaille d'argent), M. Gustave Fleury, jardinier à Beaumont, pour ses légumes et fruits. — *Médaille de bronze* (et 10 fr.), M. Bouville, cultivateur à Beaumont, pour ses betteraves. — *Médaille de bronze* (et 10 fr.), M. Alexandre Samson, à Nassandres, pour ses betteraves. — *Mention honorable*, M. Méry-Samson, à Lisieux, pour ses betteraves. — *Médaille de bronze* (et 10 fr.), M. Petit, jardinier chez M. de Montenol, à Barcq, pour ses fleurs coupées. — *Médaille de bronze* (et 10 fr.), M. Ragère, jardinier chez M. de Boisgelin, pour des fleurs. — *Médaille d'argent*, M. Hamel, à Evreux, pour moutarde et farine de lin. — *Médaille d'argent*, M. Delarue, fabricant d'huile à Beaumont, pour ses huiles. — *Mention honorable*, M. Gosset, à Goupillières, pour une exposition de lin. — *Médaille de bronze* (et 25 fr.), M. Delaplace, instituteur à Beaumont, pour son herbier. — *Médaille de bronze* (et 10 fr.), pour légumes et fruits, M. Laîné, maraîcher à Brionne; M. Nicourt, à Beaumont; M. Jovelin, à Beaumontel; M. Désiré Damois, à Saint-Léger; M. Piéton, à Emanville; M. Victor Duval, à Beaumontel.

ANIMAUX DE BASSE-COUR

Médaille d'argent, M. le vice-amiral de la Roncière-le Noury, à Cracouville, pour acclimatation d'animaux étrangers. — *Médaille d'argent*, M. Legrand, à Beaumont, pour ses canards.

PRODUITS DIVERS

Médaille d'argent (et 30 fr.), M. Duval, instituteur à Combon, pour ses produits d'apiculture. — *Mention très-honorable*, M. Bertrand, briquetier, à Beaumont, pour ses briques nouveau modèle.

Digitized by Google

CONCOURS DE LIN, ORGANISÉ PAR LA SECTION DE BERNAY

Prime d'arrondissement (140 fr. et médaille d'argent), M. Eugène Bigard, à la Haye-de-Calleville.

CANTON DE BEAUMONT

1re *Prime* (75 fr. et médaille de bronze), M. Félix Hommery, à Goupillières. — 2e *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Henri Ibert, propriétaire et maire à Thibouville. — 3e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Désir Marais, au Tilleul-Othon. — 1re *Mention honorable*, M. Alexandre Moutardier, au Tilleul-Othon. — 2e *Mention honorable*, M. Modeste Drouet, à Écardenville.

CANTON DE BERNAY

1re *Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Motte, à Fontaine-l'Abbé. — 2e *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Bunel, à Courbépine. — 3e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Octave Cauvin, à Saint-Martin-du-Tilleul. — *Mention honorable*, M. Constant Briavoine, à Saint-Victor-de-Chrétienville.

CANTON DE BRIONNE

1re *Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Leprevost, à Boisney. — 2e *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Magloire Duval, à Berthouville. — 3e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Frédéric Morin, à Boisney. — 1re *Mention honorable*, M. Joseph Bantel, à Aclou. — 2e *Mention honorable*, M. Blin fils, à Saint-Pierre-de-Salerne.

CANTON DE THIBERVILLE

1re *Prime* (75 fr. et une médaille de bronze), M. Jacques Dumont, à Saint-Aubin-de-Scellon. — 2e *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Henri Hubert, à Piencourt. — 3e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Simon Desrues, au Favril. — 1re *Mention honorable*, M. Bizet, cultivateur à Boissy-Damberville. — 2e *Mention honorable*, M. François Foubert, à Folleville. — 3e *Mention honorable*, M. Pierre Lecureur, au Favril.

Digitized by Google

CANTON DE BROGLIE

1re *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Victor Quesnel, à Grand-Camp. — 2e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Jean-Baptiste Touquet, à Capelles-les-Grands. — *Mention honorable*. M. Gontier, à Capelle-les-Grands.

CANTON DE BEAUMESNIL

1re *Prime* (40 fr. et une médaille de bronze), M. Alexandre Lefèvre, à la Roussière. — 2e *Prime* (25 fr. et une médaille de bronze), M. Constant Roux, à Beaumesnil. — *Mention honorable*, M. Sévère Parisy, à Thevray. — *Une médaille d'argent* a été accordée par la Société à M. Méry-Samson, de Lisieux, pour les encouragements qu'il a donnés et les progrès qu'il a fait faire à la culture du lin, et aussi pour les beaux résultats qu'il a obtenus dans sa culture sur une de ses propriétés de Piencourt, canton de Thiberville.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

—

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES AU CONCOURS AGRICOLE DE LOUVIERS, DU 29 SEPTEMBRE 1872.
AU NOM DE LA SECTION DE LOUVIERS

—

DOMESTIQUES RURAUX

CHARRETIERS. — *1er Prix*, Letellier, François, de Montaure, 60 fr. — *2e Prix*, Louis Pelletier, d'Ailly, 40 fr.

BERGERS. — *1er Prix*, Aimable Soligny, de Daubeuf, 60 fr.

VACHERS ET HOMMES A TOUTES MAINS. — *1er Prix*, Prosper Grenier, d'Acquigny, 60 fr. — *2e Prix*, Thomas Foucher, de Surville, 40 fr.

SERVANTES DE FERME. — *1er Prix*, Clémence Duchesne, de Louviers, 60 fr.

PRIMES POUR LES TAUREAUX

1er Prix (150 fr., plus 20 fr. pour le bouvier), M. Lucas, Augustin, de Bosguerard-de-Marcouville. — *2e Prix* (100 fr., plus 15 fr. pour le bouvier), M. de la Haye-Jousselin, de Saint-Aubin-d'Ecrosville. — *3e Prix* (80 fr., plus 10 fr. pour le bouvier), M. Péant, d'Amfreville-sur-Iton.

Digitized by Google

CONCOURS DES ÉCOLES PRIMAIRES

—

PROPOSITION

RELATIVE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET HORTICOLE

DANS LES ÉCOLES RURALES

PRÉSENTÉE

PAR M. PAUL DE SALVANDY, DÉPUTÉ DE L'EURE

ET LUE A LA SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE LE 10 DÉCEMBRE 1871

—

MESSIEURS,

La question qui fait l'objet de ce travail est depuis longtemps à l'étude, et il y a déjà plus d'un an que l'excellent inspecteur de l'arrondissement d'Évreux, et moi, nous voulions avoir l'honneur d'en entretenir la Société. La crise terrible que le pays vient de traverser y a mis obstacle; mais elle a peut-être avancé la solution de ce problème, comme de bien d'autres, en montrant à tous les bons citoyens l'impérieuse nécessité de s'attacher à des réorganisations dans lesquelles celle de l'enseignement doit tenir la première place, car c'est de là que dépend l'avenir. Appelé à m'occuper des questions d'enseignement par la direction de mes études, par mes traditions de famille, et maintenant par l'honneur que ce pays m'a fait en me désignant pour l'un de ses représentants à l'Assemblée nationale, il m'a paru que l'une des réformes les plus urgentes était celle de l'enseignement primaire dans les campagnes, et qu'il y avait une importance capitale, surtout pour nos contrées, à lui donner un caractère plus agricole.

Digitized by Google

Il ne s'agit point ici de l'enseignement spécial de l'agriculture. Depuis longtemps on a fait de grands efforts pour l'organiser, et des résultats sérieux ont été obtenus. Il s'agit simplement de l'enseignement donné aux enfants de nos populations rurales, et de l'influence qu'il exerce sur leur esprit. Or, autant il importe de développer rapidement l'instruction élémentaire, autant il devient d'un véritable intérêt social de modifier sensiblement les directions qui lui sont imprimées, car instruction et éducation ne sont pas deux termes identiques. Il ne suffit pas de diminuer le nombre des illettrés. Si l'on augmente en même temps le nombre des déclassés, mécontents de leur sort et de la société, au lieu d'un bien on a produit un grand mal, et c'est trop souvent ce qui arrive.

Le rapport de M. Josseau, dans l'enquête de 1867, signala avec une grande énergie les vices de l'état de choses actuel.

On avait déjà trouvé la vraie formule de la réforme à opérer, c'est-à-dire l'enseignement agricole dans les écoles rurales; il restait seulement à établir les procédés d'application.

Dès 1867, une grande commission nommée par décret impérial du 12 février avait rédigé des propositions transmises ensuite par le Ministre de l'instruction publique aux Préfets, avec ordre d'en poursuivre l'application. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il est peut-être utile de vous les faire connaître :

1° Modifier le règlement des écoles primaires de telle sorte que, dans chaque commune, on puisse, par la fixation des heures de classe et de l'époque des vacances, concilier les exercices classiques et les travaux des champs.

2° Fixer un programme général d'enseignement agricole qui sera approprié dans chaque département aux conditions de la culture locale. Ce programme a déjà été proposé par le conseil impérial de l'instruction publique.

3° Organiser immédiatement, partout où les circonstances

Digitized by Google

le permettent, un cours d'agriculture et d'horticulture approprié aux départements, dans celles des écoles normales où ce cours n'a pu être encore régulièrement établi, et annexer à ces établissements les champs d'expériences nécessaires pour permettre aux futurs instituteurs de suivre les opérations pratiques de la culture locale :

4° Créer, dans chaque département, un emploi de professeur d'agriculture, qui sera chargé de l'enseignement agricole dans l'École normale, le lycée ou le collége, et des conférences qui pourront être faites aux instituteurs et aux cultivateurs.

5° Provoquer et encourager l'annexion d'un jardin aux écoles normales et aux écoles primaires rurales qui n'en possèdent pas encore, afin d'exercer les enfants à la pratique de l'horticulture. Instituer des promenades agricoles une fois par semaine, avec un objet d'études qui corresponde aux travaux de la saison.

6° Recommander aux instituteurs des communes rurales de donner, par le choix des dictées, des problèmes et des lectures, une direction agricole à leur enseignement, soit dans la classe du jour, soit dans celle du soir ; leur recommander de faire de temps en temps dans leurs cours d'adultes, après les leçons ordinaires de calcul, d'écriture et d'orthographe, des lectures agricoles accompagnées d'explications et de conseils ; encourager dans ce but la publication de bons livres pour les écoles rurales.

7° Placer autant que possible les instituteurs possédant des connaissances spéciales d'agriculture dans les contrées où ces connaissances peuvent être plus particulièrement utilisées.

8° Provoquer et encourager des concours annuels entre les élèves, soit des écoles primaires, soit des cours d'adultes, et indépendamment des questions ordinaires de l'enseignement classique, leur donner en même temps à résoudre des questions agricoles.

Digitized by Google

9° S'efforcer d'assurer aux instituteurs, pour ce dernier objet, et en dehors des récompenses honorifiques ordinaires, une rémunération réglée d'après le nombre des élèves admis au concours, et d'après le degré et le nombre des récompenses obtenues par eux.

Le programme était excellent. Seulement, comme il est arrivé trop souvent des mesures préparées avec tant d'apparat, et annoncées ainsi officiellement, ces propositions sont restées à l'état de lettre morte, et trois ans plus tard elles durent être reproduites par M. Gandon, inspecteur général de l'enseignement primaire, dans un rapport remarquable fait devant la Société des agriculteurs de France. Dans la séance du 1er février 1870, le Ministre de l'instruction publique, M. Duruy, acceptait et promettait d'appliquer les conclusions du rapport en montrant les ressources que l'on trouverait pour le choix des livres dans la commission des bibliothèques scolaires, et pour l'enseignement dans une organisation qui fournirait 40,000 instituteurs et 30,000 cours d'adultes.

Ces puissants moyens n'avaient qu'un tort, celui de dépendre encore trop exclusivement du pouvoir. Mais cet inconvénient aurait pu être compensé par l'action de la Société des agriculteurs, société libre, longtemps vue avec défaveur et tenue à l'écart à ce titre. Malheureusement le mouvement avorta comme toutes les réformes inaugurées au début de 1870, au milieu de la guerre fatale qui termina l'année.

C'est à l'initiative individuelle maintenant qu'il faut avoir recours; et, au moyen d'associations comme la nôtre, cette initiative, s'exerçant dans sa sphère légitime, peut avoir une grande et utile influence. Les conclusions de la Commission impériale et de la Société des agriculteurs demandaient des modifications au règlement de toutes les Écoles primaires, au programme général d'enseignement agricole, ainsi que des mesures d'ensemble, prises pour toute l'étendue du territoire, et qui ne pouvaient émaner que de l'autorité centrale.

Le but que nous avons l'honneur de vous proposer est

Digitized by Google

moins ambitieux, mais peut-être plus pratique. Il n'implique rien que nous ne puissions faire nous-mêmes dans le département, qui est le domaine propre de notre Société. Sans attendre des instructions ministérielles qui peuvent tarder, il dépend de vous de créer, dès à présent, une organisation qui aura le double avantage d'être un progrès et de prouver que le bien peut se réaliser sur place par une action spontanée et libre.

J'ajoute que l'exemple nous est donné par d'autres contrées moins riches pourtant et moins avancées que la nôtre. Dans un département où j'ai des intérêts, et que M. Rateau a longtemps habité, où même il a, je crois, inauguré personnellement cette réforme, dans la Corrèze, ce que nous proposons se fait, et se fait avec succès depuis plusieurs années par la seule action du comice agricole de Brives, subventionné par le conseil général.

Le projet que nous nous permettons de vous soumettre suppose ces trois points :

Un livre pour servir de base aux études, des cours de comices pour en développer les enseignements, des concours pour constater les résultats.

1° Le livre nécessaire est un bon traité d'agriculture élémentaire, rédigé dans un style clair, sans prolixité, sans termes scientifiques, assez court pour être d'un prix très-modéré, assez complet pour que toutes les matières s'y trouvent suivant leur importance relative. Peut-être y faudrait-il quelques planches qui auraient l'avantage d'être un attrait et un puissant moyen d'instruction : surtout le plan devrait être conçu en vue de l'agriculture du département, et ne comprendre que d'une façon très-sommaire ce qui n'a pas un intérêt immédiat pour nos contrées; c'est là précisément que se montre la supériorité de l'action locale sur l'action collective de l'État.

Un pareil livre est difficile à faire; qui en doute? Il n'est pas impossible. Nos anciens manuels de baccalauréat étaient bien

Digitized by Google

autre chose. S'il existe, il faut le faire connaître et le répandre ; s'il n'existe pas, il faut chercher à le créer en publiant le programme de ce que nous demandons et en proposant un prix pour l'ouvrage qui en approchera le plus. Une fois ce livre obtenu, il pourra être employé par tous les âges, il servira à apprendre à lire aux débutants; à donner aux élèves finissant leurs classes l'habitude des résumés par écrit ou oraux; à perpétuer chez les hommes faits le souvenir de leurs études et des notions qu'ils y auront reçues.

2° Les exercices consisteront :

Dans la lecture d'un chapitre du manuel deux fois par semaine avec explications développées par le maître, et questions combinées de façon à soutenir l'attention et à développer l'intelligence des élèves.

Dans la récapitulation, une fois par semaine, de ce qui aura été appris précédemment, avec composition de français consistant à traiter par écrit une question d'agriculture ou d'horticulture comprise dans les lectures précédentes.

Dans une promenade faite deux fois par mois par les élèves les plus avancés, sous la conduite du maître, au sein de l'une des exploitations agricoles les mieux dirigées des environs.

Un point très-important, c'est d'arriver à ce que l'habitude se prenne de donner autant que possible aux élèves comme dictées d'orthographe ou problèmes d'arithmétique des sujets empruntés aux sciences agricoles, sujets qu'on leur expliquerait avec soin; actuellement leur attention est trop tournée vers des notions étrangères à la profession de leurs parents et aux nécessités de la vie qui se mène autour d'eux; c'est un grand vice dans ces éducations : par là l'étude devient fastidieuse, ou ne sert qu'à faire passer devant les yeux des jeunes gens des ouvrages qui les éloignent et les dégoûtent de la réalité.

De plus, il faudrait obtenir que chaque école possédât un terrain où les leçons pratiques pussent compléter ce qu'au-

Digitized by Google

rait enseigné la théorie. Pour l'horticulture il serait facile d'en occuper les élèves pendant les récréations.

Un champ un peu plus vaste permettrait, sur une petite échelle, des expériences agricoles qui intéresseraient les parents eux-mêmes, et que les instituteurs, élevés presque tous à la campagne, seraient très-capables de poursuivre et d'expliquer.

3° Quant aux résultats obtenus par l'application de ce programme, il faudrait les constater par des concours cantonaux qui seraient à la fois un encouragement pour les instituteurs et pour les élèves. Voici comment ils pourraient être organisés :

Tous les ans, au mois de mars, le bureau de la section d'agriculture de notre Société choisirait une question qu'elle enverrait sous pli cacheté à une Commission de cinq membres désignés dans chaque canton par la Société et agréés par le Préfet, si l'on ne préfère prendre simplement les délégués cantonaux.

Le même jour et à la même heure, toutes les écoles du canton enverraient, pour rendre toute indiscrétion impossible, leurs meilleurs élèves au chef-lieu, traiter par écrit cette question et subir un examen oral de la part de la commission cantonale.

Des prix seraient donnés aux élèves classés les trois premiers de chaque canton.

Les instituteurs dont les élèves auraient obtenu ces prix seraient rémunérés dans les mêmes proportions.

Ainsi, et pour résumer ce qui précède : Mettre au concours un manuel à distribuer aux écoles et fonder un prix pour l'ouvrage qui remplirait le mieux les conditions déterminées d'avance.

Établir et faire suivre par les instituteurs un programme d'exercices combinés en vue de la science agricole, mais sans modifier en rien le tableau de l'emploi du temps, ni la distribution des notions dans les classes.

Digitized by Google

Obtenir que des champs d'expériences ou des jardins soient annexés aux écoles primaires qui n'en possèdent pas.

Organiser un concours par canton, sous la direction de la Société libre, sur des questions agricoles, avec fondation de prix pour les trois premiers élèves de chaque canton, et les instituteurs des écoles dont les élèves auront été couronnés.

Tels sont les termes très-précis de la proposition que nous avons l'honneur de vous faire, proposition qui doit entraîner peu de charges (vous pouvez du reste les apprécier dès à présent), et qui peut se réaliser au moyen d'une simple subvention à demander au Conseil général.

En prenant hardiment une telle initiative, Messieurs, vous n'aurez pas seulement rendu un grand service au département, mais vous aurez encore donné au reste du pays un salutaire et fécond exemple.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Présenté au nom de la Section d'agriculture

Et lu à la séance générale du 10 mars 1872

PAR M. PAUL RATEAU, INSPECTEUR PRIMAIRE

Et membre de la Société

—

MESSIEURS,

Dans votre séance du 10 décembre dernier, un honorable député de l'Eure, M. Paul de Salvandy, dont le nom rappelle à nos souvenirs l'homme d'État éminent qui a été le véritable organisateur de l'instruction primaire en France, vous a présenté un remarquable rapport sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales.

Vous avez accueilli cette communication avec le plus vif intérêt, parce que vous avez compris, depuis longtemps, que les hautes questions scientifiques et littéraires, si finement traitées dans votre sein (nous en avons tous été témoins à la dernière séance), ne sont pas les seules, cependant, qui doivent nous occuper à cette heure solennelle où la patrie en deuil cherche à se reconstituer.

L'agriculture, Messieurs, permettez-moi une petite digression à ce sujet, mérite en effet toute l'attention et toute la sympathie de cette assemblée, car elle est le premier des arts et le plus utile de tous. Son influence a été décisive, dans tous les temps, sur la marche générale de la civilisation des peuples, sur le degré de moralité, de puissance et de grandeur auquel ils sont arrivés.

Digitized by Google

Voyez plutôt l'Égypte, la Perse et la Grèce, à l'époque la plus florissante de leur histoire : elles avaient leurs fêtes et leurs mystères en l'honneur de l'agriculture. La Chine, aujourd'hui, professe encore pour elle une espèce de culte, et Rome honorait à ce point les travaux des champs, que ses plus illustres citoyens ouvraient eux-mêmes les sillons, où ils déposaient le germe des moissons nouvelles.

Partout, en un mot, on a compris l'importance capitale de l'agriculture, et l'étroite solidarité qui lie cette science à l'économie politique.

Henri IV, en homme d'État consommé, exprime le vœu que chaque paysan, sous son règne, puisse mettre *une poule au pot* le dimanche.

Sully, son ministre, en réglant le budget des finances, dote pour la première fois l'agriculture, et sa pensée est fidèlement traduite par ces mots demeurés célèbres : « *Labourage et pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou.* » Il aurait pu ajouter : et le meilleur moyen de faire pénétrer l'aisance dans les masses, de transformer les habitudes vicieuses, d'adoucir la force brutale et d'inspirer au peuple l'amour de la propriété, en même temps que le respect de l'ordre.

L'agriculture, malgré l'impulsion qui lui fut donnée par un grand roi et son ministre, fit peu de progrès jusqu'au commencement de ce siècle. Abandonnée à une routine aveugle, qu'entretenait l'ignorance du temps, elle ne livrait à la consommation que de maigres produits qui étaient insuffisants pour assurer le bien-être général.

Des savants et des agronomes distingués, tels que MM. Boussingault, Liebig, Payen, Dombasle, Young, se livrèrent enfin à des recherches et à des expériences qui opérèrent, vers 1825, toute une révolution dans l'art de cultiver la terre.

Dès lors, les procédés de culture se sont perfectionnés peu à peu, des innovations heureuses ont été tentées, et l'émulation a développé le progrès dans de larges proportions.

Digitized by Google

Aux jachères ont succédé les assolements; les prairies artificielles ont remplacé des terrains incultes, et de bons systèmes de culture et d'irrigation sont venus apporter la fécondité et la richesse là où naguère on ne voyait que la stérilité.

En peu d'années la métamorphose a été complète. On aurait pu croire qu'une bonne fée avait frappé le sol de sa baguette magique, et développé tout un luxe de végétation inconnue de nos pères.

Qui avait opéré cette merveille? qui avait pu accroître si rapidement la prospérité publique?

La science! Messieurs, la science qui s'était faite humble, et qui avait enseigné à tous la manière dont la terre devait être façonnée pour produire d'abondantes moissons.

Est-ce à dire, cependant, que le progrès agricole en est arrivé à son apogée? que l'agriculture se trouve partout dans d'excellentes conditions au point de vue de l'outillage, des bonnes méthodes, d'un travail économique et productif? — Évidemment non!

Quelques grandes fermes, ayant à leur tête des hommes intelligents et expérimentés, peuvent être dans ce cas, nous l'admettons volontiers; mais il en est autrement dans la majeure partie des petites exploitations rurales, livrées communément encore aujourd'hui aux pratiques déplorables d'un autre âge.

Soit faute de capital, de connaissances spéciales, de bras ou de discernement dans l'emploi des procédés, la propriété, morcelée comme elle l'est en France actuellement, est d'un faible rapport, comparée à la valeur productive du sol en Angleterre, en Suisse et en Belgique. C'est ce qui explique chez nous, jusqu'à un certain point, le délaissement de la profession de cultivateur. La jeunesse des campagnes qui a vu le cultivateur routinier s'acharner, pendant de longues années, après un travail ingrat, n'examine point les causes

Digitized by Google

de son insuccès; elle se sent découragée avant d'entrer dans la même voie, et abandonne son village par ignorance. Les gros salaires offerts par l'industrie excitent d'ailleurs sa convoitise et précipitent son émigration vers les villes.

Cependant, Messieurs, contrairement aux apparences, et malgré la routine, la supériorité de situation des masses agricoles sur les agglomérations ouvrières est incontestable. Les premières ne connaissent point toutes ces honteuses misères qui rongent les villes, et qui ont pour point de départ la débauche. Les autres, au contraire, ont à subir mille chances aléatoires, et le surcroît de salaire qu'elles reçoivent n'est souvent qu'un leurre de plus, car les dépenses excèdent presque toujours les recettes.

Dès lors, on a de la peine à se rendre compte de cet engouement du cultivateur pour les professions industrielles.

S'il était plus éclairé, s'il possédait bien les principales notions de l'art agricole, nous estimons qu'il se laisserait séduire moins facilement par le mirage trompeur qui l'attire dans une voie dangereuse.

« *Labourage* et *pastourage* », voilà en effet, Messieurs, comme le disait le sage Sully, la véritable *mine* du Pérou pour l'habitant des campagnes.

C'est en bêchant ce sol déjà fécondé par les sueurs de ses aïeux, c'est au moyen d'une culture raisonnée, qu'il pourra édifier sûrement sa fortune, ou arriver tout au moins à cette aisance qu'il chercherait vainement ailleurs.

L'étude des moyens les plus propres à propager les bonnes méthodes d'agriculture, et à prévenir ou arrêter la désertion des campagnes, constitue donc une importante question, toute palpitante d'actualité, puisque sa solution intéresse à la fois l'individu et la société tout entière.

Le rapport de M. de Salvandy, Messieurs, traite précisément ce grave sujet, et dans sa partie purement pédagogique, se rapportant aux programmes d'études et aux concours

Digitized by Google

cantonaux, l'honorable député expose une idée juste qu peut se traduire ainsi : Dans tout système d'éducation bien coordonné, indépendamment des lois morales qui doivent y occuper la première place, il convient de donner un large développement aux connaissances spéciales relatives à l'exercice de chaque profession.

Ce principe, admis par les hommes les plus compétents dans la matière, n'a pas toujours prévalu dans les écoles, et, nous le constatons avec regret, aujourd'hui même, il est loin de recevoir une application générale. Nous en sommes encore à rechercher les moyens pratiques, car le véritable progrès ne peut se réaliser qu'avec une sage lenteur ; et puis la question d'argent, autre source de difficultés et de retards, la plus embarrassante de toutes les questions, Messieurs, pour une administration comme celle de l'instruction publique, si pauvre, si accablée de besoins que l'on se demande comment elle peut supporter encore le fardeau qui lui incombe.

Néanmoins, Messieurs, nonobstant tout ce qui peut paralyser nos efforts, nous sommes dans la voie. Le principe posé gagne du terrain, et l'administration universitaire, aidée et soutenue dans son œuvre de réforme par l'initiative privée, ne saurait plus avoir désormais d'autre objectif qu'un enseignement approprié aux usages et aux besoins des populations auxquelles il s'adresse.

A la ville, cet enseignement devra être plus spéculatif, car il est donné en vue de la préparation au commerce et à l'industrie. A la campagne, au contraire, dans les centres agricoles, il devra embrasser toutes les opérations de la vie usuelle ; il aura la mission de former de bons agriculteurs qui sauront suivre le progrès ou le devancer par des essais fréquemment renouvelés.

C'est ainsi que l'humble école de village, agrandissant le cercle de son action tutélaire, pourra relever peu à peu le niveau moral et intellectuel du cultivateur, en lui démontrant que l'agriculture n'est point une méprisable et vul-

Digitized by Google

gaire routine, mais une science exacte, belle comme théorie, et admirable comme résultats ; en un mot, une science à l'étude de laquelle se trouve attachée, non pas seulement l'aisance ou la fortune, mais aussi ce calme heureux de l'existence, qui est rarement le partage de tous les déclassés, qu'une insatiable avidité pousse vers les villes, où ils végètent le plus souvent, quand ils ne vont point terminer leurs jours sur un lit d'hôpital.

Voilà l'œuvre morale, Messieurs, à laquelle vous êtes priés de donner un concours effectif.

Les éléments du problème à résoudre sont, en résumé, les suivants :

Améliorer la situation agricole, fortifier et développer les vocations rurales, restreindre, autant que possible, les cas de désertion qui se prononcent avec une redoutable énergie.

Votre section, après une étude attentive, a pensé que la solution désirée, ou tout au moins l'atténuation du mal, pourrait résulter de la vive et féconde impulsion que l'on saurait donner à l'enseignement agricole, au moyen d'un bon système d'encouragement et de récompenses.

Son opinion, à ce sujet, se trouve corroborée d'ailleurs par les principes qui découlent de la grande enquête agricole de 1866, et par tout ce qui a été publié ou écrit sur la matière. Lors même donc que l'on pourrait supposer que votre section se fait illusion sur la portée et les conséquences probables d'une organisation dont le temps et l'expérience seuls peuvent déterminer la valeur, elle aurait quand même le devoir d'en poursuivre l'application, ne serait-ce qu'à titre d'essai. Mais telle n'est pas votre pensée, car vous avez prouvé vous-mêmes, à votre dernière séance, toute l'importance que vous attachiez à la question d'enseignement agricole, en nous confiant le soin de rechercher les moyens pratiques de mettre à exécution le projet de M. de Salvandy.

C'est ce qui me vaut, aujourd'hui, Messieurs, l'honneur de

Digitized by Google

me présenter devant vous avec ce modeste travail, pour lequel je réclame toute votre indulgence.

Vous nous aviez donné la mission :

1° De vous présenter un programme d'études agricoles, applicable dans les classes rurales;

2° De vous préparer un règlement relatif à des concours cantonaux.

Votre section d'agriculture, après avoir consacré plusieurs séances à l'examen de ces deux questions, s'est arrêtée aux résolutions suivantes.

Pour ce qui concerne le programme d'études, elle a pensé que sans rien changer au tableau de l'emploi du temps et de la répartition des matières, actuellement employé dans les écoles, il serait facile aux instituteurs de donner une couleur agricole à tout leur enseignement :

1° Par l'adoption d'un ouvrage d'agriculture, qui pourrait servir en même temps de livre de lecture courante ;

2° Par des dictées d'orthographe, ayant trait à l'agriculture et à l'horticulture ;

3° Par le choix de problèmes d'arithmétique, empruntés à la comptabilité rurale.

Le traité d'agriculture et d'horticulture qui a obtenu les préférences de la section est l'ouvrage de M. Louis Gossin, recommandé par l'administration de l'instruction publique, suivi à l'école normale d'Évreux, ainsi que dans un grand nombre d'écoles du département.

C'est un traité simple, clair, précis, à la portée de toutes les intelligences.

Enfin, pour ce qui concerne la seconde question, l'avis unanime de la section d'agriculture ayant été que le meilleur moyen d'exciter l'émulation des instituteurs et des élèves consisterait à organiser des concours cantonaux, un projet de règlement ainsi conçu a été adopté :

Digitized by Google

RÈGLEMENT

RELATIF A L'ORGANISATION DE CONCOURS AGRICOLES ENTRE LES ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES

—

ARTICLE PREMIER. — La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, voulant donner une vive impulsion aux études agricoles dans les établissements d'instruction primaire, institue, pour l'année 1872, un concours entre les élèves des écoles.

ART. 2. — Ce concours aura lieu au mois de juillet entre les élèves qui seront dans leur douzième année.

ART. 3. — L'examen se fera le même jour dans les cantons qui seront désignés par la Société.

ART. 4. — 1° Quinze jours avant l'ouverture du concours, l'instituteur, dans chaque commune, formera la liste des élèves de son école qui devront concourir, et l'adressera au président de la Commission cantonale;

2° Cette liste comprendra : 1° le nom et les prénoms des élèves; 2° la date de leur naissance; 3° le lieu de leur domicile; 4° et le nombre d'années pendant lesquelles ils auront fréquenté l'école.

ART. 5. — 1° L'examen comprendra deux épreuves écrites: l'une relative à une question d'agriculture, et l'autre à une question d'horticulture;

2° En outre, chaque candidat sera tenu de faire un mémoire de comptabilité agricole;

3° Les deux questions à traiter par écrit seront tirées du programme d'études qui aura reçu la sanction de la Société libre de l'Eure;

4° Ce programme, imprimé à un grand nombre d'exemplaires, sera envoyé à tous les instituteurs du département, ainsi que le présent règlement.

Digitized by Google

ART. 6. — Le programme d'études et le présent règlement seront soumis préalablement à l'approbation de M. l'Inspecteur d'Académie et du Conseil départemental.

ART. 7. — Une commission cantonale de trois membres, désignés par la Société, sera chargée de toutes les opérations du concours.

ART. 8. — 1° Les sujets de compositions seront adressés sous plis cachetés aux présidents des Commissions cantonales;

2° Chaque sujet sera tiré du pli cacheté, séance tenante, en présence des candidats, par le président de la Commission;

3° Ils seront dictés séparément;

4° Deux heures seront accordées pour la composition d'agriculture, une heure pour la composition d'horticulture, et une heure pour le mémoire de comptabilité agricole.

ART. 9. — 1° La Commission, après avoir examiné attentivement les compositions, les classera en deux catégories ;

2° La première catégorie comprendra les compositions qui établiront en faveur des candidats une instruction agricole au moins passable;

3° La seconde catégorie renfermera les compositions trouvées nulles, faibles ou inexactes ;

4° Deux listes seront immédiatement dressées : sur la première seront inscrits les candidats dont deux compositions au moins auront été classées dans la première catégorie ; sur la seconde liste, les candidats dont la totalité ou deux compositions seront comprises dans la seconde catégorie.

ART. 10. — Les compositions, formant deux paquets distincts, correspondant aux listes indiquées dans l'art. 9, seront envoyées séance tenante au président de la section d'agriculture par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ART. 11. — Les candidats portés sur la première liste recevront un certificat d'études agricoles, délivré au nom de la Société libre de l'Eure.

ART. 12. — 1° La section d'agriculture procédera à son

Digitized by Google

tour, et dans les trois semaines qui suivront le concours, à l'examen des compositions appartenant à la première catégorie;

2° La valeur de chacune des épreuves sera exprimée à l'aide des signes suivants :

10 et 9	équivalant	à la note	*Très-bien.*
8 et 7	—	—	*Bien.*
6 et 5	—	—	*Assez bien.*
4 et 3	—	—	*Passable.*

ART. 13. — 1° Les candidats seront ensuite classés par ordre de mérite, selon le nombre de points obtenus;

2° Le classement aura lieu pour chaque canton.

ART. 14. — 1° Tout candidat classé le premier dans son canton recevra, indépendamment du certificat dont il est parlé à l'art. 11, un livret de caisse d'épargne d'une valeur de 20 fr. et un ouvrage d'agriculture;

2° Le directeur de l'école à laquelle appartiendra ce candidat obtiendra un prix de 50 fr. en argent;

3° Le candidat porté le second sur la liste par ordre de mérite recevra un livret de caisse d'épargne de 10 fr., et s'il appartient à une école autre que celle dont fait partie le premier candidat, l'instituteur recevra un prix de 25 fr. en argent;

4° Les instituteurs recevront en outre un certificat constatant le résultat obtenu par eux.

ART. 15. — Les compositions appartenant aux élèves inscrits en tête de liste dans chaque canton seront l'objet d'un nouvel examen. Elles seront comparées entre elles, et les élèves classés par ordre de mérite.

ART. 16. — Le candidat inscrit le premier recevra un prix d'honneur qui pourra être décerné au nom de M. le Ministre de l'instruction publique.

Le candidat inscrit le second recevra un prix d'honneur départemental, qui pourra être décerné au nom du Conseil général.

Digitized by Google

Les instituteurs auxquels appartiendront ces deux élèves obtiendront :

Le premier, une médaille en or de petit module;

Le deuxième, une médaille d'argent.

ART. 17. — Les résultats des concours cantonaux seront proclamés en assemblée générale de la Société par M. le Président.

ART. 18. — Le compte rendu de la séance sera publié dans le *Recueil de la Société.*

J'ai l'honneur de vous proposer, Messieurs :

1° D'approuver le présent règlement, qui a déjà reçu la sanction du Conseil départemental de l'instruction publique;

2° De charger votre section d'agriculture d'organiser des concours cantonaux, en 1872, dans cinq cantons du département;

3° De voter une somme de 600 fr., qui aura pour affectation spéciale les récompenses à décerner, conformément au règlement, aux instituteurs et à leurs élèves.

Le rapporteur,

PAUL RATEAU,

Inspecteur primaire.

VOTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil départemental de l'instruction publique,

Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie,

Approuve le présent règlement et décide qu'il pourra être mis en exécution dans les écoles primaires du département, par les soins de la Société libre de l'Eure.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS AGRICOLE ENTRE LES ÉCOLES PRIMAIRES

DES CANTONS D'ÉVREUX, DE BRETEUIL, DE DAMVILLE, DE PACY ET DE SAINT-ANDRÉ

Lu à la séance publique du 6 octobre 1872

PAR M. IZARN, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ (1)

—

MESSIEURS,

L'année dernière, M. de Salvandy, pour donner plus d'activité à l'enseignement de l'agriculture, vous proposa d'instituer des concours agricoles entre les écoles primaires du département. Cette proposition fut renvoyée à une commission, et elle a été l'objet d'un rapport de M. Rateau qui, avec son expérience et son autorité en matière d'instruction publique, a conclu à son adoption.

Aujourd'hui le premier de ces concours a eu lieu, et je viens, à mon tour, vous rendre compte de son résultat; je viens vous mettre à même de juger si cette institution est bonne, et si nous devons l'inscrire définitivement sur nos programmes annuels.

Le 20 juillet 1872, 105 enfants se sont rendus, sous la conduite de leurs instituteurs, à l'école du chef-lieu de leur canton : 29 à Évreux, 19 à Breteuil, 10 à Damville, 28 à Pacy, 19 à Saint-André.

Des commissions les y attendaient pour leur dicter les questions désignées par votre section d'agriculture.

(1) La Commission chargée de juger le concours était composée de MM. de Rostolan, *président*, Yves, Piéton, Rateau, Léon Petit, Léon Bagot, Izarn, *rapporteur*.

Digitized by Google

Ces commissions étaient formées de membres de la Société, de délégués cantonaux et de personnes de la localité qui, convaincues de l'utilité de votre œuvre, avaient mis à notre disposition leur bonne volonté et leur savoir.

Les questions proposées étaient, en agriculture : 1° le fumier, son mode d'action, la manière de le traiter; 2° les animaux qui servent à l'homme d'auxiliaires dans la destruction des insectes nuisibles; — en horticulture : les opérations de la greffe en écusson et de la greffe en fente; — enfin un problème très-simple de comptabilité agricole qui consistait à établir le compte d'un hectare de terre dont on connaît la récolte et le prix qu'elle a été vendue, ainsi que les frais de culture.

Ces questions se rapportaient exactement aux chapitres de l'ouvrage de M. Gossin, recommandé par la Société, et au programme qui avait été envoyé à tous les instituteurs dont les élèves devaient concourir.

Ce programme n'embrassait que quatre chapitres du manuel Gossin, soit une vingtaine de pages de texte. On l'avait fait court à cause du peu de temps qui restait aux instituteurs pour préparer leurs élèves; mais il comprenait les matières les plus importantes et les plus essentielles de la pratique agricole.

L'âge des concurrents avait été limité entre onze et quatorze ans; au delà, on pouvait craindre trop de supériorité, en deçà, trop de jeunesse; et, en cas de succès, on ne voulait pas favoriser une velléité d'interrompre trop tôt les études.

Quatre heures avaient été accordées aux élèves pour traiter les quatre questions, et MM. les commissaires ont eu à se partager l'ennui de leur surveillance avant d'aborder la partie laborieuse de leur tâche, le classement des copies.

C'était là, je dois le dire, un travail véritable, difficile et réclamant une attention soutenue. J'en parle par expérience, et j'accepterai volontiers le reproche de me décerner à moi-même un petit bout d'éloge pour pouvoir rendre

Digitized by Google

hommage au zèle et au dévouement des personnes qui ont bien voulu nous seconder dans cette mission délicate, et pour leur adresser les remercîments de la Société.

Toutes les copies ont été lues et classées en deux catégories suivant leur force. Les élèves dont deux compositions au moins ont mérité d'être placées dans la première recevront un certificat d'études agricoles, et c'est parmi eux que la commission spéciale nommée par la section d'agriculture a choisi les lauréats de chaque canton.

Enfin, les compositions de ces lauréats ont été comparées entre elles, et les deux premiers vainqueurs de ce nouveau concours recevront chacun un prix d'honneur. Des récompenses en argent et en livres seront accordées aux instituteurs dont les élèves ont remporté des succès.

Après vous avoir exposé le mécanisme de ce concours, il me reste à vous parler de son résultat, de la valeur des compositions, et à en apprécier le mérite et l'importance.

Il y a un fait général qu'il faut d'abord vous faire connaître. Le plus grand nombre des copies est l'œuvre de la mémoire; le livre que nous avions donné à étudier a été appris par cœur et souvent reproduit textuellement. Après un premier moment de surprise, nous nous sommes facilement rendu compte de ce résultat. Il tient à deux causes : d'abord le programme n'embrassait qu'un petit nombre de pages, dix-huit en réalité; pour certaines aptitudes, cela ne constitue pas une tâche trop longue à apprendre en deux mois; ensuite les instituteurs eux-mêmes manquaient peut-être de préparation. Au lieu de considérer le manuel de Gossin comme un abrégé qu'il convenait de compléter par des développements oraux, puisés dans leur propre instruction, dans leurs cahiers de l'École normale ou dans des ouvrages plus étendus, la plupart des instituteurs se sont contentés de faire lire et relire le manuel, et d'en demander la reproduction aux élèves dans leurs devoirs.

Quelques-uns cependant ont suivi cet ouvrage moins litté-

Digitized by Google

ralement, soit qu'ils en aient un autre entre les mains, soit qu'ils se soient fait des cahiers sur la matière, en consultant des traités d'agriculture; aussi les rédactions de leurs élèves ne présentent pas autant d'uniformité. Les écoles de Pacy, de Francheville, du Chesne et d'Ézy méritent d'être signalées à ce point de vue.

On est choqué au premier abord de voir la mémoire jouer un si grand rôle dans notre concours. On voudrait que les enfants eussent bien compris leur sujet, qu'ils se le fussent approprié et l'eussent traité chacun à sa manière; on voudrait enfin distinguer dans chaque copie quelque trace d'originalité.

Cela est-il vraiment possible, Messieurs? En réfléchissant à l'âge des enfants, à la manière dont la classe est faite dans les écoles primaires, où un seul maître est obligé d'instruire à la fois tous les élèves, les plus petits comme les plus grands, et de les faire travailler ensemble dans le même local, on reconnaît facilement que ces prétentions sont exagérées.

Lorsque l'enseignement aura duré dix mois au lieu de deux, lorsqu'il aura porté sur des matières beaucoup plus étendues; lorsque l'instituteur, mieux préparé lui-même, aura conduit ses élèves dans les fermes, dans les champs; lorsqu'il aura commenté les préceptes du livre sur place et en face des objets, lorsqu'il aura pratiqué devant eux ou leur aura fait exécuter quelques opérations d'horticulture, sans doute alors la mémoire littérale aura moins de facilités à s'exercer, et quelques compositions pourront avoir un cachet particulier.

Nous sommes loin cependant de dédaigner complétement l'œuvre de la mémoire.

Les reproches mérités qu'on adresse à des procédés qui n'atteignent pas toujours le jugement sont d'ailleurs bien moins applicables à l'enseignement agricole donné aux enfants de la campagne. Ceux-ci vivent au milieu des sujets mêmes des leçons, et cette fréquentation journalière ne leur permet pas d'oublier les préceptes confiés à leur mémoire.

Digitized by Google

Nous avons tous appris des chants entiers de l'Iliade et de l'Énéide, et ce qui nous en reste est en général peu de chose; mais croyez-vous, Messieurs, que nous aurions ainsi oublié les vers d'Homère et de Virgile si nous vivions au milieu des héros qu'ils ont chantés, dans les contrées où ils ont placé les scènes de leurs poëmes? Eh bien, prenez un enfant qui sait par cœur la leçon du fumier et des insectes, est-ce qu'il ne passe pas vingt fois par jour devant le fumier de son père, de son voisin? Est-ce qu'il ne voit pas le purin s'écouler à la rue, le tas moisir et diminuer de volume? Est-ce qu'il ne voit pas les champs dévorés par les insectes? l'hirondelle raser la terre ou s'élever dans les airs pour y chercher sa proie? Comment voulez-vous qu'il oublie une leçon qui s'anime ainsi et se fait vivante pour mieux enfoncer ses traits dans son esprit?

Mais tout n'est pas aussi facile à comprendre dans cet enseignement; l'agriculture scientifique sera bien longtemps encore pour les cultivateurs une espèce de religion où le surnaturel se mêle aux vérités les plus tangibles, le dogme à la morale.

Tout le monde comprend aujourd'hui qu'en laissant écouler le jus du fumier on perd un élément précieux de fertilité; c'est de la morale pratique. Mais quand on dit que telle plante exige pour son développement plus de potasse, telle autre plus de phosphore, qu'une récolte enlève à la terre plus d'azote qu'une autre, on tombe dans le dogme; ce sont là de véritables articles de foi que l'on croit sur la parole des savants. Et les savants eux-mêmes, que de mystères ne trouvent-ils pas dans cette noble science, la véritable nourrice des hommes! Quand on voit un Liebig, un Boussingault passer leur vie à chercher à pénétrer ces mystères et s'illustrer pour en avoir dévoilé quelques-uns, on peut bien regarder le livre des préceptes de l'agriculture comme un catéchisme, et louer ceux qui en apprennent les articles par cœur. Voilà pourquoi, Messieurs, une reproduction littérale

Digitized by Google

de ces préceptes ne nous paraît pas à dédaigner, et l'avenir nous permettra de juger si elle n'est pas en définitive préférable à une forme plus flottante où l'hérésie peut se glisser facilement.

Messieurs, l'établissement des concours agricoles est-il une œuvre utile et féconde? La Société doit-elle faire tous ses efforts pour la continuer et la développer?

L'idée de faire pénétrer des notions d'agriculture dans l'esprit des enfants de la campagne dès leur jeune âge et par l'école, cette idée semble si naturelle qu'à coup sûr elle n'est pas nouvelle. De plus, elle porte un caractère d'évidence si impérieuse, d'utilité si pressante, qu'elle a dû tourmenter tous ceux qui se sont occupés d'instruction et des progrès de l'agriculture.

Quand M. de Salvandy vous a proposé d'appeler nos écoles primaires à un concours, savait-il ou ne savait-il pas qu'il avait eu des devanciers, que des essais analogues avaient été tentés sans être poursuivis? Je l'ignore; mais il savait mieux; il savait qu'il fallait entreprendre, et que, l'entreprise échouât-elle, il faudrait la renouveler encore. Et puis, Messieurs, il y a des obstacles qui disparaissent avec le temps, sans laisser la moindre trace, au point qu'on s'étonne qu'ils aient existé. Le fait est que nous n'en avons rencontré aucun. Le fruit était mûr sans doute, car il a suffi d'y porter la main pour le recevoir.

Depuis longtemps déjà les instituteurs sont habitués à des concours annuels au chef-lieu de canton pour la délivrance des certificats d'étude aux élèves qui doivent quitter l'école. Nous n'avons donc rencontré chez eux que de l'empressement. Ils ont paru satisfaits de voir la Société d'agriculture s'occuper d'eux, leur témoigner de l'intérêt, de la confiance, agrandir le cercle de leur enseignement, leur donner le moyen de faire franchir à leur nom la petite barrière communale, offrir à leur zèle des mentions flatteuses, et en même temps un accroissement à leur traitement si modeste. Em-

Digitized by Google

pressement chez les élèves dont l'émulation a été vivement excitée par l'honneur d'être choisis pour champions de leur école, dont l'intelligence a été dirigée non plus sur des mots et des chiffres abstraits, mais sur des êtres réels, sur des objets qui enveloppent pour ainsi dire leur vie, sur lesquels ils peuvent consulter l'expérience de leurs parents, tout en leur faisant part chaque jour de leur jeune savoir.

L'institution du concours a donné immédiatement un vif élan à l'enseignement réglementaire de l'agriculture qui languissait. Pendant deux mois, dans 81 écoles, toutes les matières du programme ont été le sujet de lectures journalières faites par les maîtres et par les élèves, de rédactions multipliées; et si l'action de la mémoire apparaît si considérable, c'est que cette mémoire a été cultivée et enrichie par des répétitions incessantes et variées.

L'institution du concours a fait plus, Messieurs, que de développer dans nos écoles un travail exceptionnel, elle a aussi élevé l'agriculture aux yeux des populations de la campagne en leur montrant le prix que vous y attachez et l'honneur dont vous récompensez son étude.

En cela, la Société d'agriculture n'a fait que suivre, en l'agrandissant, la voie où elle a toujours marché. Jusqu'ici elle s'était montrée dans des concours de bestiaux, d'instruments, de produits; elle s'adressait aux hommes faits, aux cultivateurs expérimentés; aujourd'hui, elle pénètre dans les écoles, elle va aux enfants, elle offre à leur jeune intelligence des concours et des prix retentissants. Croyez-vous, Messieurs, qu'un enfant qui aura vu la Société présider ainsi à ses premières études et lui fournir les vrais principes de culture, qui la retrouvera plus tard le suivant dans sa carrière, lui montrant les meilleurs instruments, les meilleures semences, les meilleurs bestiaux, récompensant les serviteurs les plus intelligents, les plus adroits, les plus fidèles; ne pensez-vous pas que cet enfant, que cet homme, que ce vieillard enfin, qui aura senti pendant

Digitized by Google

toute sa vie l'influence bienfaisante de la Société répandue ainsi autour de lui, éprouvera en retour quelque affection pour elle, et qu'il voudra peut-être, en entrant dans son sein, contribuer pour sa part aux encouragements auxquels il doit son instruction, ses perfectionnements et une part de la considération qu'il a conquise dans son pays?

Utilité publique, accroissement d'action particulière, tout se réunit pour conseiller à la Société de poursuivre l'œuvre des concours agricoles.

Appelons donc l'année prochaine de nouveaux cantons à la lutte, et, par une espèce de rotation intellectuelle, faisons pénétrer successivement l'enseignement agricole dans tout le département.

Ne croyez pas d'ailleurs que nous nous lancions les premiers dans une expérience téméraire; l'exemple nous a été donné par la Corrèze, l'Oise, la Sarthe, l'Eure-et-Loir. Chose merveilleuse en France! Des départements n'ont pas attendu l'impulsion gouvernementale; ils sont partis d'eux-mêmes, les premiers sur la route du progrès. Nous les avons suivis à temps pour partager l'honneur de l'initiative, car voici le mouvement qui arrive au centre, et il va rayonner vers tous les points. La Société des agriculteurs, formée par une réunion considérable de députés, et dont notre représentant, M. Besnard, est le secrétaire, s'est saisie de la question de l'enseignement agricole, et elle réclame l'organisation générale des concours sur un plan qui ne diffère du nôtre que par des extensions interdites à nos faibles ressources. A son tour, le Gouvernement, loin de se trouver humilié d'adopter une bonne pensée qu'il n'a pas eue le premier, se dispose à envoyer partout des circulaires pour recommander et prescrire même les concours entre les écoles primaires.

M. le Ministre de l'instruction publique connaît notre entreprise, il l'approuve, et, à la sollicitation de M. de Salvandy, il nous a envoyé sept prix, dont un prix d'honneur; M. le Préfet, qui sait par lui-même tout ce que vaut l'agriculture

Digitized by Google

et qui ne lui porte pas seulement la simple affection platonique d'un administrateur, y a ajouté aussi un ouvrage destiné à un des instituteurs les plus méritants; M. de Salvandy, qui a suivi avec une sollicitude protectrice l'œuvre dont il a été le promoteur, a voulu instituer un troisième prix dans chaque canton; M. le comte de Rostolan, qui remplit avec tant de dévouement les fonctions de président de la section d'agriculture, a donné aussi deux prix; moi-même, entraîné, j'ai suivi de si bons exemples. Enfin, pour montrer combien notre concours a rencontré d'approbation et éveillé de sympathies, deux personnes étrangères à la Société, M. Jourdain, maire d'Ézy, et M. Oury, maire de Francheville, nous ont envoyé deux livrets de caisse d'épargne de 10 fr., pour augmenter le nombre de nos récompenses. Nous les prions d'agréer ici l'expression de la reconnaissance de toute la Société.

A tous ces encouragements, à toutes ces sympathies, permettez-moi de joindre l'opinion plus modeste, mais tout aussi convaincue, des membres de votre commission. Ils ont pris une part active à ce concours, ils ont assisté aux épreuves, ils ont lu toutes les compositions; et leur conviction profonde et unanime, dont ils m'ont chargé de vous apporter l'expression, est que l'institution des concours agricoles est excellente, éminemment utile au pays, et qu'il faut la continuer.

Nous espérons, Messieurs, que vous partagerez notre sentiment, et que votre approbation sera pour le conseil général une garantie du bon usage que nous avons fait des fonds qu'il remet entre nos mains.

Pour le remercier de la confiance qu'il nous témoigne, nous lui apportons le bien que, grâce à lui, nous avons accompli; c'est l'expression la plus haute que nous puissions trouver de notre reconnaissance, c'est la seule qui soit digne de lui.

Je crains, Messieurs, d'avoir dépassé la limite honnête d'un

Digitized by Google

rapport et la mesure de votre attention ; la faute en est un peu à mon sujet, car, lorsqu'on parle d'instruction et d'agriculture, le difficile est de savoir se borner. Je veux cependant vous soumettre une dernière considération. On se plaint tous les jours de voir les enfants abandonner la profession de leurs parents, et les habitants de la campagne la quitter pour les villes, où les attirent des professions plus lucratives et qui leur semblent plus relevées dans l'opinion publique. Eh bien ! n'est-ce pas un moyen d'attacher les fils des cultivateurs au sol où ils sont nés, à la ferme paternelle où ils ont grandi, que de leur montrer de bonne heure cette agriculture, qu'ils dedaignent, comme une science véritable, une science à laquelle les savants les plus illustres ont consacré de longs et glorieux travaux, une science enfin qui, par le savoir qu'elle exige, par la considération qu'elle procure, marche l'égale des plus nobles professions, en même temps qu'elle les surpasse toutes par les services qu'elle rend à l'humanité ?

Digitized by Google

RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Pendant les années 1866, 1867, 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872

LU A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 OCTOBRE 1872

PAR M. ÉMILE COLOMBEL, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

MESSIEURS,

Il y a déjà sept ans qu'une solennité pareille vous réunissait dans cet amphithéâtre. Depuis 1865, la Société a vécu au milieu de circonstances difficiles qui ne lui ont pas permis d'y revenir avant aujourd'hui, et, par suite, votre Secrétaire perpétuel n'a pu remplir la mission passablement ingrate dévolue à sa fonction. Me voici donc aux prises à cette heure avec une tâche laborieuse, c'est-à-dire avec l'obligation de vous rendre compte de tous vos travaux pendant une longue période de sept années.

Je ne me dissimule pas le sentiment d'effroi que peut vous causer la seule indication du sujet de mon discours; aussi j'ai hâte de vous promettre, en retour d'un peu de patiente attention, une récompense qui ne se fera pas attendre: vous la trouverez dans un second rapport, porté comme le mien à votre ordre du jour (1). Celui-là vous paraîtra trop succinct, tant il est de nature à vous intéresser par ses détails

(1) Voir le rapport de M. Izarn sur le Concours des écoles, page CL. Ce rapport a été lu à la séance du 6 octobre, après celui du Secrétaire perpétuel.

Digitized by Google

substantiels et par sa forme spirituelle et élégante. Pour moi, je rends grâce à l'avance à notre honorable Vice-Président, dans la pensée que son attachante lecture viendra bientôt vous faire oublier la mienne.

Après ces précautions oratoires, dont l'aridité de mon sujet m'a fait sentir la nécessité, j'ai un devoir pieux à remplir, j'ai à rendre hommage à la mémoire de ceux dont je vois, en trop grand nombre, les places inoccupées. Que de pertes sensibles, que de vides difficiles à combler pendant ces derniers temps ! Si je voulais rappeler les mérites de tous ceux qui ne sont plus, si je voulais apprécier dans toute leur étendue et leur dévouement, et leur coopération fructueuse, et leur zèle infatigable pour une œuvre de bien public, j'aurais bientôt dépassé les limites du cadre restreint où je dois me renfermer. Il me faut donc me borner à citer des noms, en commençant par celui de l'illustre duc de Broglie, une des gloires les plus pures de notre pays, dont vous voyez avec bonheur le digne héritier parmi les hommes qui secondent vos efforts de toute l'autorité de leurs lumières et de toute l'influence de leur haute situation.

Une mort non moins douloureuse vous a enlevé l'un de vos anciens présidents, Mgr Devoucoux, archéologue aussi savant que vénérable prélat, dont le successeur, aujourd'hui dans vos rangs, semble prendre à tâche d'imiter les vertus aimables et de suivre la trace bienfaisante. — Comment réparer la perte d'un érudit aussi profond que M. Bonnin ? Comment pourrais-je, dans ce résumé rapide, me permettre d'ébaucher seulement une notice biographique, un examen quelque peu sérieux de tant de travaux précieux pour notre histoire ? Une voix plus autorisée que la mienne s'est chargée de vous tracer le portrait du savant et de l'homme de bien, et nous aurons au moins la consolation de voir ce portrait peint de la main d'un maître à la hauteur de son modèle.

Parmi nos agriculteurs émérites, vous n'aurez pas d'assez amers regrets pour MM. Leblond, Lépicouché, Letellier-

Digitized by Google

Lecarpentier, Dumoutier, pour ces hommes modestes et utiles, toujours prêts à sacrifier leur temps et leurs peines au plaisir de contribuer à la réalisation d'un progrès.

Des titres divers recommandent à vos souvenirs MM. Bougarel, Gazan, Chéramy, Mettais-Cartier, de Blosseville, et vous ne sauriez non plus oublier ce talent gracieux d'un de vos conférenciers les plus diserts, du savant économiste Jules Duval, emporté si misérablement dans un accident de chemin de fer. Enfin, Messieurs, vous porterez toujours le deuil de ces héros qui, poussés par l'amour sublime de la patrie, ont trouvé une mort digne d'envie, l'un, le brave général de la Charrière, à la bataille de Champigny, l'autre, le hardi marin Gustave Lambert, dans le combat sanglant et désespéré de Buzenval.

Cette longue et douloureuse nécrologie terminée, cette dette sacrée désormais payée, j'aborde immédiatement mon sujet, en remontant à sept années en arrière.

Il serait puéril de le dissimuler, Messieurs, en 1865, la Société était bien malade, si malade même que bon nombre de médecins *tant pis* désespéraient de sa guérison. Les sources de son budget venaient de se tarir, sans motif appréciable; or, que faire sans argent, sans ce maudit capital, si décrié par ceux qui ne l'ont pas et qui ne veulent pas travailler pour l'acquérir ? Il est bien rare, sans lui, de faire bonne figure et de produire beaucoup d'effet dans un monde si mal organisé. Eh bien, Messieurs, vous avez montré que la misère injustement imposée peut provoquer des crises salutaires chez ceux qu'elle vient atteindre, et vous avez trouvé là une occasion merveilleuse de manifester, en même temps que votre vitalité, l'élévation de vos sentiments.

Tout le monde, en effet, s'est mis à l'œuvre. Une liste de souscription, circulant parmi vous, se couvrit aussitôt de signatures. L'appel adressé à des professeurs, à des savants, à des publicistes, fut généreusement écouté, et les conférences scientifiques et littéraires d'Évreux purent se perpé-

Digitized by Google

tuer pendant six années consécutives avec un succès éclatant et incontesté. De sorte qu'au moment où les sceptiques et les méchants annonçaient votre agonie, vous repreniez une existence nouvelle, plus brillante que par le passé.

J'ai trop parlé déjà de ces conférences pour y revenir encore en détail : je ne puis pourtant, dans cette réunion publique, me dispenser d'offrir à tant de généreux et éminents collaborateurs l'hommage de notre profonde gratitude. Qui de vous, en effet, ne se rappelle avec un sentiment de reconnaissance affectueuse les leçons éloquentes de MM. Saint-René-Taillandier, Hatzfeld, Wolowski, Ed. Vignes, Ch. Lévêque, Fréd. Passy, E. Morin, Desmarets, et le récit plein de simplicité d'une entreprise si grandiose, qui place son auteur, M. Ferd. de Lesseps, au rang des hommes de génie ; et les spirituelles causeries de MM. Gidel, Simonin, Deschanel, Boulatignier, Bachelet, Flammarion, La Pommeraye, et les enseignements scientifiques de MM. Georges Ville, Fargues de Taschereau, Maurice Raynaud, Aucoc, Jules Duval, Gustave Lambert, et la touchante narration du naufragé du *Auckland*, M. Raynal ? — Mais je ne puis tout citer, et pour me faire pardonner cette trop sèche nomenclature, pourtant incomplète, je termine par le nom sympathique d'un homme qui, non content de donner tous ses soins à vos affaires comme président, a voulu augmenter le nombre de vos conférenciers et vous initier à quelques-uns des secrets de son noble métier. — Je suis bien certain, en effet, que des remercîments à l'adresse de M. l'amiral de la Roncière-le Noury trouveront ici un écho retentissant.

Les conférences d'Évreux sont un fait saillant qui devait occuper la première place dans ce compte rendu, mais là ne s'est pas limité le champ de votre activité. Une grande partie de vos modestes ressources a été consacrée à la publication d'un volume de près de 800 pages, qui contient, entre autres articles, un mémoire d'une véritable importance dû à la plume

Digitized by Google

de M. Paul Goujon. C'est la fin de l'*Histoire de la Châtellenie et haute justice de Vaudreuil*, dont vous avez lu la première partie dans le volume publié en 1863. Ce complément d'une œuvre si intéressante était impatiemment attendu, et l'auteur s'est fait excuser du retard apporté à l'achèvement de son livre en le complétant par de nombreuses additions à son projet primitif.

Pendant le même temps, d'autres études se préparaient, et nous imprimons en ce moment même une page d'histoire locale qui, pour les habitants d'Évreux, présentera un double attrait : je veux parler du *Navarre* de M. Izarn. Ces monographies destinées à éclairer d'une si vive lumière l'histoire générale de la France constituent des œuvres dont on ne saurait trop louer les auteurs. C'est en multipliant ces récits puisés aux sources, c'est en publiant ces documents découverts dans de précieuses archives, que la vérité historique se manifeste dans toute sa clarté.

Les notes de M. Auguste Le Prévost, dont l'autorité s'est augmentée par la révision si éclairée de nos savants collègues, MM. Louis Passy et Léopold Delisle, forment encore un de ces riches trésors dans lesquels iront puiser les érudits pour se guider au milieu de leurs recherches. Je n'ai pas à revenir sur la valeur de cet ouvrage depuis longtemps apprécié de tous et maintenant achevé, mais je suis heureux d'avoir à vous signaler un travail considérable, d'un caractère analogue, dont l'auteur s'est aidé des découvertes de son devancier et qui s'appellera le *Dictionnaire topographique du département de l'Eure, contenant les noms de lieux anciens et modernes*. Le manuscrit est complet, et votre ancien président, toujours si plein de zèle et si digne de votre reconnaissance, M. le marquis de Blosseville, espère que bientôt les presses de l'Imprimerie Nationale lui permettront de vous offrir ce monument, produit de ses longues veilles et de ses patientes études.

Digitized by Google

J'ai encore à signaler deux faits importants pour terminer le résumé de vos travaux scientifiques. — Le premier est un cours public et gratuit de physique expérimentale organisé par vos soins à Évreux, et inauguré le 19 novembre dernier. Ce cours a été professé par un homme aussi instruit que désintéressé, et tout l'honneur lui en revient. Il faut rendre ici un hommage public à la générosité de M. Bénard, professeur au Lycée, et lui adresser du fond du cœur les remercîments qu'il a si bien mérités.

Le second est le dépôt sur votre bureau d'un volumineux manuscrit, fruit de bien longues et bien consciencieuses études, et que nous devons à la science approfondie et aux sympathies inaltérables d'un homme dont le nom ne peut être prononcé ici sans un sentiment de vénération. M. Antoine Passy, en effet, n'est pas seulement le fondateur de notre Société; il en est encore depuis quarante ans le membre le plus laborieux, le plus bienveillant, le plus dévoué. Après nous avoir donné sa belle carte géologique, publiée en 1857, et la minute d'une carte agronomique qui le sera bientôt, j'espère, il vient de vous faire hommage d'une *Description géologique et agronomique du département de l'Eure*, complément indispensable de ses cartes.

C'est là, Messieurs, un travail d'une immense portée, dont la publication fera le plus grand honneur à la Société. Il contient, en effet, tous les documents de nature à nous éclairer sur le sol de notre belle contrée, sur sa constitution intérieure, son relief, ses productions, le cours de ses eaux. Il expose dans leur ensemble et dans leur détail l'ordre, l'épaisseur, la contexture et les limites des terrains dont il se compose. Il énumère toutes les indications fournies par la carte agronomique au moyen de procédés intelligibles à tous, à savoir : les terrains géologiques qui intéressent sa production agricole, les terrains soumis à une culture annuelle, avec la notation de leur nature minéralogique ; les étendues couvertes par les forêts, les bois, les prairies, les landes, les ma-

Digitized by Google

rais ; les emplacements des villages, des fermes, des vergers ; la composition chimique de chaque espèce de terre arable, et enfin les assolements.

Que de soins suppose une pareille œuvre, où la géologie, la topographie, la statistique remplissent de si remarquables chapitres !

Je ne puis vous lire, malgré le désir que j'en aurais, certaines parties de l'ouvrage qui présentent tant d'intérêt au point de vue de la géologie, la science préférée de l'auteur : ce serait sortir de mon rôle, et je me bornerai à citer un passage particulièrement curieux pour notre pays, où M. Passy nous révèle comme le plus ancien des auteurs qui aient parlé des productions minérales du département, un Ebroïcien du nom de Jacques du Val. Son volume est intitulé : « *Hydrothérapeutique des fonctions médicinales nouvellement découvertes aux environs de Rouen, très-utiles et très-profitables à un chacun;*

« Par noble homme M. Jacques du Val, docteur et professeur en médecine, *natif d'Évreux* (avec portrait) ;

« A Rouen, chez Jacques Besongne, tenant sa boutique au haut des degrés du Palais — 1603 — in-12. »

Vous serez heureux d'apprendre, Messieurs, que le conseil général, sur la demande que j'ai prié M. le préfet de lui transmettre, nous a accordé une subvention de 1,000 fr. pour faire face aux premiers frais de l'impression, et que dans un délai relativement assez court, vous pourrez puiser à cette source si abondante de données scientifiques dont vos annales viennent de s'enrichir.

Que notre savant fondateur reçoive donc ici le nouveau témoignage de notre affection et de notre gratitude, et qu'il sache bien que ce sentiment égale au moins, s'il n'est pas possible de la surpasser, la généreuse sollicitude dont il ne perd aucune occasion de nous donner la preuve.

La mention d'un ouvrage si utile à nos cultivateurs me fournit une transition naturelle pour vous parler de la partie agricole de vos travaux.

Digitized by Google

La situation précaire à laquelle je faisais allusion en commençant, les pertes sensibles dont je déplorais le nombre et l'importance, permettraient de supposer que, sous ce rapport, nous allons rencontrer quelques défaillances. Eh bien, non, Messieurs. Il est bien évident qu'avec un budget considérablement réduit, vous n'avez pu maintenir dans toute leur étendue vos programmes d'encouragement : il vous a fallu notamment suspendre les conférences de M. Morière et les concours départementaux. Mais si les ressources pécuniaires vous ont manqué, en revanche vous avez redoublé d'énergie et d'ardeur pour atteindre le but philanthropique que se propose une Société comme la vôtre.

Dès 1866, une occasion solennelle se présenta de faire sentir l'influence de votre action : le Gouvernement procédait à une enquête générale sur la situation et les besoins de l'agriculture, et votre section recueillait après un grand nombre de séances, laborieusement remplies par des discussions substantielles, une série de réponses qui resteront comme un tableau complet et saisissant de l'état de l'agriculture dans notre arrondissement au milieu de ce siècle. La commission nommée par l'État ne put faire mieux que de s'approprier le résultat de vos labeurs, et elle vous en procura ainsi la récompense.

Ce n'est pas tout; et, dès 1865, des concours agricoles, organisés dans les arrondissements de Bernay et des Andelys par les soins de vos sections, allaient porter jusqu'aux confins du département la preuve d'une vitalité que les désastres mêmes de la patrie ne sont pas parvenus à amoindrir. En 1865, c'est à Bernay et à Fleury-sur-Andelle, en 1866 à Gisors et à Beaumesnil, en 1867 à Broglie, en 1868 à Bernay et aux Andelys, que les agriculteurs viennent chercher les primes réservées aux éleveurs les plus méritants, aux ouvriers les plus habiles, aux serviteurs les plus fidèles.

En 1869, enfin, la fortune vous montre un visage moins hostile, et vous pouvez, aidés de la section que préside

Digitized by Google

M. de Broglie, renouer à Brionne les anciennes traditions et appeler à de grandes assises les cultivateurs de tout le département. Peu de temps après, en 1870, préoccupés avec raison de l'émigration sans cesse croissante de la population des campagnes vers les villes, vous instituez des expériences de moissonneuses et d'instruments perfectionnés, dont il devient urgent de propager l'usage pour parer, au moins dans une certaine mesure, à l'inconvénient de la pénurie des bras.

La guerre, l'affreuse guerre vous surprend alors et vous plonge un instant dans la plus douloureuse stupeur ; mais bien vite après la tourmente, vous reprenez votre œuvre avec une nouvelle vigueur. Courant au plus pressé, vous vous hâtez de seconder la Société Anglaise, qui, par un sentiment bien touchant de confraternité, s'empresse d'apporter à nos laboureurs désolés des secours aussi cordialement offerts que chaleureusement acceptés. L'État vient à son tour aider à la réparation de tant de ruines, et alors encore vous vous faites les auxiliaires les plus utiles de l'État et vous lui fournissez le concours le plus efficace.

D'un autre côté, vous renouvelez les expériences de moissonneuses à Damville, à Beaumont et à Mantelles, bien convaincus que la persévérance la plus opiniâtre peut seule triompher des préjugés de la routine et propager les perfectionnements même les plus éprouvés.

Je ne puis insister sur toutes les questions agronomiques traitées dans vos nombreuses réunions et dont vous trouverez les traces dans les rapports insérés au volume du *Recueil* en cours d'impression; et je regrette de n'avoir pas tout le loisir nécessaire pour rendre au zèle infatigable de nos collègues de la section d'agriculture, MM. de Rostolan, L. Petit, Varillon, Dumoutier, de Blavette, Deschamps, Villain, de Fayet, et d'autres encore, la justice qui leur est due. Mais j'ai hâte d'arriver à l'année 1872 où, grâce à des subventions déjà plus élevées, vous vous êtes empressés de ré-

Digitized by Google

tablir les concours départementaux suspendus de nouveau après 1869, et les prix de culture perfectionnée et les précieuses conférences de M. le professeur Morière. N'est-ce pas là, Messieurs, un retour à peu près complet à votre meilleur passé ? Il faut y ajouter enfin une création nouvelle, une création d'avenir dont beaucoup d'entre vous espèrent les plus heureux résultats. Je veux parler du concours des écoles primaires dont vous allez aujourd'hui couronner les lauréats. M. Izarn vous dira tout à l'heure, en termes excellents, quel est le succès de cette première tentative ; pour moi, je ne peux qu'applaudir à la proposition si opportune de M. de Salvandy. Notre honorable collègue a compris que l'éducation pouvait seule amener dans nos mœurs des modifications bienfaisantes et durables. Les campagnes sont abandonnées, il faut donc faire comprendre à ceux qui y sont nés tout le charme et aussi tout le profit que l'on peut y rencontrer. Il faut instruire l'enfant du cultivateur de manière à l'intéresser aux objets parmi lesquels il va passer sa vie. Comment y parvenir, si ce n'est par des enseignements habilement dirigés dans le sens de l'agriculture ? C'est ce que la Société agricole de Compiègne et son éminent président, M. de Tocqueville, ont depuis longtemps compris, et c'est ainsi que tant de progrès ont été réalisés depuis 1847 dans le département de l'Oise. Aujourd'hui c'est une pensée désormais vulgarisée par nombre de comices, par de savants publicistes et par la réunion des agriculteurs de l'Assemblée nationale. Il faut instruire, il faut inspirer le goût de la culture, non-seulement aux hommes, mais aussi aux femmes, dont le rôle dans la ferme est si important, et qui contribuent pour une si large part à la prospérité de l'exploitation.

Chose inouïe, Messieurs, dans notre beau pays, si puissant par la richesse de son sol, un écrivain a pu s'étonner à juste titre que « dans un pays comme la France, où tout vit « de la terre, on n'ait pas commencé par enseigner aux en- « fants, après les remercîments dus au Créateur, l'art de la

Digitized by Google

« cultiver et d'y vivre heureux » (M. Blanqui, de l'Institut).

Travailler à rendre impossibles de pareils étonnements, c'est marcher dans la voie du véritable progrès ; et lorsque vous serez parvenus à former des professeurs habiles et pénétrés de l'importance de leurs devoirs, lorsque vous aurez rendu obligatoires les études agricoles, lorsque vous aurez donné à vos instituteurs une situation honorable et honorée, qui relève leur dignité ; lorsque vous aurez enfin inspiré à l'enfance le goût de la vie champêtre, vous aurez en même temps obtenu un autre résultat précieux, vous aurez moralisé le pays que le matérialisme dévore.

N'est-ce pas là, en effet, la plaie vive de notre époque ? On veut jouir vite et à tout prix, mais on ne veut pas travailler, on ne veut pas s'instruire. Aussi le vice des ignorants, l'ivrognerie, prend des proportions lamentables ; les économistes, les législateurs de toutes les nations s'émeuvent de la décadence que ce défaut honteux provoque de toutes parts, et l'on s'aperçoit tout à coup qu'en France le nombre des cabarets s'est accru de près de cent mille depuis moins de quarante années.

Réagir énergiquement contre une si effrayante tendance, moraliser par l'éducation, c'est faire acte du plus sage patriotisme ; et c'est pour cela que ce premier essai, destiné surtout, quant à présent, à stimuler le zèle de nos instituteurs primaires, mérite tous les éloges et tous les encouragements. L'avenir seul pourra dire si la semence était féconde.

Il me reste à vous entretenir de l'horticulture, qui n'est jamais négligée par vous, quoique son rôle paraisse moins essentiellement utile : M. Piéton, toujours plein de zèle autant que de savoir, a continué, avec un succès toujours égal, son cours pratique d'arboriculture. Ce cours est suivi depuis 1856 par un grand nombre d'auditeurs non-seulement de la ville, mais encore de tout l'arrondissement. Il forme un com-

Digitized by Google

plément précieux du cours de l'école normale, et l'on ne saurait douter que cet enseignement ait imprimé une vive impulsion et donné une direction judicieuse à la culture des arbres dans notre pays. Des documents positifs nous révèlent en effet que dans un certain rayon autour d'Évreux, la production s'est augmentée sensiblement et que la vente des fruits qui s'élevait, il y a 7 ou 8 ans, à une somme annuelle de 35,000 fr., atteint aujourd'hui le chiffre imposant de 150,000 fr.

M. Piéton est encore un de ces collaborateurs assidus qui vous secondent très-utilement et auxquels nous devons de bien sincères remercîments.

C'est aussi par ses soins et avec l'aide de plusieurs de nos collègues, amis de l'horticulture, que vous avez pu, en 1870, adjoindre au concours régional d'Évreux une exposition florale qui en faisait le plus gracieux ornement. Nouvelle occasion pour vous de déployer votre activité que vous n'avez eu garde de laisser échapper.

Je termine, Messieurs, car j'ai déjà trop abusé de votre patience, par quelques mots sur votre situation pécuniaire.

La question de finances est vitale, en effet, pour vous, et s'il est vrai que déjà elle a failli vous coûter la vie, avec quelle satisfaction ne vais-je pas vous annoncer un état de choses que ce compte rendu vous a déjà fait pressentir et qui vous assure désormais un avenir prospère! En effet, Messieurs, votre budget qui, pendant les années antérieures à 1865, se totalisait par un chiffre de 15 à 18,000 fr., était tombé à cette date à la somme vraiment trop modeste de 4,200 fr. Le département ne vous accordait plus ses libéralités, le Gouvernement vous refusait ses subventions. Après la lecture de ce rapport, on a peut-être le droit de s'en étonner, et je ne veux pas en rechercher le motif, parce que je sais que je n'en trouverais pas de plausible. Mais oubliant ces jours trop sombres, je m'empresse de constater que depuis 1869, et le département et le Gouvernement,

Digitized by Google

éclairés et convaincus par votre attitude et par vos actes, dont votre secrétaire perpétuel ne manquait jamais chaque année de leur faire apprécier l'importance, ont reconnu que vous méritiez de prendre une part sérieuse des fonds destinés à encourager l'agriculture, les sciences et les lettres. C'est ce qui fait que, malgré les funestes événements des dernières années, votre budget se rapproche, sans toutefois les atteindre encore, des sommes qui précédemment assuraient à la Société les moyens de répandre dans le département les effets de sa bienfaisante influence.

Grâces en soient rendues, Messieurs, au conseil général, qui, en rétablissant vos subventions, vous permet de nouveau de faire un peu de bien et de devenir, comme autrefois, l'un de ses auxiliaires les plus empressés ; grâces en soient rendues aussi à votre président qui, avant d'être appelé à diriger vos travaux, avait déjà, en administrateur éclairé et sagace, compris tout le parti qu'on pouvait tirer de votre bonne volonté, et qui, appréciant à sa juste valeur l'utilité d'une institution créée par l'un de ses prédécesseurs les plus distingués et les plus aimés, a voulu sur-le-champ vous donner de stémoignages non équivoques de sa haute bienveillance et de sa générosité.

Il faut donc redoubler d'ardeur, il faut marcher résolûment dans la voie salutaire que vous vous êtes tracée et qui vous met à l'abri des chocs dangereux de la politique. Ne perdant jamais de vue votre titre et votre but, multipliez les concours agricoles et les expériences instructives d'instruments perfectionnés, reprenez le plus tôt possible les récompenses aux domestiques comme aux ouvriers des campagnes, continuez les excellentes conférences de M. Morière, ne négligez pas les cours et les conférences publics, dont le rôle moralisateur n'échappe à aucun de vous ; enfin, Messieurs, redoublez de soins pour faire produire à vos concours d'enseignement agricole tous les bienfaits pratiques qu'on leur demande. C'est par cette lutte incessante contre

Digitized by Google

la routine et l'ignorance, c'est par cette persévérance inébranlable et par cet amour opiniâtre du bien public que vous imposerez à tous le sentiment de l'estime que vous méritez, et que, groupant autour de vous tous les dévouements, vous contribuerez pour votre bonne part à la régénération de notre chère patrie.

Digitized by Google

NOTICE

DE M. DE SALVANDY

SUR

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

—

MESSIEURS,

Vous venez d'entendre des paroles auxquelles je n'ai à reprocher, pour mon compte, qu'un excès d'indulgence, mais des paroles excellentes sur le but et le caractère de l'innovation que je me suis permis de proposer à la Société. Il faut, pour moi surtout, remercier vivement les orateurs qui m'ont précédé. Il faut davantage, il faut noter soigneusement les idées si justes qu'ils ont exprimées, et en tenir le plus grand compte dans la direction à donner aux jeunes esprits qui vous sont confiés.

C'est sur cette direction que je voudrais, si vous le permettiez, insister en quelques mots. Je n'ignore pas que je parle à des maîtres et devant des élèves ; double difficulté, car les maîtres sont trop expérimentés pour que personne, et moi surtout, prétende leur en remontrer, et les élèves ne sont pas encore en état de juger les méthodes qui doivent s'appliquer à leur propre éducation. Je dois pourtant essayer de vous rendre compte du but qu'il faut, selon nous, se proposer, but vers lequel l'organisation de l'enseignement agricole et du concours actuel est un premier pas.

Et d'abord, comment l'idée en a-t-elle surgi ? Comme on vous l'a indiqué, elle s'est trouvée venir à la fois à beaucoup d'esprits. La grande Société des Agriculteurs de France, dès 1869, s'en occupait, et l'honorable M. Gandon, inspecteur général de l'enseignement primaire, la développait dans un rapport très-détaillé qui expose tous les moyens d'exécution

Digitized by Google

et tous les côtés très-divers de la question. L'année dernière, la réunion des agriculteurs de l'Assemblée nationale nommait une commission spéciale pour l'enseignement, commission qui rédigeait un programme assez conforme à celui que nous appliquons, quoique un peu plus étendu. Elle se mettait en rapport avec la commission d'enseignement primaire instituée par l'Assemblée elle-même, pour obtenir l'application au moins partielle de ce programme dans les écoles. Tout cela a été publié plusieurs fois et dit, notamment dans cette enceinte, dans les discussions que nous avons eues, alors que la Société libre m'a fait l'honneur d'étudier, de mettre en délibération, et finalement d'accueillir ma proposition.

Cette proposition est venue de ce que j'ai vu accomplir dans un département où j'ai des intérêts, celui de la Corrèze, département que M. Rateau a inspecté longtemps et où il a pu constater les bons effets de l'enseignement et des concours sur des questions agricoles. Dès les premières années, ces effets ont été remarquables dans un pays pauvre, arriéré, où l'agriculture, entravée par des difficultés naturelles, par les défauts du sol, par des montagnes, par l'absence de voies de communications, l'était plus encore par la routine et l'ignorance des habitants. Eh bien, je puis dire à M. Rateau que depuis son départ très-regretté les progrès ont été plus rapides encore; et l'on sait si bien à qui on le doit, que les comices développent tant qu'ils peuvent l'enseignement agricole. Je l'ai suivi depuis que j'ai commencé à m'en occuper avec tout l'intérêt que la question mérite. J'ai là le programme d'un concours tenu il y a quelques jours dans un des cantons. Il y a pour les élèves un prix d'honneur d'arrondissement, deux 2es prix et trois 3es prix, et un prix de vétérans; cinq primes pour les instituteurs avec des diplômes. Tous les cantons de l'arrondissement concourent, et tous les ans les mêmes récompenses sont distribuées.

Digitized by Google

Une organisation savante règle les prix à donner aux instituteurs, de façon à établir des moyennes aussi exactes que possible, et à récompenser plutôt celui qui présente plusieurs élèves remarquables que celui qui n'en aurait qu'un tout à fait supérieur. Enfin, et c'est là ce qui importe, savez-vous quelles questions on propose à résoudre? Celle-ci, par exemple : Étant donné un champ de telle étendue, avec telle nature de sol, quelle sorte de récolte produira-t-il le mieux? Ou bien : Étant donnée telle nature de sol, si l'on veut avoir telle récolte, quels amendements faudra-t-il mettre, et en quelle quantité?

C'est là que nous arriverons aussi, Messieurs, et nous aurons un enseignement non plus uniforme, mais divers entre les villes et les campagnes, comme il convient à la différence des professions, rompant ainsi avec ces habitudes de symétrie absolue que nous prenons trop volontiers pour de l'ordre.

Nous aurons un enseignement hygiénique, puisqu'il comprendra des promenades pour visiter les fermes, des études sur le terrain.

Nous aurons un enseignement pratique, par conséquent intéressant, mettant les enfants au milieu des objets et des questions qui les touchent le plus, puisque heureusement nous habitons un pays où la petite propriété est si répandue, précieuse sécurité pour l'ordre social.

Enfin, nous aurons un enseignement procédant du connu à l'inconnu, placé en dehors des notions spéculatives, inintelligibles pour des enfants, provoquant au contraire la réflexion, la comparaison, c'est-à-dire le jugement.

En effet, prendre pour instrument des qualités maîtresses comme l'intelligence ou mieux encore la réflexion, non des facultés secondaires comme la mémoire; pour objet à étudier le concret et non l'abstrait, tel doit être le moyen d'un bon enseignement. Faire des hommes, tel est le but. Et ne voyez-vous pas qu'en parlant ainsi je suis d'accord avec un docu-

Digitized by Google

ment de la plus haute importance publié ces jours-ci même à l'*Officiel* avec une circulaire qui, si elle est appliquée avec autant de vigueur que de sagesse, peut modifier les habitudes d'esprit, les idées et les mœurs de la jeunesse française d'ici à dix ans?

Il est vrai qu'il s'agit là de l'enseignement secondaire; mais, pour qui se tient au courant de ces matières, la circulaire est inspirée par les travaux récents qui ont été faits tant dans l'Université qu'en dehors d'elle pour une réforme générale de nos trois ordres d'enseignement. L'esprit qui inspire ces travaux règne évidemment dans l'administration; un souffle nouveau l'anime, et les résultats peuvent être immenses à une double condition : c'est que l'on prenne garde soit de trop imiter les procédés d'outre Rhin, soit de ne pas tenir assez de compte d'une des principales données du problème, de la religion qui a dominé toute notre histoire, qui a formé nos mœurs, qui exerce encore sur nos institutions une si grande influence, et dont il faut ménager scrupuleusement les droits et l'action dans ce qu'ils ont de légitime, sous peine des plus graves difficultés, que dis-je! des plus effroyables périls publics.

Je ne sais, Messieurs, si vous avez remarqué comme moi ces passages de la circulaire ministérielle : l'un disant qu'il faut faire la guerre aux procédés mnémoniques, et chercher en toutes choses les méthodes rationnelles, c'est-à-dire faire de bonne heure appel au raisonnement et à la raison, ce qui ne s'exclut pas toujours comme dans Molière; l'autre, relatif aux promenades scientifiques à faire faire aux élèves; enfin un troisième passage sur l'enseignement de la géographie, où il est dit que la méthode qui paraît conforme à la logique et à l'expérience, c'est de procéder du connu à l'inconnu, de s'élever de la commune au département, et du département à la patrie, êtres appréciables pour l'enfant, au lieu de commencer par la sphère, qui ne lui présente aucune idée nette. Il résulte de tout cela qu'on ne veut plus se contenter de

Digitized by Google

mots, mais faire apprendre des choses, substituer des notions simples d'abord, mais précises, à des idées trop élevées et vagues; saisir l'esprit de l'enfant par ce qui est clair pour lui, par conséquent l'intéresser, l'amener peu à peu à chercher lui-même, à regarder, à réfléchir. Ne nous y trompons pas, un tel changement de méthode peut être la plus radicale des réformes.

Seulement c'est vous, messieurs les maîtres, qui en êtes les véritables arbitres; c'est à la pédagogie, à la pédagogie encore une science nouvelle, et dont l'étude doit être recommandée à tous, c'est à elle qu'il faut en appeler. Vous vous abusez quand vous comptez trop sur les législateurs. Ce n'est pas ici le lieu de discuter les questions qui, à si juste titre, vous préoccupent, vous et tous les vrais amis de leur pays. Une loi vient d'être préparée dont les tendances exclusives inquiètent beaucoup d'esprits. En sens inverse on proclame des formules rigoureuses, absolues, sommaires, excessives. Laissez toutes les opinions se produire, et ne vous inquiétez pas trop du bruit qui se fait autour de ces questions. La publicité est favorable à une bonne solution. La raison finit toujours par avoir raison. Comme dans l'organisation de l'armée, un problème si important pour l'avenir du pays se résoudra, j'en ai la confiance, par l'accord des pouvoirs publics. L'obligation seule sera probablement acceptée, mais l'obligation de l'instruction, non de l'école, que l'État ne peut imposer sans manquer à la liberté de conscience et aux droits de la famille. Encore les sanctions pénales trop sévères seront-elles, selon toute apparence, écartées. On évitera d'accroître le nombre des repris de justice, de frapper le père, qui ne serait pas coupable, pour la paresse de l'enfant. Le père taxé publiquement de négligence, le fils retenu plus longtemps au service militaire, s'il est illettré, voilà le maximum des rigueurs probables. Le reste sera une loi libérale dans le double sens du mot, ménageant les nécessités de l'instruction des filles, facilitant les créations d'écoles, les

Digitized by Google

fondations dans un but d'enseignement, les efforts individuels; mais, autant au moins que le permettront les nécessités du budget, elle saura reconnaître les droits comme les services de l'enseignement public, et donner aux maîtres certains avantages déjà prévus dans la loi préparée en 1847 par le ministre dont les chers souvenirs me dirigent sans cesse dans toutes ces études.

En un mot, ce que fera surtout la loi future, ce sera d'augmenter l'impulsion qui, depuis 1833, accélère le progrès avec une vitesse toujours croissante. Elle y sera aidée par une nouvelle organisation des conseils de l'enseignement. Mais ce sur quoi le pays doit compter principalement, ce sont vos efforts à vous tous qui voulez bien m'écouter. Vous, mes chers enfants, vous êtes la consolation, l'espoir, la fortune future de la France. Vous, messieurs, vous tenez dans vos mains ces précieuses destinées; à vous de nous préparer une génération sage et forte, soumise aux lois, connaissant le respect, capable de la plus large liberté parce qu'elle aura appris dès l'enfance, par une forte discipline, à obéir; une génération qui répare les maux que la nôtre a subis. Et laissez-moi, en terminant, soumettre à vos réflexions le mot d'un des ministres placés en ce moment à la tête de ce gouvernement de tous qui s'efforce de panser vos plaies. C'était en juin 1848, à la veille de l'insurrection la plus formidable et la plus criminelle, si nous n'avions pas eu les horreurs de la commune de Paris. Il s'agissait du droit au travail qu'un homme, destiné à mourir huit ans plus tard au faîte des honneurs, soutenait comme un instrument de progrès et de régénération. L'orateur qui le réfuta prononça cette belle parole : « Messieurs, il y a dix-huit cents ans, « quand une doctrine nouvelle vint régénérer le monde, « ce fut en parlant beaucoup aux hommes de leurs devoirs « et en leur parlant très-peu de leurs droits. »

Digitized by Google

LISTE DES LAURÉATS

DU CONCOURS DES ÉCOLES PRIMAIRES

—

1er Prix d'honneur : Charles Beautier, 1er prix du canton de Saint-André, un ouvrage donné par M. le ministre de l'instruction publique.

M. Conard, instituteur à Saint-André, une médaille d'or de 50 fr.

2e Prix d'honneur : Charles Malherbe, élève de l'école de Francheville, 1er prix du canton de Breteuil, un ouvrage donné par M. Izarn, vice-président de la Société d'agriculture.

M. Bourdon, instituteur à Francheville, une médaille d'argent de 25 fr.

Prix spécial : M. Isoré, instituteur à Pacy-sur-Eure, un ouvrage offert par M. le baron Sers, préfet de l'Eure, président de la Société d'agriculture.

CANTON D'ÉVREUX (NORD)

1er Prix : (Non décerné.) — *2e Prix* : Edouard Lefort, élève de l'école primaire laïque d'Évreux, un livret de caisse d'épargne de 10 fr.

M. Lainé, instituteur communal à Evreux, un prix de 25 fr.

CANTON D'ÉVREUX (SUD)

1er Prix : (Non décerné.) — *2e Prix* : Désiré-Auguste Lechardeur, élève de l'école des Ventes, un livret de 10 fr.

M. Wallet, instituteur aux Ventes, un prix de 25 fr.

Prix hors concours : Achille Paumier, élève de l'école de Gauville, un ouvrage donné par M. le comte de Salvandy.

M. Quérité, instituteur communal de Gauville, un ouvrage donné par M. le ministre de l'instruction publique. — *Prix spécial* : M. Danois, instituteur communal à Tournedos, une médaille de bronze, pour travaux remarquables sur l'agriculture.

CANTON DE PACY-SUR-EURE

1er Prix (ex æquo) : Jules Huppé, élève de l'école de Pacy, un livret de 20 fr.

M. Isoré, instituteur à Pacy, un prix de 50 fr.

Digitized by Google

Robert Périer, de l'école du Cormier, un livret de 20 fr.

M. Ledru, instituteur communal du Cormier, un prix de 50 fr.

2e *Prix* : Eugène Philippe, élève de l'école de Breuilpont, un livret de 10 fr.

M. Soulaitre, instituteur communal à Breuilpont, un prix de 25 fr.

3e *Prix* : Désiré Bertin, élève de l'école de Villegats, un ouvrage donné par M. de Salvandy.

M. Maillard, instituteur communal à Villegats, un ouvrage donné par M. le ministre de l'instruction publique.

CANTON DE SAINT-ANDRÉ

1er *Prix* : Charles Beautier, élève de l'école de Saint-André, un livret de 20 fr.

M. Conard, instituteur communal à Saint-André, un prix de 50 fr.

2e *Prix* : César Lemaître, élève de l'école de Saint-André, un livret de 10 fr. — 3e *Prix* : Louis-Alexandre Loizel, élève de l'école du Val-David, un livret de 10 fr. donné par M. Jourdain, maire d'Ezy.

M. Dujardin, instituteur de l'école du Val-David, un prix de 25 fr.

4e *Prix* : Albert-François Fayel, élève de l'école de Saint-André, un ouvrage donné par M. de Salvandy. — *Prix hors concours* : Philippe-Polynice-Justin Ferrière, élève de l'école d'Ezy, un livre donné par M. de Rostolan; — Paganini Piola, élève de l'école de Saint-André, un prix offert par M. de Rostolan.

M. Lepage, instituteur communal d'Ezy, un livre donné par M. le ministre de l'instruction publique.

CANTON DE DAMVILLE

1er *Prix* : Adrien Malfilâtre, élève de l'école d'Avrilly, un livret de 20 fr.

M. Cartier, instituteur communal d'Avrilly, un prix de 50 fr.

2e *Prix* : Paul Goupy, élève de l'école de Damville, un livret de 10 fr.

M. Gastine, instituteur communal à Damville, un prix de 25 fr.

3e *Prix* : Alfred Gastine, élève de l'école de Damville, un ouvrage donné par M. de Salvandy.

CANTON DE BRETEUIL

1er *Prix* : Charles Malherbe, élève de l'école de Francheville, un livret de 20 fr.

M. Bourdon, instituteur de la commune de Francheville, un prix de 50 fr.

Digitized by Google

2e *Prix* : Charles Coisnon, élève de l'école de Breteuil, un livret de 10 fr.

M. Pia, instituteur à Breteuil, un prix de 25 fr.

3e *Prix* : Émile Pia, élève de l'école de Breteuil, un livret de 10 fr. donné par M. Oury, maire de Francheville. — *Prix spécial* : Ernest Peulevé, élève de l'école de Sainte-Marguerite-de-l'Autel, un ouvrage donné par M. de Salvandy.

M. Culard, instituteur communal à Sainte-Marguerite-de-l'Autel, un ouvrage donné par M. de Salvandy. — M. Desautieux, instituteur communal au Chesne, un ouvrage donné par M. le ministre de l'instruction publique.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AU NOM DE M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

M. Ledru, déjà nommé, instituteur communal au Cormier, un ouvrage donné par M. le ministre. — M. Cartier, déjà nommé, instituteur communal à Avrilly, un livre donné par M. le ministre.

—

Ont été jugés dignes du certificat d'études les élèves dont les noms suivent :

CANTONS NORD ET SUD D'ÉVREUX

Louis Cantin, de l'école de Graveron-Semerville; — Jules Lefort, de l'école mutuelle d'Évreux; — Alphonse Buisson, de l'école de la Madeleine d'Évreux; — Achille Paumier, de l'école de Gauville; — Frédéric Asselin, Delaboissière, Bonnet, de l'école des Frères de la Doctrine chrétienne d'Évreux; — Alexandre Parisot, de l'école de Sainte-Colombe; — Désiré Lechardeur, de l'école des Ventes; — Eugène Picard, de l'école de la Madeleine d'Évreux; — Edmond Haimet, Édouard Lefort, Eugène Haimet, de l'école mutuelle d'Évreux.

CANTON DE PACY

Ernest Malard, Auguste Garnier, de l'école de Villegats; — Désiré Bertin, de Chaignes; — Robert Perrier, du Cormier; — Louis Hébert, Albert Thomas, Prosper Vallée, de Douains; — Georges Robert, de Villeneuve; — Alexandre Grain, Jules Huppé, de Pacy-sur-Eure; — Emile Mulet, de Villiers-en-Désœuvre; — Jules Bellanger, de Pacy-

Digitized by Google

sur-Eure; — Jules Isoré, des Baux-de-Breteuil; — Émile Maillard, Eugène Philippe, Henri Boutefroy, Alphonse Leroux, de l'école de Breuilpont.

CANTON DE SAINT-ANDRÉ

Charles Beautier, Camille Boucher, de l'école de Saint-André; — Auguste-Désiré Cissey, de Foucrainville; — Albert-François Fayel, de Saint-André; — Philippe-Polynice-Justin Ferrière, d'Ézy; — Évode Héron, du Buisson-de-Serez; — François-Étienne Huvey, de Saint-André; — Mary Langlois, de Foucrainville; — Léon Legris, César Lemaître, Albert Lerablée, de Saint-André; — Louis-Alexandre Loizel, du Val-David; — Jules-François Métey, d'Ézy; — Palmyre Play, de Quessigny; — Paganini Piola, de Saint-André.

CANTON DE DAMVILLE

Paul Goupil, Alfred Gatine, Armand Duhamel, Élie Peley, de l'école de Damville; — Malfilâtre, d'Avrilly; — Duvallet, Letailleur, de Damville.

CANTON DE BRETEUIL

Alfred Barbey, Eugène Blatrix, de l'école de Breteuil; — Félix-Amand Bonneville, Édouard Bonneville, de Francheville; — Charles Coisnon, de Breteuil; — Louis-Julien Gastine, de Sainte-Marguerite-de-l'Autel; — Édouard-Victor Malherbe, Louis-Charles Malherbe, de Francheville; — Ernest-Casimir Peulevé, de Sainte-Marguerite-de-l'Autel; — Émile Pia, Louis Piquet, de Breteuil.

Digitized by Google

RAPPORT

DE

M. LE PROFESSEUR MORIERE

SUR LES CONFÉRENCES AGRICOLES DE 1872

—

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE,

La Société libre d'agriculture de l'Eure avait décidé que des conférences agricoles auraient lieu dans les localités et aux époques ci-après indiquées :

Beuzeville, mardi 17 septembre.
Le Neubourg, mercredi 18 id.
Saint-André, vendredi 20 id.
Les Andelys, lundi 23 id.
Routot, mercredi 25 id.
La Barre, mercredi 2 octobre.

Toutes ces conférences ont été faites, excepté celle qui avait été fixée à Saint-André. Dans ce chef-lieu de canton, le professeur, après avoir attendu vainement les cultivateurs pendant près d'une heure, a dû se retirer.

A Beuzeville et aux Andelys, il s'est trouvé une centaine de personnes à la réunion; au Neubourg, il y en avait une trentaine, à Routot environ quarante, et à la Barre de soixante-dix à quatre-vingts. Le mauvais temps a empêché plusieurs cultivateurs d'assister aux réunions de Routot et de la Barre. Partout le professeur a rencontré le concours le plus dévoué de la part de MM. les maires et les membres du conseil général; partout aussi il a été écouté avec attention, et les questions qu'il traitait paraissaient intéresser ses auditeurs.

J'ai cru devoir commencer chaque conférence en appelant l'attention des cultivateurs sur les points relatifs à la ques-

Digitized by Google

tion des *engrais*. Sans leur conseiller la substitution des engrais chimiques au *fumier de ferme* qui constituera toujours la base de la *nourriture des plantes* qu'ils veulent cultiver, j'ai essayé de les convaincre qu'il y aurait avantage, pour arriver au maximum de rendement, d'ajouter au fumier de ferme les matières minérales qui constituent la dominante dans les cendres de chaque espèce de plante.

Après avoir traité cette question générale, j'ai dû parler des industries agricoles les plus profitables à chaque localité et des améliorations dont elles sont susceptibles. C'est ainsi qu'à Beuzeville et aux Andelys j'ai insisté plus particulièrement sur l'*industrie beurrière ;* — au Neubourg, sur la *culture des céréales* et l'*amélioration des diverses races de bestiaux ;* — à Routot, sur la *fabrication des cidres ;* — à la Barre j'ai présenté un *aperçu sommaire de nos principales industries agricoles.* — Le *typhus de la race bovine* a été plus particulièrement étudié à Beuzeville et à Routot ; partout nous avons essayé de démontrer qu'en apportant quelques modifications dans la construction et la tenue des étables, et en observant mieux les règles de l'hygiène dans la nourriture du bétail, le cultivateur arriverait à prévenir plusieurs maladies qui viennent trop souvent visiter sa ferme.

Enfin les conférences se sont terminées par des considérations sur l'heureuse transformation que devra produire la substitution de la culture rationnelle à la culture traditionnelle, transformation qui sera en grande partie le résultat de l'enseignement agricole auquel le Gouvernement a enfin accordé la place qu'il doit occuper dans l'enseignement public ; transformation qui, en accroissant la richesse la plus vraie de la France, aura été aussi pour une large part dans sa regénération.

Si les conférences que la Société libre d'agriculture de l'Eure m'a chargé de faire cette année portent quelques fruits, je me féliciterai d'avoir contribué, pour ma faible part, à seconder les efforts de la Société qui ont principalement pour

Digitized by Google

but d'augmenter la richesse agricole du département et d'attacher de plus en plus à cette saine, utile et noble profession d'agriculteur qui n'a été si longtemps dédaignée que parce qu'elle n'était pas suffisamment connue.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le secrétaire, avec les sentiments de la plus parfaite considération,

Votre très-dévoué serviteur,

J. MORIÈRE.

Caen, le 3 octobre 1872.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS ET PAR LES ÉDITEURS

Ou envoyés par le Gouvernement

—

PAR LES AUTEURS :

MM.

Anonymes. Note relative au projet de réorganisation de l'armée. Broch. Évreux.

— Almanach de l'Archéologie française, par les membres de la Société française d'Archéologie. Paris, 1870.

— Opinion de la province sur la question des Arènes gallo-romaines de Paris (Société de numismatique).

Baltet (Charles), horticulteur à Troyes. L'Art de greffer les arbres, arbrisseaux et arbustes fruitiers, forestiers ou d'ornement. Br. in-8°. Paris, 1869.

— Culture du poirier, par le même, 4e éd. Paris, 1869.

— L'Horticulture en Belgique, son enseignement, son institution, son organisation officielle. Br. Paris, 1869.

Bataillard (Charles), [membre de la Société]. Du droit de propriété et de transmission des offices ministériels, par Ch. Bataillard, avocat à la cour de Paris. Br. in-8°. Paris, 1840.

— Examen analytique et critique des Deux Reines de France, drame de M. Legouvé, par le même. Br. in-8°. Paris, 1865.

— Notice sur la vie et les travaux d'Auguste Duvivier, par le même. Br. in-8°. Meulan, 1867.

— Les Origines de l'Histoire des Procureurs et des Avoués, par le même. Paris, 1 vol. in 8°, br. 1868.

— Les Anes d'or, par le même. Br. in-8°. Caen, 1870.

— Lucain, son poëme, ses traducteurs, par le même. Br. in-8°. Bayeux, s. d.

Bonnin (Théodose), [membre de la Société]. Cartulaire de Louviers. Tome II, 1re partie. Br. in-4°. Évreux, 1871.

Borel (docteur en médecine). Des Lunettes après l'opération de la cataracte. Br. in-4°. Rouen, 1872.

Caumont (le comte de). Statistique monumentale de l'arrondissement de Lisieux. Caen, 1867.

Digitized by Google

MM.

Closset (avocat). Annuaire de la Boulangerie des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. — De la vente du pain dans le département de la Seine. 1 vol. in-8°. Paris, 1857.

Decorde (l'abbé), [membre de la Société]. Histoire de Bures-en-Bray. Br. in-8°. Paris, Rouen, 1872.

Dramard (membre de la Société). Les Volontaires boulonnais, de 1791-1793. Br. in-8°. Boulogne-sur-Mer, 1871.

— La Disette de 1789 à 1792. Br. in-8°. Versailles, 1872.

Duclaud. L'Impôt proportionnel appliqué aux boissons. Br. in-8°. Clermont (Oise), 1872.

Gidel (membre de la Société). Etude sur une Apocalypse de la Vierge Marie. Br. in-8°. Paris, 1871.

— Histoire de Ptocholéon, précédée d'une Étude littéraire (n° 19 de la Collection de monuments pour servir à l'étude de la langue néo-hellénique). Br. in-8°. Paris, 1872.

Glanville (de). Rapport sur un court voyage en Espagne. Brochure. Caen, 1869.

Goetz (agriculteur alsacien). Procédés de culture des prairies naturelles, des terres de toutes natures, etc. Br. In-8°. Paris, 1871.

Guérin (Raoul), [membre de la Société]. Les Objets antéhistoriques du Musée Lorrain. Br. in-8°. Nancy, 1868, avec planches.

Jourdain (André). Moyens pratiques de propager la mutualité dans les campagnes. Br. in-8°. Paris, 1869.

Lavollée. Les Chemins de fer et l'Enquête parlementaire. Br. in-8°. Paris, 1872.

Neymarck (Alfred). Aperçus financiers (1868-1872). Br. in-8°. Paris, 1872.

Nouette-Delorme (Félix). La Question des chemins de fer. Br. in-8°. Paris, 1872.

Poli (Oscar de). Des Origines du royaume d'Yvetot. Br. in-8°. Paris, 1872.

Pontaumont (Lechanteur de), [membre de la Société]. Le docteur Norbert. Feuille in-8°. 1868.

— M. l'abbé Le Cardonnel. Feuille in-8°. Cherbourg, 1871.

— Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg (fief du Lardier), Br. in-8°.

Potel-Lecouteux. De l'utilité des Chambres d'agriculture. Br. in-8°. Paris, 1868.

Reboulleau (le docteur), [membre de la Société]. Notes sur la syphilisation. Br. in-8°. Constantine et Paris, 1869.

Digitized by Google

MM.

Roncière-le Noury (vice-amiral baron de la), [membre de la Société]. La Marine au siége de Paris. 1 vol. in-8°. Paris, 1872, avec atlas.

Terme (député du Rhône). Compte rendu de la Société de bienfaisance pour l'enseignement des bègues indigents. Br. Paris, 1869.

Thielens (Armand), [membre de la Société]. Acquisition de la Flore belge, depuis la création de la Societé royale de botanique, jusqu'à 1868. Br. in-8°. Mons, 1870.

— Trois jours d'herborisation. Br. in-8°. Gand, 1871.

— Relation d'une excursion de la Société malacologique de Belgique. Br. in-8°. Bruxelles, 1872.

Vandercolme. Note sur un procédé simple et peu coûteux pour l'amélioration des fosses à fumier. Br. in-8°. Paris, 1872.

—

PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE

Enquête agricole. — 1re série. — Documents généraux, décrets, rapports de la commission supérieure. Tome II, in-4° Paris. I. I, 1869. Tomes III et IV, 1870.

Les Primes d'honneur, les médailles de spécialités et les prix d'honneur des fermes-écoles, décernés dans les Concours régionaux en 1867. In-4°. Paris, 1870. I. I.

—

PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dictionnaire topographique de l'Aisne, par M. Auguste Matton, archiviste. 1 vol. in-4°. Paris, I. Nat. 1871.

Dictionnaire topographique de la Meuse, par M. Liénard (Félix), secrétaire perpétuel de la Société philomatique de Verdun. 1 vol. in-4°. I. Nat. Paris, 1872.

Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure, par M. l'abbé Cochet, correspondant de l'Institut (membre de la Société). 1 vol. in-4°. Br. Paris, 1872. I. Nat.

Digitized by Google

Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par MM. Paul Mayer et Gaston Pâris. *Année 1872.*

Œuvres complètes de Lavoisier (les 4 premiers tomes), 4 vol. in-4°. Paris, I. I., 1862-1868.

—

DON DE L'ÉDITEUR

M. HÉRISSEY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Catalogue et armorial des présidents, conseillers, gens du roi et greffiers du parlement de Rouen, dressés sur les documents authentiques, par Stéph. de Merval, et ornés de vignettes et de fleurons, par Louis de Merval. In-4°. Évreux. Imp. A. Hérissey, 1867.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832

—

MM.

Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. S. Exc. M. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.
1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.
1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. S. Exc. M. Rouland, ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

MM.

1862. De la Roncière-le Noury (le baron), contre-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'Etat.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil d'Évreux.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

—

Membres du bureau pendant l'année 1869

Président.....	MM.	Tourangin, préfet de l'Eure.
Vice-président.....		Bagot (Ferdinand), avocat.
Secrétaire perpétuel..		Émile Colombel, avocat.
Trésorier.....		Langlois, ancien notaire.

—

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président... M. Dumoutier, propriétaire agriculteur à Claville. | Secrétaire... M. Guindey fils, docteur en médecine.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. Bonnin, propriétaire. | Secrétaire..... M. Léon Petit, avocat.

Digitized by Google

Membres du bureau pendant l'année 1870

Président.....	MM.	De la Roncière-le Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général.
Vice-président.....		Izarn, propriétaire.
Secrétaire perpétuel..		Émile Colombel, avocat.
Trésorier.....		Sauvage, ancien directeur de l'école normale.

—

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président... M. Dumoutier, propriétaire agriculteur à Claville. | Secrétaire..... M. Léon Petit, avocat.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. Bonnin, propriétaire. | Secrétaire..... M. Lecaudey, avocat.

Membres du bureau pendant l'année 1871

Président.....	MM.	le Mis de Blosseville, conseiller général.
Vice-président.....		Izarn, propriétaire.
Secrétaire perpétuel..		Émile Colombel, avocat.
Trésorier.....		Sauvage, ancien directeur de l'école normale.

—

Digitized by Google

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président, M. le Cte DE ROSTOLAN, propriétaire au Buisson-Garembourg. | Secrétaire..... M. Léon PETIT, avocat.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. BONNIN, propriétaire. | Secrétaire..... M. LECAUDEY, avocat.

Membres du bureau pendant l'année 1872

Président..... MM. le Bon SERS, préfet de l'Eure.
Vice-président..... IZARN, propriétaire
Secrétaire perpétuel.. Émile COLOMBEL, avocat.
Trésorier..... YVES, propriétaire.

—

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président, M. le Cte DE ROSTOLAN, propriétaire. | Secrétaire..... M. Léon PETIT, avocat.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président..... M. FOUCHÉ. | Secrétaire..... M. LECAUDEY, avocat.

Digitized by Google

Membres du bureau pendant l'année 1873

Président.....	MM. le Mis DE BLOSSEVILLE, membre du conseil général.
Vice-président.....	IZARN, propriétaire.
Secrétaire perpétuel..	Émile COLOMBEL, avocat.
Trésorier.....	YVES, propriétaire.

—

Sections départementales

1re SECTION

Agriculture. — Industrie. — Sciences

Président, M. le Cte DE ROSTOLAN, propriétaire.	Secrétaire..... M. Léon PETIT, avocat.

2e SECTION

Lettres. — Arts. — Philosophie

Président... M. Ferdinand BAGOT, avocat.	Secrétaire..... M. DOLBET, archiviste.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

—

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux

MM.

Adeline, directeur-adjoint d'assurances.
Alaboissette, avoué.
Allaire, notaire.
Ancelle, propriétaire.
Bagot (Ferdinand), avocat.
Bagot (Léon), avocat.
Bayeux, procureur de la République.
Beaunier, avoué.
Bénard, professeur au lycée.
Béranger (Paul), constructeur-mécanicien.
Bidault, docteur en médecine.
Bonnin (René), agent voyer en chef.
Boisard, manufacturier.
Breton, juge.
Buisson, entrepreneur de fournitures militaires.
Buisson fils, chimiste.
Cauët-Villet, ancien président du tribunal de commerce
Cauët, avocat.
Chassant, directeur de l'École normale.
Chauvel, ancien président du tribunal de commerce.
Chauvin (Arthur), manufacturier.
Chéramy, propriétaire.
Cherchin aîné, négociant.
Chefdeville, notaire.
Colombel (Émile), avocat.
Corbeau, professeur.
Courtin, propriétaire.

Digitized by Google

MM.

David, propriétaire, juge suppléant.
Degrand, ingénieur en chef.
Delarbre, propriétaire.
Del'homme (Olivier), propriétaire.
Del'homme (Jules), propriétaire.
Delineau, interne à l'Asile d'aliénés.
Deschamps, ancien maire.
Deslandes, chef d'institution.
Dian, entrepreneur.
Dolbet, archiviste-adjoint.
Doucerain, ancien commerçant.
Doutté, professeur à l'école normale.
Drouard, chef de gare.
Dubois, horticulteur a Évreux.
Durand, substitut.
Duwarnet, avocat.
Duwarnet (Gustave), propriétaire.
Fatout, professeur au lycée.
Ferray, pharmacien.
Finance (de), directeur des postes.
Fouché, ancien percepteur.
Gadebled, ancien chef de bureau au ministère de l'intérieur.
Gachau-Guignard, commerçant.
Gascard, pharmacien.
Goldschmidt, propriétaire.
Grénouilloux, directeur de la Banque.
Grolleau (Mgr), évêque.
Guersent (Émile), fabricant de coutils.
Guindey, docteur en médecine.
Halay, juge d'instruction.
Hérissay, juge.
Hérissey, imprimeur.
Hérouard, pharmacien.
Hervieu fils, clerc d'avoué.
Hillemand, avoué.
Huet, président honoraire.
Imblevai (d'), président du tribunal civil.
Izarn, propriétaire.
Jacquot, pharmacien.
Julienne, négociant.
Labbé (Léon), propriétaire, membre du conseil général.

Digitized by Google

MM.

Lachèvre, juge honoraire.
Lamiot, cultivateur à Cambolle.
Lapeltey, horticulteur.
Lapeyrugue, conducteur des ponts et chaussées.
Lebecurier (l'abbé), archiviste.
Lecerf, ancien commerçant.
Lecœur, juge.
Ledoulx de Bacquepuis, propriétaire.
Lemercier, président du tribunal de commerce.
Lépoczé, avoué, maire d'Évreux, conseiller général, député.
Lesort, marchand boucher.
Letellier-Alaboissette (Alfred-Henry), propriétaire.
L'hopital (Georges), ancien conseiller d'État.
L'hopital (Henri), propriétaire.
Loche, directeur des contributions directes.
Méry (Paul), propriétaire.
Mecnier, professeur à l'École professionnelle.
Mecnier, professeur de troisième au Lycée.
Mocquerys, dentiste.
Moisy, propriétaire.
Molle (Charles), vice-président du tribunal civil.
Morin, général de division.
Mocton, négociant en grains.
Olivier (l'abbé), directeur de l'Établissement Saint-François-de-Sales.
Omont, pharmacien.
d'Orvilliers, capitaine de cavalerie.
Osmoy (comte d'), conseiller général, député.
Papon (Alexandre), conseiller général.
Petel (Paul), principal clerc de notaire.
Petit (Léon), avocat.
Petit (Paul), substitut.
Picquenot, ingénieur.
Piéton, directeur du Jardin des Plantes.
Rateau, inspecteur primaire.
Renou, architecte du département.
Rigondet, inspecteur des chemins de fer.
Rittier, professeur au lycée.
Rouland (Gustave), trésorier général.
Roussel Lartois de Saint-Luc, propriétaire.
Sauvage, ancien directeur de l'École normale, trésorier honoraire.
Sébline, secrétaire général de la préfecture de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

Sers (le baron), préfet de l'Eure.
Tardiveau, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*.
Thirouin (Arthur), banquier.
Vaurabourg, professeur au lycée.
Villain (Eugène), vétérinaire.
Yves, rentier.

PARTIE RURALE DES CANTONS D'ÉVREUX

Canton sud.

Béguin, cultivateur à Chanteloup de Saint-Vigor.
Blavette (comte de), propriétaire au château du Breuil de Miserey.
Chilard (l'abbé), curé de Saint-Sébastien-de-Morsent.
Deshayes, cultivateur à Caugé.
Doucerain (Jules), propriétaire aux Baux-Sainte-Croix.
Duhamel (Paul), cultivateur au Vieil-Évreux.
Dumoutier fils, agriculteur à Claville.
Fayet (le vicomte de), à Saint-Sébastien-de-Morsent.
La Roncière-le Noury (le baron de), vice-amiral, à Cracouville, près Évreux.
Nouvel (Georges), propriétaire à la Ronce.
Ris (le baron Clément de), propriétaire à Cracouville, près Évreux.
Rosset, cultivateur à Claville.
Rostolan (Balthazar, comte de), propriétaire à Guichainville.
Verville, cultivateur au Viel-Évreux.

Canton nord.

Bertin, maire au Tilleul-Lambert.
Bernay, cultivateur à Tournedos-Bois-Hubert.
Champigny (le marquis de), propriétaire à Normanville.
Clérisse, cultivateur à Gauville-la-Campagne.
Delaleau, cultivateur à Tournedos-Bois-Hubert.
Lemaitre (Victor), cultivateur à Bacquepuis.
Litté, régisseur à Normanville.
Martin, cultivateur au Fay, près Tournedos-Bois-Hubert.
Monnier, cultivateur à Aviron.
Pigache, propriétaire à Irreville.

Digitized by Google

MM.

Salvandy (le comte de), député, à Graveron-Sémerville.
Varillon père, cultivateur à Sacquenville.
Varillon fils, cultivateur à Sacquenville.

Canton de Breteuil

Alleaume, notaire à Breteuil.
Genest, juge de paix, à Breteuil.

Canton de Conches

Clermont-Tonnerre (le duc de), membre du conseil général, à Glisolles.
Dessault, membre du conseil général, à Louversey.
Fontaine, propriétaire au Fresne.
Guillot-Raffy, cultivateur à Conches.
Vierray (Alphonse), propriétaire à la Noë de la Bonneville.

Canton de Damville

Chambray (le marquis de), membre du conseil général, à Gouville.
Damitte, ancien notaire.
Fouques-Desloges, propriétaire à Damville.
Dhostel, cultivateur, maire de Creton.
Lefebvre (Eugène), conseiller à la cour des Comptes, à Coulonges (et à Paris, 27, rue de Londres).
L'Hullier, docteur-médecin à Damville.
Papelard, cultivateur à Avrilly.
Renoult (Léon), cultivateur à Avrilly.

Canton de Nonancourt

Arjuzon (le comte d'), député, conseiller général, à Louye.
Didot (Hyacinthe), conseiller général, au Mesnil-sur-l'Estrée.

Canton de Pacy-sur-Eure

Bapst (Gustave), propriétaire à Bosc-Roger.
Grenier-d'Ernemont, propriétaire à Neuilly-sur-Eure.
Trutat, conseiller-général, à Vaux-sur-Eure.
Tétrel, receveur d'enregistrement, à Pacy.

Digitized by Google

Canton de Rugles

Fouquet (Albert), conseiller général.
Lemaréchal, maire de Juignettes.
Vieilles (A.-C. de), propriétaire, maire de la Haye-Saint-Sylvestre.

Canton de Saint-André

Jourdain, maire d'Ézy.
Reiset (le comte de), conseiller général, à Marcilly-sur-Eure.
Seugé, cultivateur à Prey.

Canton de Verneuil

Barrey (le comte de), conseiller général, à Verneuil.
Bourdon (l'abbé), curé de Tillières-sur-Avre.
Dubois (l'abbé), curé de Verneuil.
Petiteville (le vicomte de), propriétaire à Gournay-le-Guérin.

Canton de Vernon

Andrieux (Jules), homme de lettres, à Montigny.
De la Croix, propriétaire à Houlbec-Cocherel.
Louvet, propriétaire à Vernon.
Morel, adjoint au maire de Vernon.
Pérignon, propriétaire à Brécourt.
Suchet d'Albuféra (le duc), ancien député, à Vernon.

—

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section

Président honoraire.....	MM. A. Passy, membre de l'Institut, à Gisors.
Vice-président honoraire .	Coutil père.
Président	Passy (Louis), député à l'Assemblée nationale, à Gisors.
Vice-président.....	Besnard, député à l'Assemblée nationale, à Guitry.
Secrétaire.....	Coutil fils, ancien conseiller d'arrondissement, aux Andelys.
Trésorier.....	Fessart, à Mantelle.

Digitized by Google

Canton des Andelys

MM.

Alline, marchand de fer aux Andelys.
Cavelier, cultivateur à Feuguerolles.
Coutil père, ancien cultivateur, président du comice cantonal des Andelys.
Coutil fils, membre du conseil d'arrondissement des Andelys.
Dehais, sous-préfet.
Dujardin, cultivateur, maire de Harquency.
Dumesnil, membre du conseil général.
Dupas fils, cultivateur à Hennezis.
Ellies de Préval, ancien percepteur aux Andelys.
Fessart, agriculteur à Mantelle-sur-Andelys.
Garnier, ancien notaire aux Andelys.
Jullien, maire aux Andelys.
Legendre, cultivateur à Guiseniers.
Lesage, cultivateur à Cléry-sur-Andelys.
Maugér fils, farinier aux Andelys.
Metton, avocat aux Andelys.
Montier, farinier aux Andelys.
Monton, farinier aux Andelys.
Mulot fils, farinier aux Andelys.

Canton d'Écos

Besnard, cultivateur à Guitry.
Chaillou, docteur-médecin à Tourny.
Drevet, maire de Tourny.
Duhamel, propriétaire à Tourny.
Garnot, notaire à Tourny.
Guillaume, maire de Fours.
Hébert, cultivateur, maire de Cantiers.
Leclerc de Pulligny, propriétaire au Chesnay-de-Civières.
Leroux, propriétaire à Mézières.
Levé, propriétaire à Tilly.
Monnaie, cultivateur à Tourny.
Pithon, cultivateur à Tourny.
Ridel, membre du conseil général, maire de Cahaignes.

Digitized by Google

Canton d'Etrépagny

MM.

Bariod, docteur-médecin à Étrépagny.
Canu, propriétaire à Étrépagny.
Defontenay, cultivateur à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.
Defontenay (Florimond), cultivateur aux Thilliers-en-Vexin.
Doré (Gustave), cultivateur à Gamaches.
Ethis de Corny (Gaston), propriétaire à Étrépagny.
Ethis de Corny (Léonce), propriétaire à Étrépagny.
Hébert fils, cultivateur à Villers-en-Vexin.
Lebrun, cultivateur à Puchay.
Lecouteux (le comte), conseiller général, maire d'Étrépagny.
Lesage (Henri), cultivateur à Étrépagny.
Mauger (Charles), cultivateur à Saussay-la-Vache.
Monnaie, cultivateur à Étrépagny.
Toutain, cultivateur à Doudeauville.
Truelle Saint-Évron, propriétaire à Étrépagny.
Vatimesnil (Henri de), président du comice cantonal, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil.

Canton de Fleury-sur-Andelle

Bizet, maire d'Amfreville-sous-les-Monts.
Bottais aîné, cultivateur à Perriers.
Bottais (Amédée), cultivateur à Perriers.
Brayé (Ernest), cultivateur à Bourg-Beaudoin.
Brisard, cultivateur à Grainville.
Bultel (Louis), propriétaire à Bourg-Beaudoin.
Canu, cultivateur à Senneville.
Cherrier, farinier à Charleval.
Colboc, filateur à Perriers.
Daliphard, fabricant d'indiennes à Radepont.
Debas, filateur à Perriers.
Defontenay, cultivateur à Houville.
Delaisement, maire d'Écouis.
Garin, propriétaire à Radepont.
Grancher, filateur à Charleval.
Hilzinger, manufacturier à Charleval.
Lachèvre (Alexandre), filateur à Radepont.
Lainay (Michel), cultivateur à Gaillardbois.

Digitized by Google

MM.

Lainé, cultivateur à Grainville.
Lefebvre (Nicolas), cultivateur à Bacqueville.
Létrange, manufacturier à Romilly.
Mélissent (Paulin), cultivateur à Gaillardbois.
Mélissent fils, cultivateur à Gaillardbois.
Petit (Édouard), cultivateur à Mesnil-Verclives.
Peynaud (Edmond), manufacturier à Charleval.
Pouyer-Quertier, manufacturier, conseiller général, à Perruel.
Ragault (Stanislas), manufacturier à Pont-Saint-Pierre.
Sannier, juge de paix à Fleury-sur-Andelle.
Sebire (Jacques), propriétaire à Amfreville-sous-les-Monts.
Stoeser (Rodolphe), filateur à Fleury-sur-Andelle.

Canton de Gisors

Batardy, maire de Bouchevilliers.
Boispréaux (Alfred de), propriétaire à Gisors.
Boispréaux (Edmond de), propriétaire à Gisors.
Boudard (Casimir), manufacturier à Dangu.
Briey (Edmond, comte de), propriétaire à Bazincourt.
Brongniart, membre de l'Institut, à Bezu-Saint-Eloi.
Brument, receveur de la caisse d'épargne, à Gisors.
Caffin (Amédée), propriétaire à Gisors.
Champy (Paul), manufacturier à Gisors.
Chardin (Paul), propriétaire à Gisors.
Cluzeau (le docteur), à Gisors.
Cœuillet (Louis), cultivateur à Hébécourt.
Dailly (Adolphe), propriétaire à Gisors.
Davillier (Édouard), manufacturier à Gisors.
Dubuisson (Théophile), propriétaire à Gisors.
Dufay (le docteur), à Gisors.
Dumont, farinier à Gisors.
Dumont-Bertaux, farinier à Gisors.
Durand, chamoiseur à Gisors.
Gomel, conseiller d'État, à Gisors.
Hébert (Émile), cultivateur à Vesly.
Lagrange (le comte Frédéric de), député, à Dangu.
Lepage, chimiste à Gisors.
Le Père, maire de Gisors.
Pagnerre (Émile), propriétaire à Sancourt.

Digitized by Google

MM.

Passy (Antoine), membre de l'Institut, président du comice cantonal, à Gisors.
Passy (Louis), député, à Gisors.
Patte (Victor), greffier de la justice de paix à Gisors.
Rouget (Émile), cultivateur à Chauvincourt.
Saint-Foix (de), propriétaire à Authevernes, membre du conseil général.
Tablé (Adolphe de), propriétaire à Gisors.
Vivier (l'abbé), curé de Guerny.

Canton de Lyons-la-Forêt

Boissel, propriétaire à Lyons-la-Forêt.
Boulanger, maire de Fleury-la-Forêt.
Boulanger (Louis), cultivateur à Lyons.
Duboc, propriétaire au Tronquay.
Dufour (Clodomir), maire de Beauficel.
Hardy (Théodule), propriétaire à Lyons.
Lebas (Éléonor), propriétaire au Tronquay.
Leroux, greffier du tribunal des Andelys, à Lyons.
Milliard fils, cultivateur à Lyons.
Sangnier (Amédée), propriétaire à Fleury-la-Forêt.
De Valon, conseiller général, président du comice cantonal, à Rosay.

—

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section

Président..... MM. le duc Albert de Broglie, membre de l'Académie française, conseiller général, député à l'Assemblée nationale.
Secrétaire..... Lerenard-Lavallée, avocat.
Trésorier..... Frémy, avoué honoraire.

Canton de Bernay

Ameline, ancien agent voyer à Bernay.
Bayvel, ancien filateur à Bernay.
Bellaunay, huissier à Bernay.
Bénard, receveur des domaines à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Blot, propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes.
Borel, professeur à Bernay.
Bottreville (de), filateur à Bernay.
Buhot, propriétaire à Bernay.
Buisson (Ovide), maître de poste à Bernay.
Caneaux, docteur-médecin et propriétaire à Saint-Martin-du-Tilleul.
Caneaux fils, propriétaire et avocat à Saint-Martin-du-Tilleul.
Cauchepin fils, taillandier à Bernay.
Chambellan-Grimoult, propriétaire à Menneval.
Collier, notaire à Bernay.
Cordier, horticulteur à Bernay.
Cornu, homme de loi à Bernay.
Croisey père, chapelier à Bernay.
Croix (le marquis de), conseiller général, à Serquigny.
Dauger (le comte), propriétaire à Menneval.
Dauger (le vicomte), propriétaire à Menneval.
Desménages, propriétaire et cultivateur à Saint-Victor-de-Chrétienville.
Docley, représentant de maison de banque à Bernay.
Dumont, propriétaire, maire de Plasnes.
Dutheil, fabricant d'huiles à Menneval.
Fauvel, pharmacien à Bernay.
Focet (Albert), propriétaire à Bernay.
Focet (Émile), propriétaire à Menneval.
Focet (Jules), propriétaire à Bernay.
Fontaine, marchand de cuirs à Bernay.
Frémont, avoué à Bernay.
Frémy, avoué honoraire à Bernay.
Galopin, commissionnaire de roulage à Bernay.
Gardin-Ozanne, propriétaire à Bernay.
Gattier, avocat à Serquigny.
Gauville (le comte de), propriétaire à Valailles.
Geoffroy, propriétaire à Bernay.
Gonord père, propriétaire à Bernay.
Gonord fils, propriétaire à Bernay.
Gueroult (Alfred), propriétaire à Plainville.
Hache, notaire honoraire à Bernay.
Hochon, notaire à Bernay.
Horlaville, directeur de l'usine à gaz, adjoint à Bernay.
Jamas, propriétaire à Menneval.
Jouvin (Ernest), négociant à Bernay.
Jouvin (Robert), propriétaire à Bernay.

Digitized by Google

MM.

Lambert, avoué à Bernay.
Lampérière, propriétaire à Bernay.
Lecoq, fabricant de frocs à Bernay.
Leguerney, filateur à Bernay.
Lelu, procureur de la République à Bernay.
Lerenard-Lavallée, avocat à Bernay.
Leroy fils, fabricant de bretelles à Bernay.
Lesueur, docteur-médecin à Bernay.
Loisel, marchand de vin à Bernay.
Lucas, filateur à Serquigny.
Lys, avoué à Bernay.
Malbranche, greffier du tribunal de commerce à Bernay.
Margerie, docteur-médecin à Bernay.
Marie (Victor), avocat à Bernay.
Masselin (Théodore), propriétaire à Bernay.
Masselin (Ernest), propriétaire à Bernay.
Masselin-Florentin fils, commerçant à Bernay.
Médy, farinier à Menneval.
Mignon, conservateur des hypothèques à Bernay.
Mignon fils, à Bernay.
Moleux, substitut du procureur de la République à Bernay.
De Montigny (le baron), propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes.
De Montigny (Étienne), propriétaire à Saint-Léger-de-Rôtes.
Nicolas, pharmacien à Bernay.
Niel père, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Niel fils, propriétaire à Saint-Aubin-le-Vertueux.
Normand, professeur de dessin à Bernay.
Oursel, propriétaire à Bernay.
Pesnel père, propriétaire à Bernay.
Pesnel fils, propriétaire à Bernay.
Pichot, curé de Sainte-Croix, à Bernay.
Piel, notaire à Bernay.
Piéron, receveur des finances à Bernay.
Piquenard, artiste-peintre à Bernay.
Prévost-Vottier, commerçant à Bernay.
Prodhomme, expert de la Compagnie *le Soleil* à Bernay.
Quemin, avoué à Bernay.
Quinquet, conducteur des ponts et chaussées à Bernay.
Rafin, propriétaire, adjoint au maire à Bernay.
Rongier, propriétaire à Menneval.
Rousseau, maire de Bernay.

Digitized by Google

MM.

Saffrey, propriétaire à Bernay.
Sement (Pierre), président du tribunal de commerce de Bernay.
Simon, ancien notaire à Bernay.
Tortouin, architecte à Bernay.
Turpin, avoué à Bernay.
Vaucanu, avoué à Bernay.
Veillard, sous-préfet à Bernay.
Vieux (le comte de), propriétaire à Saint-Clair-d'Arcey.
Vy (Émile), propriétaire à Bernay, conseiller général.

Canton de Beaumesnil

Forval (le baron de), conseiller général, à Granchain.
Lhomme, docteur-médecin à Beaumesnil.
Quevilly fils, négociant à Beaumesnil.

Canton de Beaumont-le-Roger

Aubourg de la Contrye, adjoint au maire à Beaumont.
Bidault, maire de Bray.
Boisgelin (le comte de), conseiller général et maire, à Beaumont.
Cartier (Émile), commerçant à la Rivière-Thibouville.
Éprémesnil (le comte d'), propriétaire à Fontaine-la-Soret.
Jobet, marchand de bestiaux à la Rivière-Thibouville.
Loisel, propriétaire et conseiller d'arrondissement à la Rivière-Thibouville.
Massy, huissier à Beaumont.
Meuret, propriétaire à Beaumont.
Montenol (le comte de), propriétaire à Barquet.
Rubelles (le comte de), propriétaire à Goupillières.
Sevestre, teilleur de lin à Nassandres.
Vittecoq, farinier à Beaumont.

Canton de Brionne

Auvray, maire et conseiller d'arrondissement à Aclou.
Bérot, directeur des pépinières d'Harcourt.
Bigourdan, docteur-médecin à Brionne.
Blin, propriétaire, maire de Saint-Pierre-de-Salerne.
Cesselin, marchand de vin à Brionne.
Deshayes (Pierre), propriétaire, maire de Boisney.

Digitized by Google

MM.

Duchesne, inspecteur du domaine d'Harcourt.
Duret père, filateur à Brionne.
Duroncerey, propriétaire à Boisney.
Filoques, propriétaire, ancien maire à Berthouville.
Fosset (Alfred), farinier à Brionne.
Havas, maître de poste à Brionne.
Heudières (d'), propriétaire à Brionne.
Join-Lambert, conseiller général, à Livet-sur-Authou.
Marabout, propriétaire à Brionne.
Marie (Eugène), notaire et conseiller d'arrondissement, à Brionne.
Morsan (le marquis de), propriétaire à Morsan.
Pesteur (Georges), marchand de chevaux à Brionne.
Tragin, propriétaire à Saint-Cyr-de-Salerne.

Canton de Broglie

Bertrand (Amédée), propriétaire au Hamel.
Blache, ancien huissier à Broglie.
Bréda (le comte de), propriétaire au Chamblac.
Broglie (le duc Albert de), membre de l'Académie française, conseiller général, député à l'Assemblée nationale, à Broglie.
Broglie (le prince Victor de), propriétaire à Broglie.
Durand, notaire à Broglie.
Hubert, pharmacien à Broglie.
Lebourg, propriétaire et conseiller d'arrondissement, à Saint-Denis-d'Augerons.
Lecarbonnier, propriétaire à Saint-Pierre-de-Cernières.
Mortagne, commerçant à Broglie.
Renault, propriétaire à Broglie.
Sainte-Opportune (Albert de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.
Sainte-Opportune (Roger de), propriétaire à Saint-Quentin-des-Iles.

Canton de Thiberville

Boisrioult (de), propriétaire à Heudreville.
Cassé (Achille), propriétaire à Saint-Aubin-de-Scellon.
Cliquet, fabricant de rubans à Bournainville.
Giverville (le comte de), propriétaire à Giverville.
Hue, notaire et conseiller d'arrondissement, à Thiberville.
Lecœur, conseiller d'arrondissement, à Saint-Germain-la-Campagne.

Digitized by Google

MM.

Leceyer (Cyriaque), propriétaire et fabricant à Thiberville.
Lepeltier, marchand de lin à Duranville.
Simon (Augustin), propriétaire à Giverville.
Touflet (Étienne), fabricant de rubans à Drucourt.

—

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section

Président..... MM. Prétavoine, maire de Louviers.
Secrét. et trésorier. Lalun, architecte à Louviers.

Canton de Louviers

Amette, cultivateur à Heudebouville.
Bertrand (Alphonse), propriétaire à Louviers.
Bury, notaire à Louviers.
Defontenay, propriétaire à Louviers.
Delafontaine, propriétaire à la Haye-Malherbe.
Dibon (Paul), propriétaire à Louviers.
Fortier, avocat à Louviers.
Garnier, conseiller général.
Goujon (Paul), avocat au Vaudreuil.
Grandin, propriétaire aux Planches, près Acquigny.
Hardy, propriétaire à Amfreville-sur-Iton.
Huvey, entrepreneur à Louviers.
Labelle, propriétaire à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Lalun, architecte à Louviers.
Legendre, propriétaire à Quatremare.
Nouvel, notaire à Louviers.
Petel, docteur-médecin à Louviers.
Petel (Aimable), propriétaire, maire de Surville.
Prétavoine, propriétaire, maire de Louviers.
Sébire, propriétaire à Amfreville-sur-Iton.

Canton d'Amfreville-la-Campagne

Blosseville (le marquis de), conseiller général, à Amfreville.
Boury (le comte de), propriétaire à Amfreville.

Digitized by Google

Canton de Gaillon

MM.

HUET, conseiller général.
LÉONCE-DUHAZÉ, propriétaire à Sainte-Barbe.

Canton du Neubourg

AUZOUX (le docteur), à Saint-Aubin-d'Écrosville.
BOUDY (Camille), agriculteur, ancien élève de Grand-Jouan.
DE LA HAYE-JOUSSELIN, propriétaire à Saint-Aubin-d'Écrosville.
LEFEBVRE (Jean-Baptiste), grainetier au Neubourg.
OZANNE, ancien notaire au Neubourg, conseiller général.

Canton de Pont-de-l'Arche

BOUTRY (Césaire), cultivateur à Montaure.
CHENEVIÈRE (le colonel), conseiller général.

—

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Pont-Audemer

DUHÊTRAY, à Pont-Audemer.
LEREFFAIT, conseiller général, à Pont-Audemer.
LEGENDRE, conseiller général, aux Préaux-de-Pont-Audemer, et à Paris, 8, rue Mogador.

Canton de Beuzeville

VAUQUELIN, conseiller général, à Beuzeville.

Canton de Cormeilles

HÉBERT (Émile), conseiller général, à Asnières, par Cormeilles.

Canton de Bourgtheroulde

BLANGY (comte DE), conseiller général.

Digitized by Google

Canton de Montfort

MM.

CAPTOT (DE), propriétaire à Freneuse-sur-Risle.
GRANDIN (Jean-Baptiste), cultivateur à Ecaquelon.

Canton de Routot

LEREFFAIT, notaire et conseiller général, à Routot.

—

PARIS

ALLOU (Édouard), avocat, docteur en droit.
BOSQUET (Mlle Amélie).
BAILLY DE MERLIEUX, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
BATAILLARD (Charles), avocat.
BEGUIN (Charles), propriétaire.
BEAUMONT (Élie DE), membre de l'Institut.
BLANCHEMAIN (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
BOUIS (Adolphe DE), docteur en médecine.
BOULATIGNIER, ancien président de section au conseil d'État.
BOUTIGNY (d'Évreux), chimiste.
BRONGNIART (Adolphe), membre de l'Institut.
CHERVIN aîné, fondateur de l'institution des bègues.
COUDER, membre de l'Institut.
DAILLY (Gaspard-Adolphe), propriétaire.
DELISLE (Léopold), membre de l'Institut.
DESNOYERS (Jules), membre de l'Institut.
DUDOUX (Alfred), directeur de l'Agence centrale des Cultivateurs.
DUFAURE, ministre de la justice.
DUMAS, membre de l'Institut.
FÉRÉ (Octave), homme de lettres.
GIDEL, professeur de rhétorique au lycée Condorcet.
GRANGE (le marquis DE LA), membre de l'Institut.
GRANGEZ (Ernest), chef de bureau au ministère des travaux publics.
HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.
HÉBERT (Octave), chef de bureau au ministère de l'intérieur.
LANGLOIS, juge de paix.
LAPOMMERAYE (Henri DE), secrétaire de l'Association polytechnique.

Digitized by Google

MM.

Lasiauve (de), docteur en médecine.
Leclerc (Achille), membre de l'Institut.
Lemaire, membre de l'Institut.
Lesseps (Ferdinand de), directeur de la Compagnie du canal de Suez.
Lesueur de Gosmesnil, avocat.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur de philosophie au Collége de France (et à Bellevue-Meudon) [Seine-et-Oise].
Martin-Deslandes, inspecteur des prisons.
Merlin (Romain), bibliothécaire.
Moléon (de), directeur du *Recueil industriel*.
Moll, professeur au Conservatoire des arts et métiers.
Montaiglon (Anatole de), professeur à l'École des chartes.
Moreau de Jonnès, membre de l'Institut.
Mulot, homme de lettres.
Nisard (Désiré), membre de l'Académie française.
Noury (Louis-Eugène), peintre,
Ozenne, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce, Paris-Auteuil, 38, rue Boileau (hameau Boileau).
Paris (Paulin), membre de l'Institut.
Pécontal (Siméon), professeur.
Pepin, directeur des cultures au Jardin des Plantes.
Peltier, inspecteur des finances.
Petit-Jean, procureur général à la cour des comptes.
Peudefer de Parville (Henri), ingénieur et homme de lettres.
Raynal, membre de la Société de géographie.
Raynaud (le docteur Maurice), agrégé de la Faculté de médecine.
Rouland, ancien ministre, directeur de la Banque de France.
Saint-René-Taillandier, professeur à la Faculté des lettres, membre de l'Académie française.
Sainte-Beuve (de), ancien juge au tribunal de la Seine.
Simonin, ingénieur des mines.
Valette, ancien secrétaire général de la présidence du Corps législatif.
Vincens (Émile), ancien conseiller d'État.
Vollès, ingénieur en chef.
Wolowski, membre de l'Institut.

Digitized by Google

DÉPARTEMENTS

MM.

Bachelet, professeur d'histoire au lycée de Rouen.
Barré, docteur en médecine, à Rouen.
Beaucantin, directeur du jardin botanique, à Rouen.
Beaurepaire (de), archiviste, à Rouen.
Bérenger, député à l'Assemblée nationale.
Bertot, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
Boivin-Champeaux, conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Boivin-Champeaux, procureur général à Poitiers.
Boutteville (de), docteur en médecine, à Rouen.
Bréauté, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
Caligny (le marquis de), à Versailles.
Castel, agent voyer en chef, à Saint-Lô.
Caumont (le comte de), correspondant de l'Institut, à Caen.
Chatel (Eugène), archiviste, à Caen.
Chevereaux, avocat, à Rouen.
Clinchamp (Gustave de), propriétaire, à Avranches.
Cochet (l'abbé), correspondant de l'Institut, à Rouen.
Colette, professeur d'arboriculture, à Rouen.
Couvet, conseiller à la cour de Rouen.
Crémieu (Édouard), rentier, à Maisons-Laffite.
Dardé, avoué, à Carcassonne.
Debourge, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
Debouttéville, docteur-médecin, à Rouen.
Decorde, curé de Bures, près Blangy (Seine-Inférieure).
Denen, chapelain, à Dreux.
Depruines, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
Dramard, juge à Béthune.
Duverger (Adolphe), conseiller à la cour de Rouen.
Duverger (Guillaume), licencié ès sciences, à Rouen.
Féret (Léon), ancien magistrat, à Pont-Lévêque.
Fouché, agent voyer en chef, à Rouen.
Garnier (Maurice), inspecteur de l'engistrement, à Arras.
Georget, propriétaire à Orbec.
Girard, conseiller à la cour, à Amiens.
Girard, proviseur du lycée de Bar-le-Duc.
Girardin, recteur de l'Académie, à Clermont-Ferrand.
Girardot (de), secrétaire général de la préfecture, à Nantes.

Digitized by Google

MM.

Guénée (Achille), avocat, à Châteaudun.
Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.
Haime, docteur en médecine, à Tours.
Hébert, professeur de physique au lycée, à Limoges.
Hérail, substitut du procureur général, à Montpellier.
Héricourt (le comte d'), à Souchez (Pas-de-Calais).
Hippeau, professeur de littérature, à Paris.
Hombre-Firmas (le baron d'), propriétaire, à Alais.
Lamotte (le docteur de), médecin, à Pont-l'Évêque.
Lapierre (Charles), rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*.
Lecaudey, juge de paix, à Djidjelli (Algérie).
Lechanteur de Pontaumont, inspecteur de marine, à Cherbourg.
Lecoupeur, docteur en médecine, à Rouen.
Lejouteux, sous-préfet, à Figeac.
Lermier, directeur de l'asile d'aliénés, à Blois.
Leserrurier, conseiller à la cour, à Amiens.
Lizot, préfet de la Seine-Inférieure, à Rouen.
Londet, professeur à l'école d'agriculture de Grand-Jouan (Loire-Inférieure).
Malo, inspecteur général de l'agriculture, à Caen.
Marye, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Martel, vice-président de l'Assemblée nationale.
Mauduit, avocat, juge suppléant, à Neufchâtel.
Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Monnecove (de), ancien député, à Saint-Omer.
Montaut (de), ingénieur, à Coulomniers.
Morière, professeur à la Faculté des Sciences, à Caen.
Nepveur, conseiller honoraire à la cour de Rouen.
Oré (le docteur), professeur de médecine, à Bordeaux.
Paillard de Saint-Aignan, ancien préfet.
Périaux (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
Reboulleau (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
Rey, sous-bibliothécaire, à Montauban.
Ropiquet, professeur, à Elbeuf.
Roussel, directeur de la succursale de Saint-Gobain, à Rouen.
Sallion, docteur en médecine, à Nantes.
Saudbreuil, premier président à la cour d'Amiens.
Saussaye (de la), membre de l'Institut, à Blois.
Sauvage (Paul), professeur de physique au lycée de Toulon.
Terrébasse, ancien député, à Vienne.
Théry, ancien recteur de l'Académie de Caen.

Digitized by Google

MM.

Thil, conseiller à la cour de Rouen.

Saint-Venant (de), ingénieur en chef retraité, à Saint-Ouen (près Vendôme).

Vigan (de), inspecteur des forêts en retraite, à Cerqueux (près Orbec).

Villers (Georges), vice-secrétaire de la Société d'agriculture de Bayeux.

Vivet, professeur de langues, à Rouen.

—

ÉTRANGER

Barruel-Beauvert (de), correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).

Braekeler (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.

Cuyper (de), recteur de l'Université de Liége.

Drapiez, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.

Hart, graveur, à Bruxelles.

Keiser (de), peintre, à Anvers.

Kerckove (le comte de), à Exaerde (Belgique).

Kerckove, dit de Kirckoff van der Varent (le vicomte de), président de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

Kuyper (de), sculpteur, à Anvers.

Lautour, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).

Leys (Henri), peintre d'histoire à Anvers.

Meana (Alexandre, Ripa de), bibliothécaire du duc de Gênes, à Turin.

Okelly (le comte d'), à Bruxelles.

Serrure, professeur d'histoire naturelle, à Gand.

Thielens (Armand), membre de plusieurs Sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).

Van Steenkiste (Charles), docteur en médecine, à Bruges.

Vestrenen (le baron de), à La Haye.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES[1]

—

Paris

Société centrale d'agriculture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.
Société centrale d'horticulture, id.
Société géologique de France, 39, rue de Fleurus.
Société des études historiques. Mairie du 2e arrondissement, rue de la Banque.
Société libre des beaux-arts, à l'Hôtel de Ville.
Société de la Morale chrétienne.
Société de l'Histoire de France, 5, rue de Crussol.
Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.
Société forestière, 21, rue de la Chaussée-d'Antin.
Société chimique de Paris.
Société philotechnique, — M. Salomon, agent, à la Monnaie.
Société parisienne d'archéologie et d'histoire. (Rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 3.)

—

Départements

Aisne.....	Société académique.....	à Saint-Quentin.
—	Comice agricole.....	Ibid.
	Société académique.....	à Laon.
Alpes-Maritimes.	Société d'agriculture.....	à Nice.
Ariége.....	Société d'agriculture et des arts.	à Foix.
Aube.....	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
Bas-Rhin.....	Société d'horticulture du Bas-Rhin.....	à Strasbourg.
Bouches-du-Rhône.	Société de statistique.....	à Marseille.
Calvados.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande.....	Ibid.

(1) La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Calvados.....	Société d'agriculture et du commerce.....	à Caen.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie.	Ibid.
—	Société vétérinaire.....	Ibid.
—	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Bayeux.
—	Société académique, agricole industrielle et d'instruction....	à Falaise.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie.....	à Lisieux (1).
Charente.....	Société d'agriculture, arts et commerce.....	à Angoulême.
Charente-Infre..	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Rochefort.
Cher.....	Société d'agriculture.....	à Bourges.
Côte-d'Or.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.
—	Comité central d'agriculture....	Ibid.
—	Société médicale.....	Ibid.
Deux-Sèvres....	Société d'agriculture.....	à Niort.
Doubs..... ...	Société d'agriculture, sciences naturelles et arts..... ...	à Besançon.
—	Société d'émulation.....	à Montbéliard.
Drôme....	Société départementale d'agriculture.....	à Valence.
Eure-et-Loir....	Comice agricole.....	à Chartres.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société d'archéologie.....	Ibid.
Finistère.....	Société académique de Brest....	à Brest.
Gard.....	Académie.....	à Nimes.
Gironde.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.

(1) Adresser les communications à M. Jules Oudin, directeur de la Société, à la Pommeraie, commune de Saint-Désir-de-Lisieux.

Digitized by Google

HAUTE-GARONNE..	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
HAUTE-LOIRE....	Société d'agriculture.....	au Puy.
HAUTE-VIENNE..	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Limoges.
HAUT-RHIN.....	Société industrielle.....	à Mulhouse.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société départementale d'agriculture du Haut-Rhin.....	à Colmar.
HÉRAULT.....	Société archéologique.....	à Béziers.
—	Société centrale d'agriculture ...	à Montpellier.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Académie des sciences et lettres.	Ibid.
INDRE.....	Société d'agriculture.....	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE ..	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres	à Tours.
—	Société archéologique.....	Ibid.
—	Société médicale.....	Ibid.
JURA.....	Société d'agriculture.....	à Poligny.
LOIRE-ET-CHER...	Société des sciences et des lettres.	à Blois.
—	Société d'agriculture.....	Ibid.
LOIRE.....	Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire...	à Saint-Étienne.
LOIRE-INFÉRIEURE.	Societé académique.....	à Nantes.
LOIRET	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts.....	à Orléans.
—	Société d'émulation.....	à Montargis.
LOT.....	Société agricole et industrielle ..	à Cahors.
LOZÈRE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Mende.
MAINE-ET-LOIRE..	Société académique de Maine-et-Loire.....	à Angers.
MARNE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Châlons.
—	Académie des sciences et belles-lettres	à Reims.
—	Société des sciences et arts.....	à Vitry-le-Franç.
MAYENNE.....	Société d'agriculture de l'arrondissement de Mayenne.....	à Mayenne.
MEURTHE.....	Société des sciences, lettres et arts.....	à Nancy.

Digitized by Google

Meurthe.....	Académie de Stanislas.....	à Nancy.
Moselle.....	Académie des lettres, sciences, arts et agriculture.....	à Metz.
—	Société des sciences médicales...	Ibid.
Nord.....	Société des sciences, agriculture et arts.....	à Lille.
—	Comice agricole.....	Ibid.
—	Société d'émulation.....	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Valenciennes.
—	Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.....	à Dunkerque.
Oise..	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.....	à Beauvais.
—	Société d'agriculture.....	à Clermont.
—	Société d'agriculture.....	à Compiègne.
Pas-de-Calais...	Société centrale d'agriculture du Pas-de-Calais.....	à Arras.
—	Société d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts.	à Boulogne-s^{r}-M.
—	Société d'agriculture, du commerce, sciences et arts.....	à Calais.
—	Société centrale d'agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol.	à Saint-Pol.
—	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-s^{r}-Mer.	à Boulogne-s^{r}-M.
Pyrénées-Orient.	Société agricole, scientifique et littéraire.....	à Perpignan.
Rhône.....	Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles.....	à Lyon.
—	Société d'horticulture pratique..	Ibid.
—	Société littéraire.....	Ibid.
Saône-et-Loire..	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Mâcon.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône.....	à Châlons-sur-S.
—	Société éduenne.....	à Autun.

Digitized by Google

Sarthe.....	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
Seine-et-Marne.	Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne	à Melun.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Meaux.
Seine-et-Oise...	Société d'agriculture et des arts.	à Versailles.
Seine-Inférieure.	Société centrale d'agriculture...	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Ibid.
—	Société libre d'émulation.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique.....	Ibid.
—	Société des amis des sciences naturelles.....	Ibid.
—	Société d'études diverses.....	au Havre.
—	Cercle pratique d'horticulture et de botanique.....	Ibid.
—	Société industrielle.....	à Elbeuf.
Somme.....	Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts.....	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société linnéenne du nord de la France.....	Ibid.
—	Comice agricole.....	à Abbeville.
—	Société d'émulation	Ibid.
Tarn.....	Société littéraire et scientifique..	à Castres.
Var.....	Société d'agriculture et de commerce	à Draguignan.
Vaucluse.....	Société d'agriculture et d'horticulture.....	à Avignon.
Vendée.....	Société d'émulation	à la Roche-sur-Yon.
Vienne.....	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts.....	à Poitiers.
Vosges.....	Société d'émulation	à Épinal.

Digitized by Google

Algérie

Comice agricole d'Alger.
Société d'agriculture d'Alger.

—

Angleterre

Litterary and philosophical Society of Manchester.

—

Autriche

Société impériale géologique, à Vienne.

—

Belgique

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société royale d'horticulture, à Liége.

—

Danemark

Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

—

Russie

Société impériale d'agriculture, à Moscou.

—

Amérique

Smithsonian Institution, à Washington.
Ministère de l'agriculture des États-Unis.

Évreux, A. Hérissey, imp. - 273.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

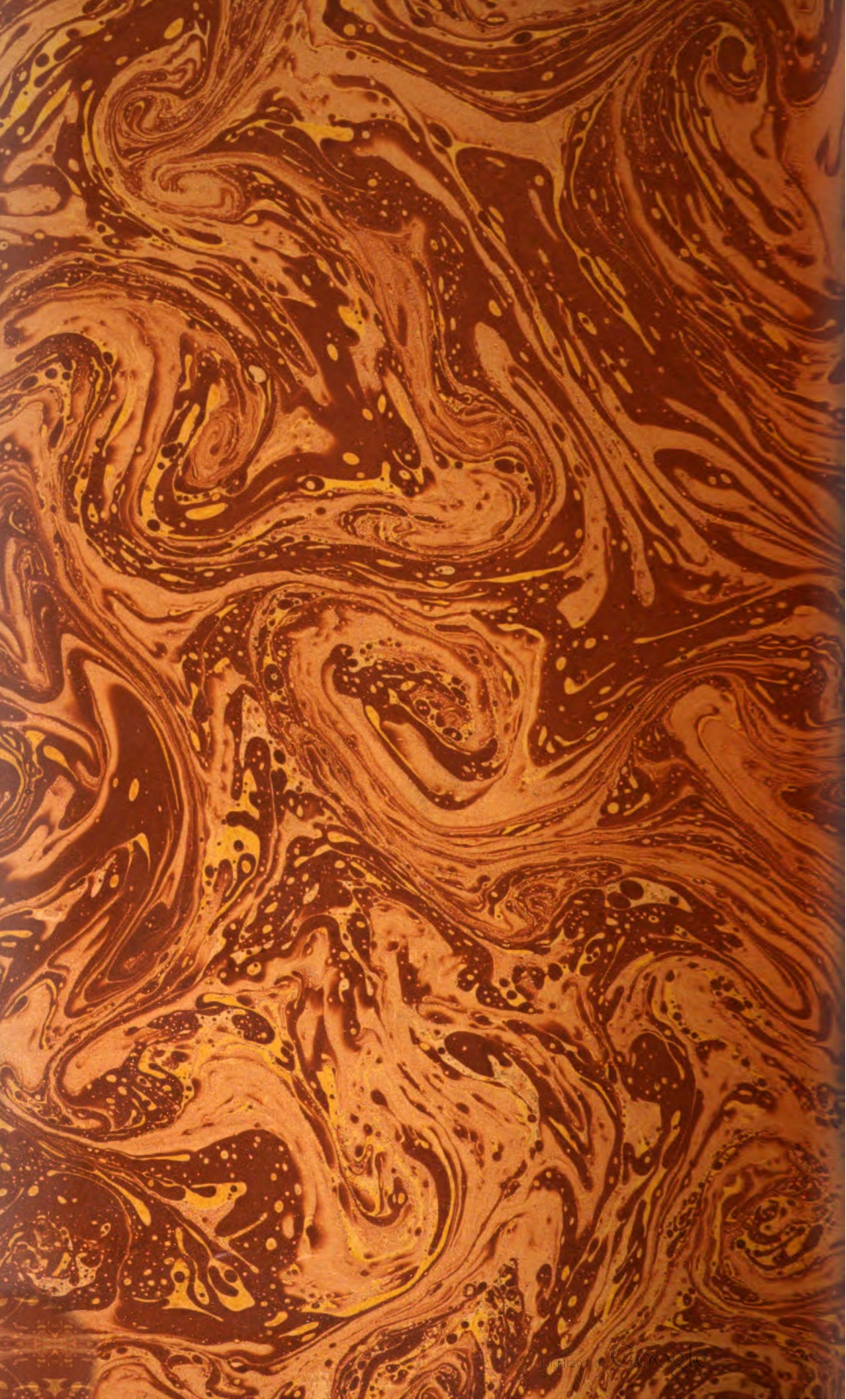

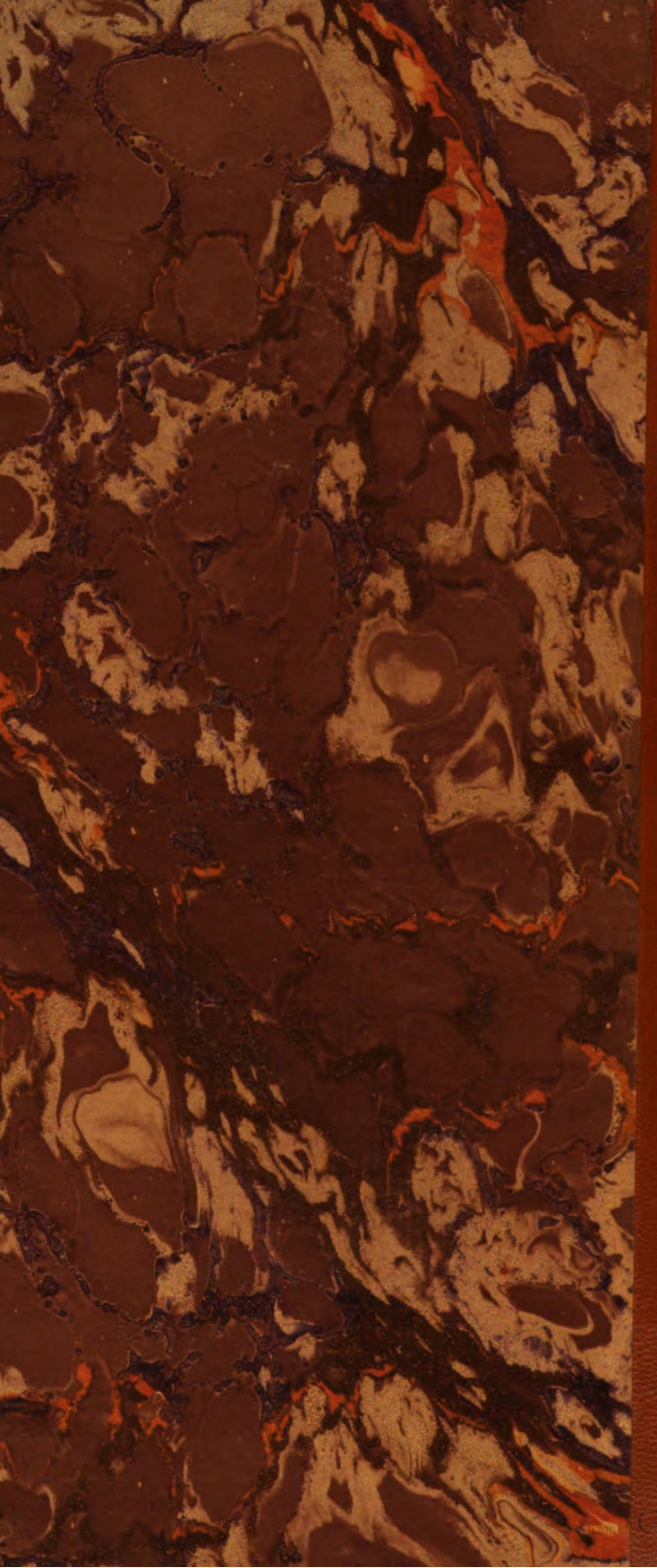
Digitized by Google